48ème volume Québec, Avril 1927 No 8

L'Enseignement Primaire

ÉDUCATION—INSTRUCTION

LA CAUSE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

Une communication importante

Tournai, 29 janvier 1927.

A Monsieur C.-J. Magnan,
Inspecteur général de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur l'Inspecteur général,

Votre aimable attention m'a vivement touchée et je vous exprime ma profonde gratitude pour la livraison de *L'Enseignement Primaire* dont vous m'avez fait hommage. J'y ai lu avec intérêt la plus belle partie de la conférence de Dom Jamet et tous vos articles ont eu ma sympathique attention.

Je me réjouis de pouvoir vous apprendre, Monsieur l'Inspecteur général, que Notre Révérendissime Mère Générale, à Rome, m'a nommée "Procuratrice" des œuvres relatives à la Glorification de Notre Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, ce dont je suis très heureuse. Nous travaillerons donc de concert à mettre en pleine lumière la physionomie morale de la première Ursuline Missionnaire, de la Thérèse du Nouveau Monde, de celle qui doit devenir une de nos plus pures gloires de famille, de l'amante du Sacré-Cœur de Jésus.

Puisse ce divin Cœur vous bénir ainsi que votre chère famille, dont je me considère membre avec bonheur.

Mes humbles prières vous sont assurées, Monsieur l'Inspecteur, et ma religieuse affection vous est acquise.

Mère Ste-Cécile,
Économe des Ursulines, 10, rue des Carmes.

PRÉCIEUSES COLLABORATIONS

Dans la présente livraison nous commençons, pour continuer chaque mois, une série de *Leçons d'anglais*, illustrées, et aussi pratiques que pédagogiques. Dans ces leçons, l'auteur, maître d'expérience, le Révérend Frère Anatolius-Louis, des FF. de l'Instruction chrétienne, mettra en pratique les excellentes théories parues dans *L'Enseignement Primaire* depuis deux ans et signées par un éducateur éminent: *Un Frère de l'Instruction chrétienne.*

Nous attirons aussi l'attention sur la "Direction dans l'enseignement de l'Histoire du Canada", que nous publierons désormais au chapitre de *l'Enseignement Pratique*, à compter de la présente livraison même. L'auteur de cette direction compte parmi les meilleures autorités pédagogiques en notre province.

Nous remercions nos nouveaux collaborateurs pour l'honneur qu'ils font à notre revue et l'aide précieuse qu'ils veulent bien donner au personnel enseignant des écoles catholiques de la Province de Québec.

C.-J. M.

DE L'EXERCICE DE L'AUTORITÉ

Amener l'enfant, non seulement à étudier, à acquérir des connaissances, à faire avec conscience tous les travaux scolaires, mais encore à se montrer docile, à se corriger de ses défauts, lui inspirer le désir de bien faire: tel est le but que l'instituteur doit se proposer dans l'œuvre de l'éducation. Pour atteindre ce but, l'instituteur a besoin d'employer certains moyens, c'est-à-dire certains mobiles, qui agissent fortement sur la volonté des enfants. Mais avant d'avoir recours à de tels moyens, le maître doit obtenir de ses élèves l'*obéissance*, une obéissance vraie, sincère et non une obéissance purement matérielle, souvent hypocrite. L'obéissance est le principe de toute vertu dans les enfants, de même que l'application est le principe de tout succès dans les études. *L'obéissance seule peut produire la bonne conduite.*

Dans un cahier de *Notes pédagogiques* écrites au temps déjà lointain où j'étais élève-maître à l'École normale Laval, au Vieux Château, remplacé depuis par le somptueux Château Frontenac, je trouve ce paragraphe sur l'obéissance, emprunté à je ne sais plus quel ancien auteur: "Être obéissant signifie exécuter avec promptitude et sans répugnance ce qui nous est légitimement prescrit, même quand cela nous est pénible. C'est à quoi un bon instituteur doit s'efforcer d'habituer ses élèves. Autrement il aura sans cesse à exciter, à réprimander et à punir. Ainsi le temps se perdra; l'instituteur et les élèves seront sans cesse dérangés de leurs occupations; ils ne seront ni tranquilles, ni heureux, et par conséquent, l'instruction et les progrès souffriront dans cette école."

C'est le bon sens même qui vient de parler.

L'obéissance assure l'*ordre* et le *silence* en classe, indispensables au succès. On le sait, l'ordre dans le travail fait la moitié de la besogne et le silence favorise l'étude: sans le silence, pas de science, car la science, même la plus élémentaire, suppose l'étude, l'étude, la réflexion et la réflexion le silence. Il ne s'agit pas ici d'un silence de mort, mais d'un silence de vie. Il y a une grande harmonie dans le silence, mais il faut distinguer: car il y a le silence de la tombe et le silence qui concentre la vie.

C'est ce silence que le maître (ou la maîtresse) doit s'efforcer d'obtenir par l'exercice de l'autorité, autorité digne, douce et ferme, autorité faite d'affection et de respect pour ses élèves.

Voici le portrait d'une classe, d'une école, d'une maison d'éducation où règne le silence: je l'emprunte à un très vieux livre qui a pour auteur une Supérieure de communauté de grande vertu et de haute intelligence:

"J'entre dans une maison d'éducation, habitée par un personnel nombreux. L'action y est vive et constante, mais il n'y a pas de tumulte. Il y a du bruit dans les moments donnés, mais que les heures d'étude sont calmes et solennelles! Les récréations sont très animées, mais au premier son de la cloche tout se tait, les physionomies rieuses deviennent pensives, la leçon à dire où à recevoir semble déjà s'inscrire sur les jeunes

fronts qui s'inclinent, et bientôt on n'entend plus que la voix de Dieu dans la voix qui explique les dogmes saints, les dogmes scientifiques. Quelle harmonie dans ce silence!

"Le silence double la vie. On travaille énormément, on a peu de distractions dans une maison où le silence est bien observé. Le silence favorise la réflexion, il étend l'horizon des idées. Le silence repose. L'âme qui médite abhorre le bruit des paroles et se complaît dans le silence; elle trouve même dans la lecture de certains écrits un bruit de paroles inutiles, qui lui est à charge.

"On s'évapore à beaucoup parler. Après une demi-heure de conversation oiseuse et sans but déterminé, car la récréation est un but, on éprouve une lassitude d'esprit, un vide de cœur qui produit une tristesse dont on ne se débarrasse que par la prière ou le travail.

"Le silence dispose à bien parler, à bien écrire. L'âme a recueilli, goutte à goutte, de nobles pensées, il ne reste qu'à les rendre par le travail de la parole. Que, dans ce travail même, la parole ne soit pas bavarde(1)"

Cette supérieure parlait d'expérience. En effet, sans le silence, on n'est jamais dans le sanctuaire de son âme, là où naissent les nobles pensées. C'est l'opinion de Bossuet qui parle d'"un endroit si retiré de l'âme que les sens n'en soupçonnent rien". Vous l'avez remarqué, sans doute: il y a les âmes qui pensent et les âmes qui ne pensent pas; *celles qui vivent dans le monde intelligible, et celles qui ne vivent que dans le monde sensible.* C'est une parole de Platon, mais que j'ai ramassée ailleurs, car je n'ai jamais lu Platon.

Dans l'enseignement primaire, on n'obtient pas ce silence parfait dès les premières années de scolarité, mais il faut y tendre afin d'obtenir un résultat satisfaisant dans le cours supérieur de l'école primaire élémentaire, préparant ainsi à l'enseignement primaire supérieur, spécial ou secondaire, des âmes capables de s'élever au-dessus du vulgaire.

Inutile d'ajouter que les maîtres et les maîtresses, religieux ou laïques, doivent donner les premiers l'exemple en observant en temps et lieu le silence et le recueillement qui conviennent à leur état et favorisent singulièrement l'exercice de l'autorité.

C.-J. MAGNAN.

NÉCESSITÉ DES RÉPÉTITIONS A L'ÉCOLE PRIMAIRE

De fréquentes redites sont nécessaires; car ce que les enfants ont appris leur sort aisément de la tête. Et le mal de cet oubli ne consiste pas uniquement en ce qu'ils perdent les connaissances autrefois acquises, en ce qu'ils doivent s'en instruire de nouveau; mais, par là, ils deviennent, en outre, incapables de bien comprendre ce qui suit, puisqu'ils manquent des notions préliminaires et indispensables.

Les répétitions sont donc très utiles et même indispensables. Car à quoi bon d'apprendre pour oublier à l'instant? Or, c'est ce qui arrive à la plupart des enfants, si par des revues multipliées on ne leur rafraîchit la mémoire. D'ailleurs, ne dit-on pas communément qu'un enfant oublie *six fois*, ce qui veut dire, revenez incessamment sur les connaissances déjà apprises. Les écoles où les enfants répètent beaucoup sont ordinairement les meilleures écoles.

(1) *De l'Éducation daus les pensionnats des demoiselles*, Tournai.

La répétition peut se faire: *a*) à l'ouverture de la leçon que l'on entame, en revoyant brièvement à la précédente; *b*) en terminant une instruction par un résumé substantiel; *c*) à jour fixe dans la semaine, à la fin d'un mois ou d'un semestre; *d*) par occasion, ainsi, soit à propos d'un fait tiré de l'histoire nationale, des sciences naturelles, de la géographie, etc., qui concerne la leçon que vous donnez, soit en abordant un point qui exige une explication préalable et portant sur des matières étudiées.

Il y a diverses manières de revenir sur ce que l'on a déjà enseigné: 1o l'instituteur adressera des demandes générales concernant l'ensemble; 2o il le représentera rapidement, sans questionner; 3o il le fera réciter, conter, apprécier par les élèves.

Adoptez tantôt l'une, tantôt l'autre de ces méthodes. Dans la répétition, tenez au commencement le même ordre que vous avez suivi en traitant le sujet que vous repassez.

EXPÉRIENCE.

LA LEÇON DE CHOSES ET LE DEVOIR ÉCRIT QUI LUI FAIT SUITE, A L'ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE

Cours inférieur.—Aussi longtemps que les élèves ne savent lire et écrire que très imparfaitement, le maître doit se borner à l'intuition pure, c'est-à-dire aux entretiens oraux; mais dès qu'ils commencent à lire couramment et à écrire convenablement une petite dictée ou copier un texte facile, il est de la plus haute utilité de faire suivre l'exercice oral d'un exercice écrit. Pour réunir les éléments de cet exercice, le maître écrit au tableau noir la meilleure réponse donnée sur chaque point du sujet étudié, de sorte que l'exercice étant terminé, la synthèse en est ainsi formulée d'une manière méthodique et complète. Cette synthèse fait d'abord l'objet d'un exercice de lecture d'autant plus fécond que les enfants comprennent les mots et les phrases qu'ils lisent. L'écriture de cette synthèse au tableau et la lecture faite par les élèves ont dû donner à ceux-ci une idée exacte de l'orthographe des termes employés; cependant, il importe d'attirer tout particulièrement leur attention sur les mots qui renferment des difficultés orthographiques, (ex. : tel mot s'écrit avec *ph* au lieu de *f*; tel autre avec *th* au lieu de *t*; un troisième prend deux *f*, etc.). Ces mots sont ensuite effacés en totalité ou en partie, et les élèves les reconstituent en copiant la synthèse. Celle-ci est copiée au tableau voilé en même temps que sur les ardoises, et finalement la copie en est corrigée sous la direction du maître avec le concours actif de tous les élèves.

Cours moyen.—Un sommaire écrit au tableau pendant l'exercice oral, rappelle aux élèves les différents points développés. Dans les premières leçons, les éléments de ce sommaire sont donnés par le maître; plus tard, celui-ci le formule avec le concours des élèves, et les indications qu'il renferme deviennent moins nombreuses à mesure que les enfants acquièrent plus d'habileté. Après l'exercice oral, quelques élèves le résument en s'aidant du sommaire.

Le devoir écrit consiste à reproduire ce résumé sur le papier ou sur l'ardoise. Comme à la division inférieure, un élève développe le sommaire au tableau voilé, puis le développement de chaque point est corrigé séparément sous la direction du maître, et tous les élèves prennent une part active à cette correction. Leur attention est particulièrement appelée sur la tournure des phrases et sur l'orthographe de certains mots. Le maître qui se prépare avec soin, remarque que certaines règles grammaticales doivent être fréquemment appliquées dans l'exercice écrit; afin de prévenir les fautes, il fait préalablement rappeler ces règles par les élèves. Il remarque aussi les termes dont les enfants ne connaissent pas l'orthographe usuelle, et il a soin de les écrire fort lisiblement au tableau.

Cours supérieur.—Le devoir écrit est indiqué comme au cours moyen, sauf que le sommaire renferme moins d'éléments propres à rappeler les développements oraux. On peut se borner à l'indication des grandes divisions du sujet, même au titre. Divers modes de correction peuvent être employés: *a*) celui qui est employé dans le cours moyen; *b*) après avoir lu quelques devoirs en particulier, le maître en fait écrire un au tableau, avant la classe ou pendant une récréation. Ce devoir est ordinairement celui d'un élève de force moyenne, mais il est utile de choisir quelquefois le travail d'un bon élève. Ce devoir est corrigé phrase

par phrase, sous le rapport du fond et de la forme. Les élèves corrigent leur propre travail en le comparant avec celui qui figure au tableau; *c*) le maître peut aussi recueillir les devoirs des élèves pour les corriger dans son cabinet. Il indique à l'encre rouge, par des signes conventionnels, les fautes les plus marquantes et chaque élève recopie son travail après l'avoir corrigé d'après ces annotations.

UN VIEUX MAÎTRE.

CONSEIL D'UNE SUPÉRIEURE DE COMMUNAUTÉ A SES FILLES SPIRITUELLES ET AUX INSTITUTRICES LAIQUES (1)

Progrès moral

L'obéissance, l'orgueil et la règle

Commençons nos études sur le progrès moral par le grand principe de l'*obéissance*, ce pivot de la discipline scolaire, ce point d'appui de toute éducation; l'obéissance que l'*orgueil* enfantin repousse de toutes ses forces, que la *règle* exerce si bien, et qui devient le germe des aimables vertus du jeune âge.

Je n'entends pas que pour exercer votre jeune élève à l'obéissance, vous lui imposiez despotiquement toutes vos volontés, sans que l'enfant en puisse comprendre le motif, ni le but, sans qu'il puisse deviner les avantages qui doivent résulter de sa soumission. J'aime beaucoup un système d'éducation morale, sagement raisonné. *Heureux qui peut connaître la raison des choses*! L'enfant le sent aussi bien que le poète latin. Vous direz donc: "Ma jeune élève, n'est-il pas bien juste d'accepter l'autorité de notre bon Dieu, de notre créateur et bienfaiteur suprême ? N'est-il pas tout à fait convenable de nous incliner sous sa volonté souverainement sage ?" Développez ce principe en le faisant pénétrer dans le cœur aussi bien que dans l'esprit. Déjà la petite fille est doucement émue; elle veut certainement obéir au bon Dieu, en toutes choses. "Je n'aime pas mon piano", disait un enfant de cinq ans, "et toutes les notes que je joue sont des notes d'or, parce que j'obéis au bon Dieu." Vous continuez votre leçon:

—"Ma chère enfant, le bon Dieu ne s'adresse pas directement à vous pour vous communiquer ses volontés; il a des représentants qui vous parlent de sa part. Les connaissez-vous ? Assurément! c'est papa, maman, et vous qui tenez leur place, car ils me disent souvent de vous obéir en toutes choses comme à eux-mêmes.—Et c'est tout ? Pensez-y bien.—Pour être bonne et pieuse je dois obéir au Saint-Père, à l'Évêque, à monsieur le Curé.—Et c'est tout ? Nous devons obéir à l'autorité civile et aux représentants de cette autorité, sans quoi les méchants seraient bientôt les maîtres.—Et si on ne voulait se soumettre ni aux parents, ni à l'Église, ni à l'autorité civile, respecterait-on l'autorité divine ?—Assurément non, et le bon Dieu serait très mécontent. Quand papa m'envoie dire par mon grand frère de ne pas tapager pendant qu'ils écrivent au bureau, ce serait désobéir à papa, plutôt qu'à mon frère, si je continuais à faire du bruit."

Que d'intéressantes leçons vous pourrez donner à vos grandes élèves sur le principe d'autorité. Si vous y mettez de l'âme, et si vous êtes vraie dans les détails, ces jeunes personnes écouteront avec bonheur le développement des

(1) Voir L'*Enseignement Primaire* de mars 1927.

points suivants: Toute puissance vient de Dieu.—L'autorité des parents est une émanation de l'autorité divine.—Les parents, en nous confiant leurs enfants, nous cèdent cette autorité par une délégation tacite.—L'élève doit donc être soumise, sinon les conditions de l'accord sont rompues.—Au moment où elle est reçue dans notre établissement, elle accepte notre autorité, elle accepte la règle de la maison.

A quinze ans, notre élève doit être pénétrée de ces vérités primordiales, pénétrée de respect pour les puissances supérieures; elle doit savoir combien l'autorité, d'une part, et la soumission, de l'autre, sont nécessaires dans l'Église, les nations, les sociétés, la famille, l'école; son jeune esprit doit être frappé des dangers de l'anarchie, des malheurs qu'elle entraîne à sa suite. Vous les lui montrerez dans l'histoire, et d'une manière encore plus frappante, dans la vie de famille. Vous-même, vous avez connu des familles autrefois respectables et heureuses, mais on n'a pas tenu d'une main ferme le sceptre de l'autorité, pendant l'éducation des enfants; et l'esprit d'insubordination est venu se glisser, comme un serpent, au sein de ce foyer domestique, jadis si paisible et si doux; et, comme un vent de tempête, il a tout bouleversé, tout détruit. Il ne reste que des ruines. Les parents ont langui dans la douleur, ils sont morts sans être consolés.—Et les enfants?—Les enfants ont goûté les fruits amers de la désobéissance, de la révolte; et maintenant les voilà bien bas, bien au-dessous de ce degré de l'échelle sociale où ils devaient remplir des fonctions si honorables! Dirigez ensuite les regards attendris de votre élève vers ces familles heureuses, où les paroles du père et de la mère sont vraiment reçues comme des oracles, sortis de la bouche du Seigneur, et où se réalise cette parole de la sagesse: LA FAMILLE DES JUSTES EST TOUT OBÉISSANCE ET AMOUR. Montrez les bénédictions qui y descendent d'âge en âge, de génération en génération, si non par l'affluence des biens de la terre, au moins par un bonheur intime mille fois préférable.

Si vous ne parvenez pas à faire aimer l'obéissance dans votre pensionnat, vous aurez de petites révolutionnaires en gracieuse toilette, (on me dit que ces tendances existent en bien des maisons d'éducation), de petites révolutionnaires qui ne le cèderont pas aux collégiens les plus forts dans cette partie, sauf la différence des formes. Il y aura moins de tapage, on ne brisera pas les carreaux, mais quels raffinements de malice n'aurez-vous pas à subir!

L'obéissance! C'est par vos élèves, mesdames, que vous devez rendre son lustre à cette indispensable vertu, que vous devez la restituer à la société, en la faisant régner au sein des familles. Ce sera dans une minime proportion, sans doute, mais vous aurez apporté vos courageux efforts à la reconsolidation de l'ordre social, de l'édifice social qui branle de toutes parts, il faut bien l'avouer; et ces grandes secousses morales si effrayantes, ces tremblements de terre dans le monde des esprits, vos élèves doivent déjà les sentir et s'en émouvoir avec vous. Dès lors elles comprendront si bien que vous ne pouvez jamais vous départir à leur égard d'une sage fermeté, unie à une bonté maternelle, et que vous seriez tout à fait indignes d'être les dépositaires de la sainte autorité, si vous la laissiez échapper de vos faibles mains, si vous la laissiez fouler aux pieds; elles comprendront que vous êtes décidées à porter d'une main courageuse et ferme le sceptre du commandement, que vous êtes même disposées à sacrifier vos plus brillantes élèves plutôt que l'esprit de soumission. Cette conviction étant bien fortement arrêtée dans les jeunes cœurs, vous avez la chance de mener ensemble, dans votre aimable retraite, une vie très doucement supportable: il y aura protection d'une part, déférence de l'autre; l'autorité sera mitigée par l'affection, la crainte filiale sera modérée par un attachement sincère. Votre joli couvent, votre pensionnat, ne sera point une prison; vous ne voudrez en aucune manière remplir le triste office de geôlières; et vos élèves à leur tour, ne se considéreront point

comme des prisonnières, car vous ne voulez pas en garder une seule malgré elle. Pauvres petites! Comme elles sont décontenancées quand vous leur offrez gracieusement d'aller en instance auprès de leur famille et d'employer tout ce que vous pouvez avoir d'influence pour les faire retirer de pension au premier jour. C'est que, parfois, une nouvelle élève croit faire ainsi un personnage, elle croit qu'il est de son devoir de se poser en victime et de se montrer revêche, maussade, disposée à la révolte. La meilleure tactique est celle que nous venons d'exposer, elle calme bien vite la jeune récalcitrante, pour peu qu'elle ait de raison et de sentiment.

Je ne sais si vous avez remarqué que, dans les publications de la pédagogie moderne, il n'est plus guère question d'obéissance. Il paraît que le terme n'a plus de cours; et cependant les *choses* ne sont pas sans les *mots*. Serait-il vrai qu'on a peur de froisser l'enfance et qu'on espère la dompter en la flattant?

Serait-il vrai qu'un héros de dix ans se sentirait déjà profondément humilié si on osait lui recommander d'être bien obéissant et bien sage? Voilà qu'il s'insurge contre ses maîtres, qu'il se permet les répliques les plus impertinentes, et je vois de faibles parents en rire à la dérobée, ce qui n'échappe pas à l'enfant le plus imbécile qui soit sur la terre. Signes du temps!

Ce n'est pas assez. Dans certains écrits pédagogiques, on commence à faire des amplifications, sur les droits de la femme, sur l'émancipation de la femme. Où allons-nous? A l'occasion, prouvez l'absurdité de tout ceci aux jeunes institutrices, même aux élèves. Montrez-leur, en des tableaux riants et vrais, le bonheur de la vie domestique, toujours basé sur la soumission. Dites-leur bien qu'on n'a jamais vu des enfants obéir à une mère qui ne respecte pas elle-même les volontés de son époux.

Il s'agit donc de former un jeune cœur de telle sorte qu'il se glorifie dans son obéissance, parce qu'elle est très belle, parce qu'elle est l'accord de la raison humaine avec l'autorité divine. La première s'incline et, en acceptant la loi de la seconde, pose un acte de convenance qui fait naître au dedans d'elle un reflet de lumière et un mouvement de joie, qui n'en sont toutefois que le moindre prix! L'obéissance est grandiose et belle! Votre élève doit bien savoir qu'une ceinture d'or ne nuit en rien à l'aisance et à la grâce. L'obéissance n'est un véritable esclavage et ne devient humiliante que lorsqu'elle n'est pas intérieure. Soumission au dehors, révolte au dedans, voilà ce qui certainement constitue la bassesse. Nous avons vu des enfants inconsolables d'avoir obéi, d'avoir été forcés d'obéir, et cela se conçoit très-bien. Dans l'absence de l'acte intérieur, qui consiste toujours à incliner sa volonté devant la volonté suprême, il n'y a pas plus que la soumission du forçat, et elle est très rude.

Sœur M. V. B.

(à suivre)

AVIS AUX AUTEURS D'OUVRAGES CLASSIQUES

A sa dernière réunion, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, sur la suggestion de Mgr Ross et de M. l'abbé Desrosiers, a rappelé aux auteurs d'ouvrages classiques qu'ils doivent, dans la préparation des manuels, s'inspirer de l'esprit des Règlements du Comité et des notes pédagogiques qui accompagnent ces Règlements. (1)

En rédigeant un manuel sur une matière particulière du programme d'études, il faut donc tenir compte et de ce programme et des directions qui accompagnent la nomenclature de chaque spécialité.

Nous reviendrons sur ce sujet important.

(1) Voir dans l'*Enseignement Primaire* de mars 1917, le procès-verbal de la session de février 1927 du Comité catholique.

NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

" Nos Humanités "

Sous le titre plein de promesses, *Nos Humanités*, M. le chanoine Georges Courchesne, Principal de l'École normale de Nicolet et professeur à l'École normale supérieure de Québec, vient de publier un traité de pédagogie destiné aux maîtres de l'enseignement secondaire et supérieur. Cet ouvrage, de haute valeur scientifique et littéraire, embrasse tout le problème de l'éducation, au sens le plus élevé du mot. Les maîtres de l'enseignement primaire y trouveront des directives précieuses au point de vue des principes et au point de vue purement pédagogique. Tels chapitres sur le *professeur*, l'*élève*, l'*éducation morale*, l'*éducation intellectuelle*, l'*enseignement religieux*, la *langue maternelle*, la *langue seconde*, l'*histoire* et la *géographie* constituent une méthodologie des plus sûres et des plus attrayantes. Chez M. Courchesne, le professeur de l'École normale supérieure se souvient qu'il est aussi directeur d'une école normale primaire. Et d'avoir étudié de près les problèmes de l'enseignement primaire, cela donne à l'auteur de *Nos Humanités* un sens pratique des réalités pédagogiques et une connaissance approfondie de la psychologie de l'enfant qui ajoutent du prix à son œuvre digne de figurer à côté des meilleurs ouvrages européens du même genre.

L'ouvrage est en vente à la Procure de l'École normale de Nicolet. Prix $2.00; franco, $2.10. A la douzaine et au cent, prix spéciaux.

C.-J. M.

VERS LE PASSÉ

Glanures scolaires

(1857)

Il est intéressant parfois de retourner vers le passé. C'est pourquoi l'histoire offre un intérêt toujours nouveau. Dans le domaine de l'enseignement primaire, ce retour vers les époques déjà lointaines permet de faire des comparaisons avec le présent. Ainsi, dans le rapport de M. P.-J.-O. Chauveau, surintendant de l'Éducation dans le Bas-Canada, sur l'Instruction publique pour l'année 1857, on trouve des statistiques assez curieuses. On constate que dans notre province, il y a soixante-dix ans, il y avait plus d'élèves qui savaient écrire qu'il y en avait qui savaient lire. En 1857, 61,943 élèves savaient écrire, tandis que 48,833 seulement pouvaient lire. Aujourd'hui tous ceux qui peuvent lire peuvent également écrire. En 1857 toujours, 33,606 étudiaient la géographie, et 26,147 l'histoire. De nos jours tous ceux qui étudient la géographie apprennent l'histoire.

Au chapitre des salaires on remarque que la situation matérielle des instituteurs et des institutrices n'était pas brillante en 1857. Sur cette question, M. Chauveau disait: "Il y a comme l'année dernière quelqu'augmentation dans les salaires des instituteurs, quoiqu'il reste beaucoup à faire sous ce rapport. Il y a encore malheureusement 142 instituteurs et 1004 institutrices recevant moins de £25 par année; il y a 419 instituteurs et 821 institutrices recevant de £25 inclusivement à £50 exclusivement. Il y a 266 instituteurs qui reçoivent de £50 inclusivement à £100 exclusivement; il n'y en avait que 196 en 1856; augmentation de 70. Le nombre d'instituteurs recevant £100 et au-dessus est de 29; il n'était que de 10 en 1856. Le nombre d'institutrices recevant de £50 inclusivement à £100 exclusivement est de 30; il n'était que de 20 l'année précédente. Le maximum du salaire donné aux instituteurs est de £200; le maximum du salaire donné à une institutrice est de £125." (1)

(1) 1£=$4.00

Si en 1927, les traitements des instituteurs et des institutrices sont encore trop faibles, eu égard à l'importance des fonctions d'éducateur, il faut admettre qu'il y a eu progrès depuis soixante-dix ans. Espérons que la marche ascendante des salaires des maîtres et des maîtresses ira s'accélérant de plus en plus.

Parlant des traitements du personnel enseignant, M. le Surintendant, dans le même rapport sur l'Instruction publique dans le Bas-Canada pour l'année 1857, écrivait les sages réflexions suivantes: "Si j'insiste si fort sur la nécessité d'augmenter le salaire des instituteurs, ce n'est certainement point que je considère que là soit toute la question de l'élévation de cette classe d'hommes utiles dans l'échelle sociale, mais c'est le premier échelon à gravir dans notre société telle qu'elle est constituée, et sans celui-là les autres seront difficilement atteints."

Cette question du salaire des fonctionnaires de l'enseignement est toujours actuelle. Aussi le département de l'Instruction publique et le Gouvernement s'y intéressent-ils activement. Il faut continuer de la maintenir à l'affiche afin de persuader de plus en plus les commissions scolaires qu'il est dans l'intérêt de leurs écoles de choisir des instituteurs et des institutrices compétents et de leur accorder un traitement qui leur permettra, non seulement de vivre, mais aussi, de se faire quelques économies pour la maladie et la vieillesse.

PIERRE-PAUL MAGNAN,
Professeur à l'École Normale Laval de Québec.

L'ÉCOLE EN SUISSE

L'école dans la plupart des cantons helvétiques, à la campagne aussi bien qu'à la ville, est le bâtiment le plus *avenant* et le mieux situé qu'aperçoive l'enfant au sortir du logis. Pénétrez dans la gorge la plus retirée des hautes Alpes, vous y trouverez un local souriant, spacieux, aéré, qui, presque toujours, est la plus belle maison du hameau: c'est l'école. Certaines communes ont même, à cet égard, un bâtiment spécial pour l'été. C'est d'ordinaire un hangar ouvert, au toit en avance, avec d'élégantes colonnettes de support, sous lequel se trouvent de grandes tables, avec des tabourets de bois circulaires fixés au sol par un seul montant; à côté, sous un autre hangar plus petit, est le gymnase pourvu d'un outillage complet; le tout situé, autant que possible, à l'ombre de grands arbres, au bord de quelques ruisselet limpide qui marie son chant à celui des oiseaux nichés dans leur feuillage.

Ce n'est pas tout. Par les beaux jours, les écoliers vont, sous la conduite de l'instituteur, faire de longues promenades au dehors. Chemin faisant, on étudie, on collectionne des plantes et des pierres. D'autre fois, la troupe se rend dans quelque commune du voisinage pour voir en quoi les choses y diffèrent de ce qui existe au village natal. Dans les villes, les écoliers, de temps à autre, circulent par les rues musique en tête, portant leurs bannières et chantant en chœur. Chacun se range pour leur faire place, et contemple orgueilleusement le défilé.

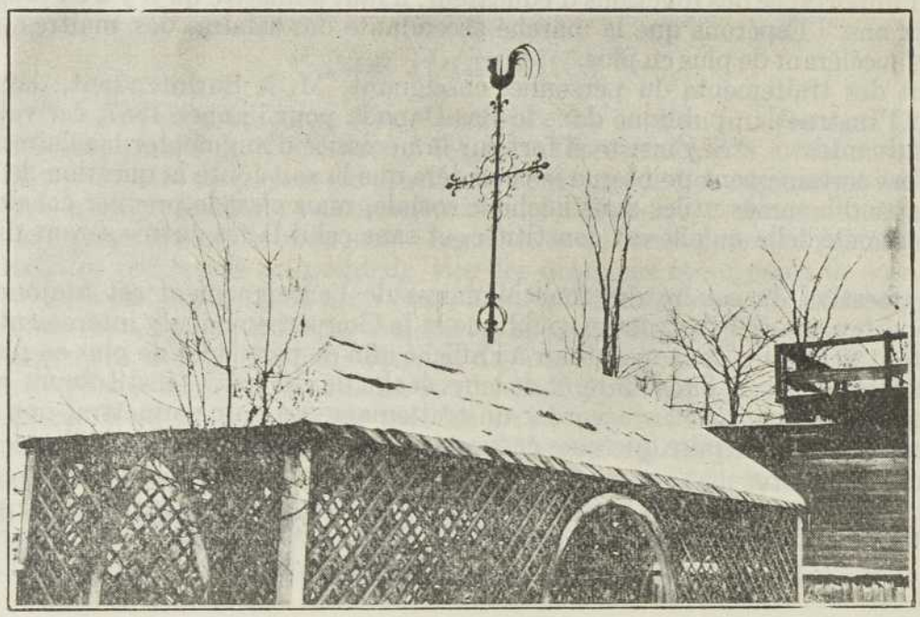
JULES GOURDAULT.

PRÉCIEUSES RELIQUES HISTORIQUES CONSERVÉES AU MONASTÈRE DES URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES

Lors de notre dernière visite à l'École normale des Ursulines des Trois-Rivières, nous avons eu la bonne fortune de voir et contempler deux reliques historiques précieuses: la première, c'est la croix de fer forgé qui surmontait le clocher de la vieille église des Récollets sous le régime français; la seconde c'est l'Ermitage dont la construction remonte à 1806.

Nous publions ci-contre les photographies de ces deux reliques, photographies absolument inédite, grâce à la délicatesse des Dames Ursulines des Trois-Rivières. Nous devons aussi à ces Dames les deux notices intéressantes qui suivent.

C.-J. M.



La Croix fleurdelisée

C'était en 1776. Les Pères Récollets allaient partir... Dès 1692, sur le terrain acheté par Frontenac, leur syndic, les Pères avaient élevé un couvent et une église. On disait alors comme aujourd'hui, "l'église des Pères."

Depuis la cession, les Anglais, un peu partout, prenaient une église catholique pour y célébrer les offices de leur culte. Aux Trois-Rivières comme à Montréal, ce fut celle des Récollets qui leur agréa.

Il fallut la dégarnir des emblèmes chers aux catholiques.

La croix du clocher tomba la première: une grande croix de fer forgé, haute de neuf pieds, portant à ses extrémités les fleurs de lis de la France royale. Il y avait plus d'un demi-siècle que cette croix dominait la ville: elle veillait sur le tombeau du Frère Didace; elle vit Mgr de Saint-Vallier s'agenouiller sur l'humble tombe du modeste Frère convers pour lui demander sa guérison et se relever guéri. Elle projetait sur la maison de la Vérandrye un flot constant de grâces et de bénédictions. Elle vit tous les gouverneurs se prosterner dans la petite église. Montcalm visitant ses soldats blessés à l'Hôpital lui envoyait un grand salut militaire.

Le R. P. Isidore Marsolet, le dernier des Gardiens du couvent, remit à la Mère Thérèse de Jésus cette croix emblématique. Elle surmonte aujourd'hui un pavillon du jardin des Ursulines, à l'entrée de celui des Normaliennes. A tous, elle répète: "Le salut est dans la croix."

Les Français nous l'ont apportée, ils nous ont légué leur langue et leur foi et ils sont passés. D'autres maîtres sont venus. Nous vivons encore à l'ombre de la croix; mais nous passons: seules nos œuvres survivront. La croix du Berceau est un poème. Les générations qui se succèdent dans les murs antiques du Monastère de Saint-Ursule le lisent avec piété. Elles y trouvent RELIGION et PATRIE en deux tômes: Histoire de France, Histoire du Canada.

URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES.



La chapelle de Nazareth

Cet ermitage est une relique pour les Ursulines des Trois-Rivières. Sa construction remonte avant l'incendie de 1806.

Alors, cette maisonnette était à l'usage du jardinier qui, le soir venu, y remisait bêches, rateaux, pelles et ferrées.

En 1821, les Ursulines de la Nouvelle-Orléans demandèrent des sujets à leurs Sœurs du Canada. Québec en donna trois et Trois-Rivières, un, dans la personne de Mère Saint-Hélène, née Marie-Anne Lottinville.

Elle séjourna deux ans à la Louisiane, mais sa santé ne put se faire aux chaudes effluves des zônes tropicales. L'évêque et le médecin lui conseillèrent de revenir au Canada. Elle obéit de bonne grâce. Entre autres beaux souvenirs de son séjour dans ce fervent monastère, elle rapportait celui des petits ermitages élevés dans les cours et jardins.

Aux Trois-Rivières, elle visa la maison du jardinier, et les Supérieurs lui permirent volontiers de la transformer en oratoire.

Un tableau de l'Assomption de la Vierge décora le mur au-dessus de l'autel, un minuscule de chemin de croix y fut érigé, des reliquaires disposés çà et là.

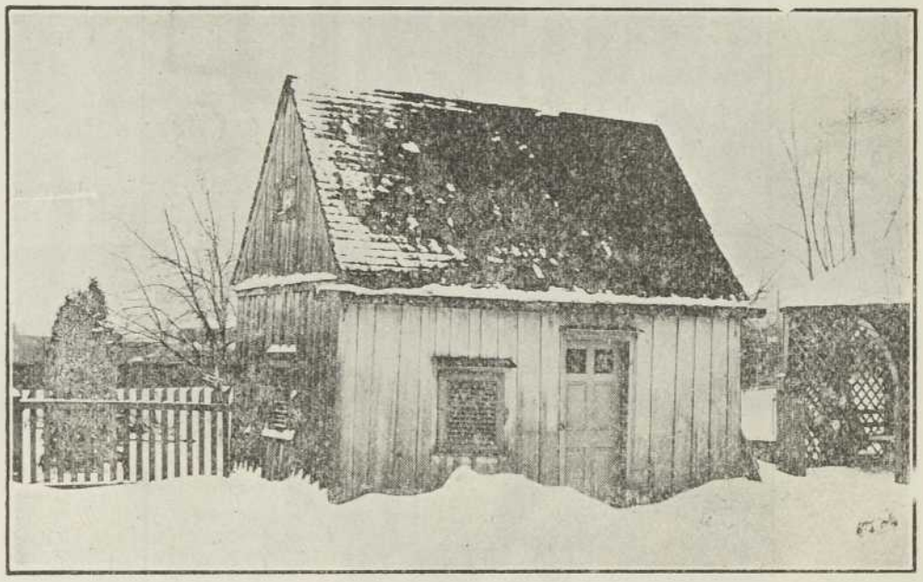
Un jour de gloire brilla sur ce lieu : celui des Noces d'or de sa gardienne le 22 octobre 1851.

La maison de Nazareth restaurée, embellie, recouverte d'une nouvelle couche de chaux fut choisie comme lieu de rendez-vous. Un arc étincelant de cinquante luminaires entoure la statue de "La Porte du ciel", un parement orné de cinquante couronnes de fleurs peintes,

renferment en poésie la vie abrégée de la Jubilaire. Un triomphal *Te Deum* monte vers l'éternelle Patrie. L'héroïne du jour est au comble du bonheur. Elle n'avait que 66 ans. Elle vécut encore de nombreuses années.

Les religieuses en retraite y passent des heures de solitude: les élèves y vont par groupe, en chantant des cantiques. La Communauté s'y rend en procession, le 15 août, pour accomplir le vœu de Louis XIII.

URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES.



La chapelle de Nazareth

MÉTHODOLOGIE

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE ET A L'ÉCOLE NORMALE

LORSQUE L'ENFANT PARAIT

(Pour *"L'Enseignement Primaire"*)

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris. Son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux,
Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être,
Se dérident soudain à voir l'enfant paraître,
Innocent et joyeux.

Soit que juin ait verdi mon seuil, ou que novembre
Fasse autour d'un grand feu vacillant dans ma chambre
Les chaises se toucher,
Quand l'enfant vient, la joie arrive et nous éclaire.
On rit, on se récrie, on l'appelle, et sa mère
Tremble à le voir marcher.

Quelquefois nous parlons, en remuant la flamme,
De patrie et de Dieu, des poètes, de l'âme
Qui s'élève en priant;
L'enfant paraît, adieu le ciel et la patrie
Et les poètes saints ! la grave causerie
S'arrête en souriant.

La nuit, quand l'homme dort, quand l'esprit rêve, à l'heure
Où l'on entend gémir, comme une voix qui pleure
L'onde entre les roseaux,
Si l'aube tout à coup là-bas luit comme un phare,
Sa clarté dans les champs éveille une fanfare
De cloches et d'oiseaux.

Enfant, vous êtes l'aube et mon âme est la plaine
Qui des plus douces fleurs embaument son haleine
Quand vous la respirez;
Mon âme est la forêt dont les sombres ramures
S'emplissent pour vous seul de suaves murmures
Et de rayons dorés.

Car vos beaux yeux sont pleins de douceurs infinies,
Car vos petites mains, joyeuses et bénies,
N'ont point mal fait encore;
Jamais vos jeunes pas n'ont touché notre fange,
Tête sacrée ! enfant aux cheveux blonds ! bel ange
A l'auréole d'or !

Vous êtes parmi nous la colombe de l'arche.
Vos pieds tendres et purs n'ont point l'âge où l'on marche,
Vos ailes sont d'azur.
Sans le comprendre encore vous regardez le monde.
Double virginité ! corps où rien n'est immonde,
Ame où rien n'est impur !

Il est si beau l'enfant, avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite apaisés,
Laissant errer sa vue étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie
Et sa bouche aux baisers !

Seigneur! préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
Frères, parents, amis et mes ennemis même
Dans le mal triomphants,
De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants!

V. Hugo, *Les feuilles d'automne.*

EXPLICATION LITTÉRALE

v. 1.—*Le cercle de famille*: la famille rangée en cercle.—Le poète reprend la même image aux v. 2 et 3 de la strophe suivante.

v. 4.—*Les plus souillés*: le mal, le péché souille l'âme, la salit. En même temps, il laisse souvent sa marque sur la figure même. Le poète a donc le droit de parler de fronts souillés.

v. 5.—*A voir l'enfant*: sens à la fois temporel et causal: lorsqu'ils voient, parce qu'ils voient...

v. 7.—*Mon seuil*: Le seuil, c'est exactement la pièce de pierre ou de bois qui, enfoncée en terre juste sous une porte, rend la clôture plus parfaite. Par suite le mot désigne l'entrée d'une habitation.

Juin... novembre: le printemps, avec ses frondaisons; l'automne, avec ses premiers froids.

v. 8-9.—*Fasse... se toucher*: Enfermé entre le verbe (*fasse*) et son complément d'objet direct (*les chaises se toucher*), le long complément circonstanciel (*autour d'un grand feu vacillant dans la chambre*) nous donne bien la sensation d'un cercle de famille à la fois large et serré.

v. 8: *feu vacillant*: vaciller, c'est être remué par une sorte de tremblement dans un sens ou dans un autre, le mot désigne donc exactement le mouvement tremblotant des flammes dans la cheminée.—Mais comment le feu peut-il *vaciller dans la chambre*? C'est *son reflet* qui, lui aussi, semble vaciller sur le plancher ou sur les murs.

v. 10: *la joie arrive et nous éclaire*: la joie est comme une lumière spirituelle qui éclaire les visages.—Voyez, au contraire, l'expression une sombre tristesse.

v. 11.—*On se récrie*: se récrier, c'est redoubler de cris. Ici, on redouble les cris *d'admiration*.—Souvent, au contraire, se récrier, c'est protester par des cris redoublés.

v. 17.—*Les poètes saints*: reprenant la conception grecque de *l'inspiration* poétique, Victor Hugo, comme tous les romantiques d'ailleurs, voit dans le poète un élu de Dieu marqué d'un signe sacré.

v. 22.—*L'aube*: moment où la lumière du soleil commence à blanchir.

v. 23: *Fanfare*: concert d'instrument de *cuivre*.—Le mot serait peut-être un peu fort, appliqué au seul chant des oiseaux; mais la voix des cloches s'y ajoutant, l'image devient plus exacte.

v. 25 et suivants.—Toute cette strophe 5, remplie d'images un peu forcées peut-être, exige qu'on l'explique avec quelque détail.—De même que, au matin, la plaine exhale, comme une haleine, le parfum de toutes ses fleurs; ainsi, de l'âme du poète, éclairée par cette aube qu'est l'âme de l'enfant, ne se dégage que suavité.—Autre image: à l'esprit du poète, vigoureux mais soucieux (mon âme est *la forêt* dont les *sombres ramures*...), la venue de l'enfant apporte la joie et la lumière: (s'emplissent pour vous seul de *suaves murmures* Et de *rayons dorés*).

v. 32.—*Vos petites mains joyeuses et bénies*: La joie naturelle aux enfants se manifeste dans chacun de leur geste; et, pour ainsi dire, jusque dans leurs mains; et l'innocence de leurs mains est une bénédiction divine.

v. 35.—*Tête sacrée*: Si l'on se rappelle avec quel religieux respect Notre-Seigneur lui-même parle des enfants, l'expression du poète ne paraîtra pas exagérée.

v. 37.—*La colombe de l'arche*: symbole de pureté et de paix.

v. 38.—*Vos pieds tendres et purs*: tendres, c'est-à-dire faciles à blesser; *purs*, puisqu'ils n'ont pas touché cette *fange* qui est le mal (v. 34.).

... *N'ont point l'âge où l'on marche*: L'homme marche, sur des routes plus ou moins difficiles, pour aller au travail, au succès, etc. L'enfant, qui n'est qu'insouciance et joie, semble toujours courir, sinon voler.

v. 39: *Vos ailes sont d'azur*: Le poète reprend et complète sa métaphore du v. 35: *bel ange*. Appliquée aux enfants, cette métaphore est devenue presque banale.

azur: bleu clair, bleu céleste. Hugo multiplie, on le voit, les images qui évoquent la lumière et la couleur du ciel.

v. 41-42.—*immonde... impur*.—Adjectifs synonymes, le premier étant peut-être plus énergique que le second.

Ces deux vers sont rattachés par simple apposition aux idées précédentes, qu'ils résument.

v. 44.—*Sa douce bonne foi*: il est à la fois confiant et sincère.

v. 47: *Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie*: Innocent, confiant et avide, l'enfant aspire à jouir de tout, et de tout son être.

v. 52.—*Fleurs vermeilles*: l'adjectif vermeil désigne exactement un *rouge vif*; ici, il s'agit, semble-t-il, de toute fleur aux couleurs éclatantes.

v. 53.—*La cage sans oiseaux*: ce mot cage est inattendu et un peu fâcheux, car si les fleurs sont la parure de l'été, si la ruche est la demeure naturelle des abeilles, si la maison est faite pour les enfants, la cage représente pour l'oiseau une prison à laquelle il n'était pas destiné.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Aucun sentiment n'a plus heureusement inspiré V. Hugo que l'amour paternel. La mort tragique et prématurée de sa fille Léopoldine (1843) lui dictera de pathétiques chefs-d'œuvre. Mais, tout jeune encore, il a célébré l'enfant avec une délicatesse, une allégresse aussi, et une fraîcheur d'imagination délicieuses. On s'en rendra compte en relisant une de ses œuvres les plus populaires "*Lorsque l'enfant paraît...*", tirée des *Feuilles d'Automne.*

Inspiration et composition:

C'est, pour alnsi dire, une ode à la beauté, à l'innocence radieuses des tout-petits.

A) Au bienfait que répand sur nous la seule apparition d'un enfant, le poète consacre cinq strophes entières; et, pour le célébrer, il trouve des accents de plus en plus personnels, de plus en plus intimes.

Il nous montre d'abord un enfant quelconque dans une famille quelconque (str. 1)

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris...

Puis, il nous introduit à son propre foyer (str. 2 et 3).

Soit que juin ait verdi *mon seuil*, ou que novembre
Fasse autour d'un grand feu vacillant dans la chambre
Les chaises se toucher,
Quand l'enfant vient, la joie arrive et *nous* éclaire...

Après quoi, s'isolant de ses amis, de ses proches, il reste seul à seul avec l'enfant, auquel il consacre, pour ainsi dire, les puissances de son âme (str. 4-5).

Enfant, vous êtes l'aube et mon âme est la plaine...

Mais qu'elle s'exerce sur un groupe ou sur un individu, sur un étranger, un ami, un parent, quelle puissance n'est pas celle de l'enfant ! Messager de lumière, il dissipe toute tristesse, qu'elle soit née de l'épreuve ou du remords (str. 1.) il répand autour de lui la joie (str. 2); à son charme, rien qui puisse résister:

L'enfant paraît; adieu le ciel et la patrie
Et les poètes saints ! la grave causerie
S'arrête en souriant.

Bien plus, il opère en l'âme humaine la même rénova ion qu'opère en la nature le jour nouveau.

Enfant, vous êtes l'aube, et mon âme est la plaine
Qui des plus douces fleurs embaume son haleine
Quand vous la respirez;
Mon âme est la forêt dont les sombres ramures
S'emplissent pour vous seul de suaves murmures
Et de rayons dorés.

B) Cette influence pacifiante et féconde tient à deux causes: la beau é, l'innocence, toutes deux rayonnantes, de l'enfant.

Le poète les indique, l'une d'elles du moins, dès la première strophe, quand il fait paraître soudain l'enfant

Innocent et joyeux.

C'est la même idée de pureté qu'il exprime au milieu:

Enfant, vous êtes l'aube.

Mais c'est dans la seconde partie seulement qu'il peint avec un détail complaisant cette double beauté de l'âme et du corps enfantins:

Car vos beaux yeux sont pleins de douceurs infinies.
.....
Tête sacrée ! enfant aux cheveux blonds, bel ange
A l'auréole d'or !

De cette double beauté même, le charme est si fascinant qu'il en devient exclusif. Il offusque tout; autour de lui, tout disparaît.

Tout à l'heure, en effet, le poète contemplait un spectacle varié, il peignait un tableau à personnages multiples; l'enfant y paraissait bien au centre, en pleine lumière, attirant à lui l'attention des autres. Mais ces autres avaient leur vie, leur physionomie propres; nous entendions leurs applaudissements, leurs cris, nous voyions briller leurs yeux, se dérider leur

front, s'organiser leur groupe familial, nous assistions à leurs conversations. Puis, ils s'effacent; et, avec eux, le poète lui-même, un instant si étroitement uni à l'objet de sa tendre admiration (strophe 5). Le tableau est devenu portrait.

Portrait détaillé, avons-nous dit. Car voici les *beaux yeux* de l'enfant, ses *petites mains*, ses *jeunes pas*, sa *tête sacrée*, ses *cheveux blonds*, ses *pieds tendres et purs*.

Mais si ces détails sont peut-être trop nombreux (la strophe 7, souvent supprimée d'ailleurs dans les Anthologies, n'ajoute vraiment rien aux strophes 6 et 8), ils n'ont ni la sécheresse ni la mièvrerie si fréquentes dans les miniatures. Et ils ne dispersent pas l'attention. Au contraire, chaque phrase, on pourrait dire chaque mot, fortifie la double impression qui fut la nôtre dès le début: impression de beauté souriante et de radieuse pureté.

Son doux regard qui brille, avait dit le poète, de l'enfant *innocent et joyeux*. Quand, à ce trait sommaire, il substituera un portrait complet, il accentuera, il développera, mais, à vrai dire, il n'ajoutera rien:

Car vos beaux yeux sont pleins de *douceurs infinies*
Car vos petites mains, *joyeuses* et *bénies*,
N'ont point mal fait encore;
Jamais vos jeunes pas n'ont touché notre fange.
Tête *sacrée* ! enfants aux cheveux *blonds*, bel *ange*
A *l'auréole d'or*.

(Et je laisse de côté la strophe suivante qui prêterait aux mêmes remarques: *colombe de l'arche... pieds tendres et purs... ailes d'azur.*)

Et quand dans une exclamation dernière, le poète résume, pour ainsi dire, toutes ses raisons de tendresse et d'admiration, il revient encore aux mots du début (*Son doux regard qui brille*, str. 1;—son *doux* sourire, sa *douce* bonne foi, sa vue étonnée et ravie, str. 8.) Et s'il ajoute ce trait nouveau, l'inlassable émerveillement, l'insatiable avidité des petits:

Laissant errer sa vue ingénue et ravie,
Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie
Et sa bouche aux baisers;

deux epithètes discrètes (*ingénue... jeune*) rappellent l'idée première d'innocence, comme l'élan même de l'enfant (*offrant sa bouche aux baisers*) nous ramène au cercle de famille un instant oublié.

Ainsi comme il avait peint d'abord en expliquant un peu, le poète explique ensuite plus abondamment sans cesser de peindre; et le développement même que prend sa pensée en fait mieux voir et sentir l'intime unité.

C) Tout naturellement, ensuite, il souhaite jouir toujours du bonheur qui est aujourd'hui le sien. Alors, il adresse au ciel une prière. *Fervente* pour lui-même, cette prière est, de plus, *touchante* parce qu'à un désir personnel bien légitime, il ajoute un souhait charitable pour les autres, ses frères, ses parents, ses amis, et ses ennemis mêmes. Enfin elle est d'une mélancolie discrète et pathétique: parce que dans sa forme négative (*préservez-moi, préservez* ceux que j'aime, etc.), elle évoque l'image du malheur:

L'été *sans* fleurs vermeilles,
La cage *sans* oiseaux, la ruche *sans* abeilles,
La maison *sans* enfants.

Commencé sur un mode joyeux, vif, clair et sonore (str. 1-2); monté à un ton de fanfare éclatante (str. 4); revenu à l'allégresse plus douce, plus recueillie d'un cantique (str. 6-7); le poème s'achève en supplication.

Tous ceux qui, au sein même des joies familiales, ont songé à l'épreuve toujours possible et murmuré une silencieuse prière, reconnaîtront ici la plus simple, la plus émouvante vérité humaine.

L'expression poétique.

Si ces strophes lyriques valent surtout par la sincérité, la délicatesse et la profondeur du sentiment, elles se recommandent encore par leurs qualités plastiques. Je ne veux pas dire par leurs qualités purement formelles, au sens conventionnel et scolaire du mot. Ici, les images ne sont pas des procédés habiles mais artificiels dont le poète embellirait son style, et qu'il ajouterait à une pensée d'abord abstraite et dépouillée. Hugo sait voir et faire voir; il sait discerner et peindre l'émouvante beauté des choses banales; il sait communiquer aux spectacles quotidiens une grandeur inattendue; il sait enfin nous faire pénétrer dans le domaine de l'esprit et de l'âme et, avec des mots, nous faire saisir l'insaisissable.

La réalité familière, la voici:

Soit que juin ait verdi mon seuil, ou que novembre
Fasse autour d'un grand feu vacillant dans la chambre,
Les chaises se toucher;
Quand l'enfant vient, la joie arrive et nous éclaire,
On rit, on se récrie,

Et il n'y a là que des détails exacts.

Mais voici deux tableaux tout différents. Un tableau nocturne d'abord, où passe comme le souffle d'une âme;

La nuit, quand l'homme dort, quand l'esprit rêve, à l'heure
Où l'on entend gémir, comme une voix qui pleure,
L'onde entre les roseaux...

Puis une aurore éclatante:

Si l'aube, tout à coup, là-bas luit comme un phare,
Sa clarté dans les champs éveille une fanfare
De cloches et d'oiseaux.

Et, de plus en plus, le poète va, dans la même phrase, associer hardiment l'élément concret à l'abstraction et le spirituel au matériel:

Enfant, vous êtes l'aube, et mon âme est la plaine
Qui des plus douces fleurs embaume son haleine
Quand vous la respirez...

Dans cet effort, on peut, il est vrai, trouver quelque tension, quelque complication aussi; mais, dans son audace même, l'image suivante est, à la fois, plus une et plus exacte:

Mon âme est la forêt dont les sombres ramures
S'emplissent pour vous seul de suaves murmures
Et de rayons dorés.

Surtout, lorsque s'oubliant soi-même, le poète ne songe plus à célébrer que l'innocente beauté des petits, c'est avec une aisance parfaite et une sûreté absolue que ses images peignent, tout à tour ou ensemble, le corps et l'âme de l'enfant:

Car vos beaux yeux sont pleins de douceurs infinies,
Car vos petites mains, joyeuses et bénies,
N'ont point mal fait encore;
Jamais vos jeunes pas n'ont touché notre fange,
Tête sacrée ! enfant aux cheveux blonds ! bel ange
A l'auréole d'or !

Donc, richesse et beauté des images, voilà un premier mérite formel.

Le second c'est l'ampleur, la variété et la sûreté des rythmes.

Nous avons indiqué déjà l'allure générale et les mouvements divers du morceau: aubade joyeuse et claire, fanfare éclatante et rythmée, cantique suave, (andante) supplication inquiète (adagio). Reste à préciser quelques détails.

A l'intérieur de chaque strophe, par exemple, le poète excelle à varier le mouvement.

Dans la première strophe, trois vers joyeux et sonores; puis un vers sourd, lent, avant un nouvel et rapide éclair:

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris; son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux;
Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être
Se dérident soudain, à voir l'enfant paraître,
Innocent et joyeux.

Seconde strophe, effets analogues et différents. Amples, tranquilles, les trois premiers vers nous montrent le cercle de famille au repos:

Soit que juin ait verdi mon seuil, ou que novembre
Fasse autour d'un grand feu vacillant dans la chambre
Les chaises se toucher...

Les deux suivants c'est la vie: lumière, mouvement et bruit:

Quand l'enfant vient, la joie arrive et nous éclaire
On rit, on se récrie, on l'appelle...

enfin, commençant à la fin du cinquième vers, la dernière proposition, comme mal équilibrée, a la brusquerie d'un geste inquiet:

. . .et sa mère
Tremble à le voir marcher.

De quelle chute pareillement tombe la troisième strophe ! Moins vif qu'au début du poème, le mouvement reste aisé avec plus d'ampleur:

Quelquefois nous parlons, en remuant la flamme,
De patrie et de Dieu, des poètes, de l'âme
Qui s'élève en priant. . .
L'enfant paraît, adieu le ciel et la patrie
Et les poètes saints !

et soudain, une détente douce, la pause d'un noble oiseau qui redescend sur le sol:

la grave causerie
S'arrête en souriant.

Nous ne pouvons commenter ainsi chaque strophe, mais la dernière mérite de nous arrêter encore un instant.

Un appel d'abord:

Seigneur ! . . .

une prière redoublée:

Seigneur, préservez-moi, préservez. . .

une énumération pressante:

Préservez ceux que j'aime
Frères, parents, amis. . .

et, dans un soudain allongement de la phrase, un trait inattendu

. . . et mes ennemis même
Dans le mal triomphants. . .

enfin, après un nouvel appel à Dieu, une dernière énumération d'un rythme large, régulier, et mélancolique, le soupir d'une tendresse inquiète:

De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs merveilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants !

Ces exemples suffisent à montrer quel maître versificateur était déjà ce jeune poète de vingt-huit ans, et nous pouvons conclure.

Dans la composition, quelques longueurs et répétitions; dans la présentation des images, parfois plus de vigueur et d'éclat que d'exactitude ou même de clarté: voilà les défauts que nous avons signalés au passage.

Mais le sentiment est sincère, vif et profond; l'imagination, tour à tour délicate, vigoureuse et colorée; le style plein, sonore ou suave; le rythme impeccable dans sa variété. Si donc ce poème n'atteint pas à la pure beauté de *Pauca meae*,—cette suite d'élégies familières et sublimes—, on comprend qu'il compte du moins parmi les plus *populaires* de Victor Hugo.

GAILLARD DE CHAMPRIS.

L'HISTOIRE NATURELLE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les arachnides

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

MAÎTRE.—Les arachnides forment une classe d'animaux articulés comprenant les araignées, les faucheurs, les mites et les scorpions. Ces derniers, qui ne se rencontrent pas dans nos climats, ne sauraient vous intéresser; par contre, vous connaissez déjà les araignées qui représentent le type le plus intéressant dans cette classe et dont je parlerai plus particulièrement au cours de cette leçon, les faucheurs, vulgairement appelés "araignées à grandes pattes", et les mites dont certaines espèces déterminent chez l'homme et les animaux une maladie de peau très grave.

ÉMILE.—Ne sont-ce pas également ces mites, qui attaquent en été les lainages et les fourrures ?

MAÎTRE.—Les étoffes et les fourrures sont attaquées par les teignes, insectes lépidoptères auxquels on donne souvent, mais improprement, le nom de mites.

PAUL.—Monsieur, je suis heureux que vous nous parliez aujourd'hui des araignées, car on m'a souvent dit ques ces insectes possèdent un instinct très développé.

MAÎTRE.—Vous me permettrez de vous faire remarquer, Paul, que les araignées ne sont pas des insectes, mais bien des arachnides. Voyons plutôt: Les insectes ont tous trois paires de pattes et leur corps se divise en trois parties distinctes qui sont la tête, le thorax et l'abdomen. Chez l'araignée, on remarque quatre paires de pattes; de plus, la tête et le thorax sont confondus en une seule masse.

ÉMILE.—Voilà une bestiole qui me semble bien faite pour inspirer la peur; certaines espèces sont d'horribles bêtes au corps et aux pattes velus et dont la vue seule fait frissonner. Ah! Je ne voudrais pas souffrir leur morsure.

MAÎTRE.—Si la Providence s'est plu à donner à l'araignée une apparence si terrible et qui éloigne d'elle ses nombreux ennemis, elle l'a en même temps douée d'une organisation physique aussi compliquée que parfaite qui émerveille les entomologistes les mieux avertis, et d'un instinct admirable qui lui sert si bien dans la guerre d'extermination des insectes nuisibles.

Les araignées se classent au rang des animaux carnassiers; véritables bêtes féroces, elles bondissent sur leur proie, la percent de leurs crochets redoutables et inoculent dans la plaie un venin qui, en paralysant la victime la réduit à l'impuissance. C'est généralement à l'aide des toiles qu'elles tendent que les araignées chassent les insectes. Si c'est une pièce importante qui se prend au piège, soit la mouche bleue de la viande, par exemple, il faut voir les prodiges de hardiesse, d'habileté et de ruse que déploie l'araignée pour réduire à l'impuissance la grosse mouche qui de son côté fait de son mieux pour dégager ses pattes de la toile gluante. Rapide comme l'éclair elle s'élance sur sa victime, y enfonce ses crochets empoisonnés, puis se retire. Les coups ont bien porté, car déjà la mouche éprouve les effets du poison et n'oppose plus qu'une faible résistance. La lutte n'est pas finie cependant; il faut maintenant que la prisonnière, encore redoutable, soit entourée de fils afin que tout mouvement lui soit impossible. Voilà son ennemi qui revient et, cette fois, joue si bien de ses pattes qu'il imprime à sa victime un rapide mouvement de rotation tout en filant la toile, qui à mesure s'enroule autour d'elle et paralyse ses mouvements. Sa proie ainsi emprisonnée l'araignée pourra la dévorer en toute sécurité.

YVON.—Où l'araignée trouve-t-elle les fils de soie dont elle fait ses pièges?

MAÎTRE.—Elle est sans contredit, la meilleure fileuse qui soit au monde. Par une organisation spéciale, elle peut transformer en soie la nourriture qu'elle absorbe. Dans son corps pourtant si petit, si délicat, se trouvent, mais à un état parfait, tout l'outillage, bobines, filières, tamis, etc., que l'on peut voir dans une filature moderne. Des glandes sécrètent une substance visqueuse qui sort par des trous nommés filières et qui se solidifie au contact de l'air pour constituer les fils qui servent à tisser la toile. Généralement l'araignée possède à la partie inférieure de son corps six filières ou tubes dont chacun constitue le plus ténu des tamis fins qui existent, puisqu'il contient un millier de trous; c'est donc dire que chaque brin formant les mailles d'une toile qui peut contenir environ 6000 brins tordus ensemble de manière à n'en former qu'un seul.

YVON.—L'araignée, m'a-t-on dit déjà, est une bête venimeuse?

MAÎTRE.—Elle est plutôt utile que nuisible et sa morsure ne peut tout au plus que produire chez l'homme une inflammation bénigne et peu douloureuse. Certaines espèces tropicales cependant, encore qu'elles ne soient pas réellement dangereuses, sont plus à craindre. La Mygale du Brésil est une très grosse araignée dont la longueur, en y comprenant les pattes, est de 3½ pcs. Cette espèce est assez forte pour s'attaquer même aux petits oiseaux. La Tarentule de l'Europe, quoique également très grosse, n'est pas aussi malfaisante qu'on a longtemps prétendu. Cette araignée appartient au genre Lycose et chasse non au moyen de toiles mais en poursuivant à la course ses proies. Il est certaines espèces de Lycoses dont le nid est un chef d'œuvre d'art; de forme cylindrique il est fait de soie d'une blancheur immaculée et possède une porte, à la face extérieure convexe et retenue à la paroi par une délicate charnière également faite de soie. La présence d'un ennemi est-elle signalée que vite la porte est fermée; l'intrus peut venir la forcer, il en sera pour ses peines, car l'araignée à l'intérieur la tient fermée en la tirant à l'aide de ses crochets qu'il fixe dans deux trous minuscules ménagés à cette fin.

YVON.—Les araignées d'eau que l'on voit l'été en grand nombre sur les ruisseaux, sont ils également des arachnides?

MAÎTRE.—Malgré leur nom d'araignée, ce sont des insectes qui appartiennent à l'ordre des diptères.

ÉMILE.—Y a-t-il chez les araignées les métamorphoses que l'on observe chez les insectes?

MAÎTRE.—Non. Les arachnides pondent des œufs desquels sortent les petites qui ont immédiatement leur forme définitive. L'araignée femelle porte dans un paquet soyeux ses œufs sur son dos; elle portera également, après l'éclosion, ses petits qui s'y accrocheront au moyen de filaments de soie. C'est une mère courageuse qui, au besoin, sacrifiera sa vie pour sauver sa progéniture.

Les fourmis

MAÎTRE.—Les fourmis sont des insectes appartenant à l'ordre des hyménoptères et vivant en société. Les colonies ou fourmilières se composent de mâles ailés, d'une ou plusieurs femelles ailées ou reines, et d'un grand nombre de neutres sans ailes. Les ouvrières et les soldats appartiennent à la dernière catégorie. Chez les premières, la tête est petite; elle est très grosse chez les soldats, lesquels possèdent de puissantes mandibules. Les femelles pondent les œufs que les ouvrières prennent ensuite sous leurs soins; après l'éclosion, ces dernières nourriront les larves et, plus tard, entoureront encore les nymphes de toute la surveillance et de tous les soins possibles, les portent, selon la température, soit à la surface de la fourmilière où elles seront chauffées par les rayons du soleil, soit au fond des galeries par les temps froids et humides. S'il vous est arrivé déjà, en soulevant une pierre des champs, de mettre à découvert les issues d'une fourmilière, vous avez pu constater que, insouciantes des dangers qu'elles courent elles-mêmes, les ouvrières n'ont qu'une seule préoccupation, sauver les nymphes qu'elles transportent à l'aide de leurs mandibules au fond des galeries souterraines. Les habitants d'une colonie s'aiment et se protègent mutuellement, tels les membres d'une famille bien unie; mais gare à la fourmi étrangère qui oserait pénétrer dans leur cité; elle serait impitoyablement tuée.

Chez ces insectes la mémoire est extraordinaire. Un des membres de la colonie, qui aurait été retenu à l'écart pendant des mois sera reconnu à son retour et reçu au milieu des manifestations de la joie la plus vive. On sait maintenant que l'odorat guide les fourmis et leur permet de reconnaître une sœur après une absence prolongée. Les naturalistes nous assurent même qu'elles ont une sorte de langage grâce auquel elles se comprennent les unes les autres, et que leur vie en société est régie par des lois qui règlent les plus menus détails. Il n'est pas étonnant que ces mêmes naturalistes placent la fourmi immédiatement après l'homme comme la plus sage de toutes les créatures.

ÉMILE.—Quel rôle jouent les fourmis-soldats dans une fourmilière?

MAÎTRE.—Ils sont les protecteurs des ouvrières qui vont à la recherche des matériaux de construction. Si ces dernières sont attaquées par des fourmis étrangères, les soldats feront jouer leurs fortes mandibules et éloigneront l'ennemi.

Des combats acharnés se livrent parfois entre les habitants de deux fourmilières, soit pour la conquête ou la défense d'un territoire, soit pour l'enlèvement des œufs et des nymphes. Ces guerres, entreprises et poursuivies d'après des plans préalablement mûris, sont des plus meurtrières; si l'approche des envahisseurs n'est pas signalée à temps, la fourmilière convoitée est vouée à une perte totale; de plus et au grand désespoir des vaincues, le parti vainqueur emmènera des prisonniers qui seront tués pendant les réjouissances du retour, et fera ample provision d'œufs et de nymphes, futures esclaves dont la vie entière sera vouée au service de la colonie ennemie.

Dans la fable "La Cigale et la Fourmi", La Fontaine exalte et avec raison la prévoyance de cette dernière; ce n'est là pourtant qu'une de ses nombreuses qualités. Au temps de l'abondance, la fourmi ne manque pas d'emmagasiner des vivres pour l'hiver; les grains sont recueillis et mis en réserve au fond des galeries où, par un phénomène encore inexplicable, ils perdent leur faculté germinative. Les pucerons qui, pendant l'été, lui ont fourni leur liquide sucré sont recueillis et transportés sous terre avec les feuilles nécessaires à leur subsistance et où ils constituent un véritable bétail. Ainsi, pendant les longs mois d'hiver, les vivres seront variés et abondants. Le célèbre naturaliste Audubon découvrit dans les forêts du Brésil certains insectes hémiptères gardés en captivité par les fourmis qui les employaient à traîner les fardeaux.

PAUL.—Les fourmis sont-elles utiles ou nuisibles?

MAÎTRE.—Elles détruisent dans les bois beaucoup de petits insectes franchement nuisibles. On les accuse, par contre, de se nourrir des fruits du verger, mais les dégâts qu'elles peuvent causer ainsi sont plutôt insignifiants. Cet insecte est doué d'une force physique surprenante et peut traîner facilement un fardeau de beaucoup supérieur à son propre poids; de plus, sa patience et son courage ne semblent pas avoir de limites.

On raconte qu'un jeune prince, en guerre avec un monarque étranger, vit son armée en déroute après la première bataille. Découragé par ce premier échec, il se retira dans la solitude de son jardin et donna libre cours à ses larmes. Soudain, son attention fut attirée par une petite fourmi qui traînait une grosse mouche et tentait de grimper avec son lourd fardeau sur la haute muraille de pierre du jardin. C'était, il faut l'admettre, une tâche ardue, mais la fourmi n'hésita pas un instant. Ses premières tentatives furent vaines; à peine avait-elle réussi à s'élever de quelques pouces, qu'entraînée par le poids de sa proie elle retombait à son point de départ.

Soixante-seize fois elle échoua, mais courageuse toujours, elle recommença et cette fois qui était la soixante-dix-septième, elle put enfin atteindre le sommet de la muraille. Ce fut une leçon pour le prince qui, honteux de s'être découragé après un seul échec, résolut de mettre en pratique ce que venait de lui enseigner une petite fourmi. Il réorganisa son armée, rencontra de nouveau son ennemi et, cette fois, le vainquit.

Le roi Salomon connaissait les belles qualités de ce vaillant petit insecte. Aussi, disait-il aux paresseux: "Allez voir travailler la fourmi et revenez plus sages:"

Une autre grande qualité de la fourmi c'est sa charité qu'elle est toujours disposée a exercer, soit en aidant une sœur, soit en partageant avec elle sa nourriture. Cet insecte, plus que tout autre, il me semble, exalte la sagesse du Créateur. Il est un modèle que nous devons nous efforcer d'imiter dans son activité, sa patience, sa prévoyance et sa charité.

E. LITALIEN,
Inspecteur d'écoles.

ÉTUDE DE LITTÉRATURE

A propos du dix-neuvième siècle littéraire en France

(Par les élèves du Cercle littéraire Sainte-Angèle, École Normale des Ursulines des Trois-Rivières).

Rose-Cécile, seule, écrivant.....
Yvonne, Georgette et Rachel entrent.

RACHEL.—Toujours vaillante, notre secrétaire!

GEORGETTE.—C'est la récréation, tu sais, Rose-Cécile.... On peut trouver plus amusant que le registre du Cercle littéraire.

ROSE-CÉCILE.—Plus amusant, sans doute.... Plus intéressant? je ne le pense pas. As-tu réfléchi, Georgette? Le compte rendu de nos dernières séances embrassera tout le dix-neuvième siècle et sera plus difficile qu'ennuyeux.

GEORGETTE.—Raison de plus pour différer ce travail. Les échos qui montent de la récréation favorisent médiocrement le labeur de la pensée. J'en écrirais un beau compte rendu, moi, dans de telles conditions!....

ROSE-CÉCILE.—Le rédiger, je n'y songeais guère. Je me contente d'en esquisser le plan afin de le présenter à l'approbation de Mlle la Présidente.

Mais puisque je vous tiens, chères amies, vous allez me venir en aide, n'est-ce pas?

YVONNE.—Volontiers, si nous y pouvons quelque chose.

RACHEL.—(désignant M.-Reine et Germaine qui entrent). En voici d'autres qui te porteront secours, Rose-Cécile.

ROSE-CÉCILE.—(riant).—Le conseil est au complet. J'expose tout de suite mon embarras. Prolongée pendant plusieurs semaines, notre étude si captivante du dix-neuvième siècle littéraire en France, menace d'être longue à résumer.

MARIE-REINE, présidente.—Et tu ne te sens pas de taille à composer tout un volume sur ce sujet?

GEORGETTE, (avec malice.)—Je suggère un expédient.... Oh! bien simple! Copie les cinq volumes du Père Longhaye et les normaliennes de l'avenir seront enchantées de ta *manière*....

ROSE-CÉCILE.—Allons, Georgette! sois sérieuse ou je te donne pour pénitence.... de tenir la plume à ma place.

RACHEL.—Impossible de résumer, même brièvement, tout le siècle, c'est clair. Mais quelques-uns des principaux écrivains ne fourniraient-ils pas un aperçu suffisant de l'époque, un abrégé de la littérature régnante?

YVONNE.—Le difficile sera de déterminer quels sont ces *principaux*.

MARIE-REINE.—Joseph de Maistre, l'un des premiers.

GERMAINE.—Et Louis Veuillot?

YVONNE.—Ozanam?

ROSE-CÉCILE.—Chateaubriand, Lamennais voudront avoir leur place. Leur influence leur assure ce droit.

GEORGETTE.—Moi, je veux Lacordaire: c'est le mien, celui-là.

YVONNE.—Montalembert suivra, puis Monseigneur Dupanloup. Oublierons-nous Monseigneur Pie, "l'homme le plus complet de son siècle"?

GERMAINE.—Monseigneur Freppel.

YVONNE.—Albert de Mun, de Bonald.

RACHEL.—Et vous ne direz rien de Victor Hugo, de Lamartine?

ROSE-CÉCILE.—Nous n'y tenons guère. Ils ont trop "guerroyé Dieu de ses dons" pour leur savoir gré du peu de bien dont nous leur sommes redevables. Pourtant, il faudra, bien malgré nous, nous attarder à leurs œuvres, considérables.

MARIE-REINE.—Même à ce compte-là, la liste des *principaux* s'allonge dans des proportions inquiétantes pour tes loisirs, chère Rose-Cécile.

ROSE-CÉCILE.—Et pour ma science, donc!....

GEORGETTE, (mi-souriante).—Et si nous en prenions *un*, un seul, qui serait la personnification de son siècle, (riant) la *synthèse* de ses contemporains?

ROSE-CÉCILE.—Trouve-le vite, celui-là, et indique-le!.... Jamais, avant le dix-neuvième siècle, on n'avait vu réunis des talents si nombreux, si puissants, mais si divers.

RACHEL.—Veux-tu conclure, du même coup, que le dix-neuvième siècle est plus grand même que le dix-septième?

ROSE-CÉCILE.—Hélas! non, car aucune période probablement n'aura dépensé en pure perte tant de richesses intellectuelles. Je dis mal: tant de ressources non pas seulement gaspillées, inutiles pour le bien, mais consacrées à l'œuvre du mal.

Pourtant, le dix-neuvième siècle avait sur le dix-septième de précieux avantages. Débarrassé du préjugé mythologique, plus intelligent du vrai lyrisme, il était libéré de ce que les classiques avaient de trop rigide dans l'observation des règles secondaires. L'histoire, la critique littéraire plus cultivée, le journalisme en faisait un siècle plus complet, aussi. Tu vois bien qu'il aurait pu s'élever plus haut, s'il avait su mieux diriger son essor.

GERMAINE.—Il s'est fourvoyé dès le début.

GEORGETTE, (moqueuse).—Hélas! Il a manqué sa vocation!

MARIE-REINE.—Conviens, Rose-Cécile, que nous t'avons grandement aidée. Te voilà bien plus avancée!....

ROSE-CÉCILE.—Je me trouve devant vous absolument comme en face des écrivains du dix-neuvième siècle. Excellentes ouvrières.... en puissance, je suis ici pour vous empêcher de *manquer votre vocation*. Allons! donnez votre mesure!.

(à suivre)

LA RÉDACTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE

(Cours moyen: 4ème année)

Lettre

SUJET.—Un de vos amis vous a invité à l'accompagner pour aller dénicher de jeunes oiseaux. Ecrivez-lui une lettre par laquelle vous lui faites connaître que vous ne pouvez pas accepter sa proposition, et essayez, par quelques bonnes raisons, de le détourner de ce projet.

CANEVAS

A.—Suscription.

B.—Introduction.
- 1. Invitation.
- 2. Peine.

C.—Corps.
- 1. Refus.
- 2. Motifs.
  - *a*) agriculture.... comment?
  - *b*) chants...
  - *c*) plumage...
  - *d*) loi...
  - *e*) parents...
  - *f*) appel à la charité...

D.—Finale : Espoir.
E.—Souscription : Sévère.
F.—Lieu et date..

DÉVELOPPEMENT

Dans ta dernière lettre, tu m'invites à aller dénicher de jeunes oisesux. Cela me fait beaucoup de peine, car je te croyais plus raisonnable et plus humain.

Je ne suis pas assez cruel pour faire du tort à ces charmantes et innocentes bêtes; aussi je me garde bien d'accepter ton invitation. Je te supplie de ne pas exécuter ton funeste projet. D'abord, ces petits êtres rendent des services innombrables à l'agriculture; ils débarrassent les plantes d'une foule d'insectes nuisibles qui détruiraient une grande partie de nos récoltes. Et sans leurs chants mélodieux, les bois et les campagnes sembleraient déserts et inanimés! Leur plumage ne réjouit-il pas aussi nos regards?

Puis, la loi défend de détruire les oiseaux. Les parents pourraient donc être punis à cause de ta légèreté. Enfin, que diraient tes parents, si des méchants venaient t'enlever à leur affection? Ne fais donc pas à d'autres créatures ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même.

J'espère que tu réfléchiras sérieusement à ces quelques considérations et que tu n'exécuteras pas ton projet: c'est à cette seule condition que je reste.

Ton ami pour la vie,
X...

Charlesbourg, le 2 avril 1927.

MARCHE A SUIVRE

1o Transcription à l'avance du sujet au tableau noir;
2o Lecture mentale et examen du sujet par les élèves;
3o But de la lettre et moyens à employer pour l'atteindre *sûrement et rapidement*; c'est-à-dire entretien pour amener l'enfant à *trouver* les idées, à les *disposer*, enfin à les *exprimer* convenablement;
4o Copie par les élèves du canevas dressé au fur et à mesure;
5o Développement à l'école ou à la maison du canevas pris en note;
6o Correction individuelle par le maître ou simultanément au tableau;
7o Remise du devoir corrigé sur le cahier-journal.

HYGIÈNE—NOTIONS PRATIQUES

1ère Leçon

Notions d'hygiène générale

DE LA PROPRETÉ.—ABLUTIONS.—BAINS

Nous devons veiller avec le plus grand soin à la propreté de notre corps.

La peau transpire.—Après un travail fatigant, ou par une température élevée, la peau se couvre de sueur. Mais la transpiration n'a pas seulement lieu dans ces conditions exceptionnelles, elle est continuelle. La sueur s'échappe par de petits trous placés à la surface de la peau et nommés pores. Elle débarrasse le sang de substances nuisibles, et maintient notre corps à une température toujours égale.

La peau respire comme les poumons. Il arrive que la sueur, les matières grasses, les poussières de l'atmosphère obstruent les pores. Quand on connaît les fonctions de la peau, on voit la nécessité d'entretenir tout le corps dans un parfait état de propreté.

Le bain de propreté, ou bain tiède, se prend trois heures au moins après le repas. Le bain a, en outre, pour effet de ramollir les muscles et d'activer la circulation du sang.

Les ablutions d'eau froide stimulent les fonctions de la peau. Ces ablutions doivent être rapidement prises. Un grand bassin en zinc et une grosse éponge suffisent pour ces ablutions.

Le bain de pieds chaud attire le sang vers les extrémités et dégage la tête.

Le nécessaire de toilette comprend, à défaut de bain, deux cuvettes, une grosse éponge et des serviettes. Tout cela doit être propre. Il faut rincer et essuyer la cuvette et le pot à eau chaque matin.

EXERCICES PRATIQUES

1. Préparer une eau pour bain à la température voulue.
2. Montrer un nécessaire de toilette en indiquant l'usage de cet objet.

LOCUTIONS VICIEUSES

Ne dites pas:	Mais dites:
De façon *à ce* que.	De façon que.
Je consens *à ce* qu'il vienne.	Je consens qu'il vienne.
De manière *à ce* que.	De manière que.
J'ai reçu deux piastres *en accompte.*	J'ai reçu deux piastres à compte.
Je *m'adonnais* à passer, lorsque...	Je passais, lorsque...
Fil *d'alton.*	Fil de laiton.
Faire application.	Faire une demande.
On a de l'*arce.*	On a de l'espace, tout l'espace voulu.
Une *arêche* de poisson.	Une arête de poisson.
Ma pendule *prend de l'arrière.*	Ma pendule retarde, est en retard.
L'assistance des enfants à l'école.	La présence des enfants à l'école.
Avant-z-hier.	Avant-hier.
Une *avisse.*	Une vis.

HISTOIRE DU CANADA

Un grand anniversaire

Avril 1534—Avril 1927

Parti de Saint-Malo le 20 avril 1534, Jacques Cartier et ses compagnons, au nombre de soixante et un, montés sur deux vaisseaux, atteignirent les côtes de Terreneuve le 10 mai. Deux mois après, à savoir le 24 juillet, au nom du roi de France, François 1er, et en présence de deux cents sauvages, il prit possession du pays en y plantant une croix, affirmant par là, sous l'égide du signe de notre rédemption, la souveraineté de Dieu et du monarque Français sur les nouvelles terres qu'il venait de découvrir. La croix avait trente pieds de hauteur et portait au centre l'écusson fleurdelisé de la France; la légende suivante était sculptée en tête: "Vive le Roy de France."

De retour à Saint-Malo le 5 septembre de la même année, Jacques Cartier avait, dans l'espace de cent trente-sept jours, exploré Terreneuve, le Labrador, les Iles-de-la-Madeleine, l'Ile-du-Prince-Édouard, la péninsule de Gaspé et la baie des Chaleurs jusqu'à Matapédia.

Mais la gloire de Cartier se rattache plutôt à son second voyage, en 1535-36, lorsque, après avoir mis pied à terre à Stadaconé, maintenant la ville de Québec, il remonta le Saint-Laurent jusqu'à la bourgade d'Hochelaga, aujourd'hui Montréal. Il escalada le Mont-Royal et fut ravi du panorama qui s'offrait à ses yeux, embrassant la plaine, le fleuve et les montagnes qui marquent le confluent du Saint-Laurent avec la rivière Outaouais.

L'intrépide navigateur malouin, découvreur du Canada, passa l'hiver de 1535-36 sur les bords de la rivière Saint-Charles, à l'embouchure de la rivière Lairet. Son équipage eut beaucoup à souffrir du scorbut, alors qu'il perdit huit de ses marins.

Dès les premiers temps de la Nouvelle-France, la Providence veilla sur les destinées de notre pays. Consacrée à Dieu dès sa découverte, l'œuvre de civilisation a été poussée avec ardeur par les premiers missionnaires et continuée jusqu'à nos jours par notre clergé et nos institutions d'éducation.

Fondé dans la foi, notre pays s'est développé à l'ombre de la croix; notre province, grâce au dévouement de notre épiscopat, a grandi et prospéré, et notre influence rayonne aujourd'hui dans toute l'Amérique du Nord.

B. C. D.

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE DIRECTE

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

L'Enseignement Primaire, dans ses dernières livraisons, a exposé comment ce servir de la méthode directe pour l'enseignement de la langue anglaise. Un texte du Cours moyen de la série des livres: "La Classe en Anglais", y a été étudié, ou plutôt l'on a suggéré comment s'y prendre pour le présenter d'une façon attrayante. A l'avenir, nous prendrons des leçons dans l'un ou l'autre des différents livres, nous montrerons quel parti un professeur éveillé, peut tirer de ces intéressantes lectures pour l'enseignement de la langue seconde. Il est évident que le maître, suivant ses aptitudes, son imagination et le soin qu'il apporte à préparer ses leçons, pourra encore trouver davantage à glaner dans ces lectures.

LECTURE DU MORCEAU

Une très grande attention doit être apportée à la prononciation et à l'accent. Une bonne prononciation ne s'acquiert que par la répétition fréquente des mêmes sons et des mêmes mots, ou du moins de mots à désinence semblable. Le maître doit donc s'appliquer à prononcer doucement, distinctement; à donner aux voyelles surtout, le son qu'elles doivent

avoir dans les mots en question. Ceci est très important; la signification varie du tout au tout suivant que la voyelle est longue ou brève, ouverte ou fermée. Si le professeur n'est pas sûr de lui-même sur ce point, qu'il consulte un bon dictionnaire, ou mieux encore, qu'il lise la leçon devant une personne connaissant bien l'anglais. L'on pourrait dire la même chose de l'accent qui, mal placé, trahit le plus souvent l'étranger. Des mots ayant même racine, ont parfois leur accent sur des syllabes différentes; ainsi *op'posite, oppo'sitive, opposi'tion, po'litics, poli'tical, politi'cian; ef'ficacy, effi'cient, effica'cious; he'ro, hero'ic; dic'tate, dicta'tor, dictato'rial.*

Voici un procédé qui pourrait être suivi pour la lecture d'un morceau. Le professeur lit quelques mots formant un sens; la classe entière les répète, plusieurs fois, si nécessaire, et l'on continue ainsi jusqu'à ce qu'une phrase ait été lue. Le même texte est ensuite relu par plusieurs élèves séparément; le maître au besoin corrige les erreurs de prononciation et d'accent. Si les alinéas ne sont pas trop longs, on pourrait substituer l'alinéa à la phrase. Il importe de ne pas aller trop vite. Ici, lentement et sûrement mènera certainement à vite et bien. Tous les élèves, du moins autant que faire se peut, devraient lire séparément et à haute voix, au moins une fois par jour.

(DEUXIÈME LIVRE.—LA CLASSE EN ANGLAIS)

TEXTE.—"AN ACCIDENT".

One Sunday, Philip was going to Vespers; it was a very cold day in winter. He *met* a lot of boys with skates *flung* over their shoulders; they were making their way to the river.



Among them was a boy, Jack by name, who very often played *truant*. He was far from being *noted* as a good boy, for he liked all kinds of mischief. He asked Philip to come and slide with them.

Philip refused and the *bully* made fun of him, saying: "Oh, tied to your mother's.... apron string".—"It is a very good string to be tied to," replied Philip, and he went his way.

A little farther on, Jack and his *gang* met an old man, who said to them; "Boys, are you running to the river? There has been a *thaw*, and the ice is not yet strong enough to *bear* you up; you will certainly fall through the water."

Hearing this, the boys paused, they feared to *venture* on the ice. Jack alone did not *heed* the old man's *warning*. He *stepped* upon the ice, and cried out to the other boys: "Shame, you *cowards*! there is nothing to be afraid of!"

But Jack had not slid far, when the ice broke under his feet; he fell up to his neck into the water.

Seeing this, all his *companions* ran off. Jack must have *perished* had not the good old man turned to his help and drawn him out. He was *trembling* from head to foot. He was as *pale* as *death*, and, at first, could not *utter* a word.

Jack half frozen and with *chattering* teeth, was led home by some of his friends who had come back. Philip met them as he returned from the church. Their sad faces told *plainly* how their day's fun had ended. "A good string, indeed," they said *sorrowfully* to Philip.

Le texte de cette leçon, comme celui qui a déjà été étudié, "The Three Robbers", prête à une foule d'exercices. Dans la leçon présente on se limitera à trois de ces exercices: conversation sur l'image, questions sur le texte, récit abrégé ou fait en d'autres termes. Il n'est pas nécessaire de poser tant de questions sur un texte, mais il s'agissait ici de montrer le parti qu'un professeur peut en tirer.

CONVERSATION SUR L'IMAGE

How many persons do you see in the picture? In the picture, I see five persons.

How many men do you see?—I see only one man.

How many boys?—I see four boys.

Where are those boys?—One of them is in the river; the others are in the field.

Of what season does the picture remind you?—The picture reminds me of winter.

Mention something that recalls winter.—There is ice on the river; the trees are bare; there is snow on the ground; the man is warmly clothed, and the three boys in the field are wearing heavy caps or toques.

Who is in the river?—Jack is in the river.

How much of him do you see? I see his head, his left arm and his right hand.

Who is near the river?—A man is near the river.

Why does he not go on the river?—He does not go on the river because the ice is not strong enough to bear him.

How do you know it?—Jack is only a boy, and he went through the ice; the man is much larger and he also would therefore break through the ice.

What does the old man?—He holds his cane in his right hand, and he tells Jack to take hold of it.

Why does the man hold the tree with his left hand?—He is afraid to slide in the river; by holding the tree, he has more strength to pull the boy out.

Why do the other boys stay far from the river?—They are young and are afraid to come near.

What makes you think they are afraid?—They are keeping close together, and the smallest one is holding the biggest one by the arm.

How far is Jack from the edge of the river?—I think he is not more than four or five feet off.

Do you think he will be saved?—Yes, I thing he will be saved.

CONVERSATION SUR LE TEXTE

When did the accident happen?—The accident happened on a Sunday.

What day of the week is Sunday?—Sunday is the first day of the week.

How many days are there in a week?—There are seven days in a week.

Name them.—Sunday, Monday, Tuesday, Wednesday, Thursday, Friday and Saturday.

Where was Philip going?—Philip was going to Vespers.

What are Vespers?—Vespers are a religious service held on Sunday afternoon or evening.

Where do Vespers take place?—Vespers take place in the Church.

Does that service take place in the morning?—That service takes place in the afternoon or in the evening.

What church service is celebrated in the morning?—Mass is said in the morning.

What kind of a day was it?—It was a very cold day.

How was the day?—The day was very cold.

Do you suppose it was a bright day?—Yes, I suppose it was a very bright day.

Why do you suppose so?—Because bright days are often cold in winter.

What is the warmest season of the year?—Summer is the warmest season of the year.

How many seasons are there?—There are four seasons, Spring, Summer, Autumn and Winter.

Did Philip meet any one on his way to church?—Yes, Philip met a lot of boys.

What is the meaning of to meet?—To meet means to come upon or across.

Where were they going?—They were going to the river to skate.

How do you know they were going to skate?—They had their skates with them.

Where were their skates?—Their skates were flung over their shoulders.

How could they be flung over their shoulders?—They were held together with a strap.

What did the boys intend to do on the river?—The boys intended to skate on the river.

What is a river?—A river is a stream larger than a brook or a creek; boats usually can sail on.

Point out the verbs in this first paragraph.—Was going—was—met—were making—flung.

Find the subject of each of these verbs.—*Philip* is the subject of *was going; it*, subject of *was; he*, subject of *met; they*, subject of *were making*.—Flung is a participle; it has no subject.

In what tense are all these verbs.—These verbs are in the past tense. Sum up this paragraph in one sentence.—One very cold Sunday in Winter, as Philip was going to Vespers, he met a lot of boys who were going to skate on the river.

What boy besides Philip mentioned in the second paragraph.—Jack is mentioned besides Philip in the second paragraph.

Where did Philip meet him?—Philip met him will the lot of boys who were going to skate.

Was Jack a good boy?—No, Jack was not a good boy.

How do you know it?—It is said that he was playing truant.

What does the expression mean?—The expression means that he was missing school without reason.

How often was he playing truant?—He was playing truant very often.

Was Jack noted as good boy?—No, Jack was not noted as a good boy?

What is the meaning of noted in this expression?—Noted means here considered, looked upon, known.

Replace noted by those words.—He was far from being considered, looked upon, known as a good boy.

Say what a good boy usually does.—A good boy usually prays well. He loves and obeys God, his parents, his teachers, and he is polite towards everybody.

What did Jack like to do?—Jack liked to do all kinds of mischief.

Explain this otherwise.—Jack liked to cause trouble to everybody, to play tricks especially upon good people.

What did Jack propose to Philip?—Jack proposed to Philip to come to slide with them.

Do you ever slide?—Yes, we slide down the hills in winter.

What do you use to slide?—We use sleds to slide down the snowy hills.

Did Philip accept to go sliding?—No, Philip refused.

How do you think Philip refused?—Philip must have said something like this: "My mother told me to go to church; she does not want me to miss Vespers on Sunday; so I shall obey her."

How is Jack called in the third paragraph?—In the third paragraph, Jack is called a bully.

What is a bully?—A bully is a rough boy, who is usually more insolent than courageous.

Instead of: "The bully made fun of him", what could you say?—I could say: The bully laughed at him.

What did he say?—He said: "Oh! tied to your mother's apron string!"

What words are omitted in the expression: The words: "You are", are omitted.

What is an apron?—An apron is an article of dress worn in front to protect the clothes.

Who wears an apron home?—My mother and my sisters wear an apron when they work.

Why do they wear an apron?—They wear an apron to protect or preserve their good clothes.

Did Philip answer the bully?—Yes, Philip answered saying: "It is a very good string to be tied to".

What is a string?—A string is a small cord or a slender strip of leather used for tying things.

What do you think of Philip's answer?—I think that it shows that Philip is a good, obedient child.

Did Philip stop to listen to Jack's remarks?—No, he went on his way, that is, he kept on walking towards the church.

Conjugate: to go on my way, at the present tense, indicative mood: I go on my way, you go on your way, he goes on his way, we go on our way, you go on your way, they go on their way.

What happened farther on?—Farther on, Jack and his gang met an old man.

Where did they meet him?—They met him on the road that leads to the river.

What is a gang?—A gang is a group of persons acting together for a purpose.

Give an exemple where the word *gang* comes in.—There is a gang of men working on the railroad.

Has the word gang a good meaning in the story?—No, Jack and his friends were united but not for a good purpose.

What did the old man say to those boys?—The old man said: "Boys, are you running to the river? There has been a thaw, and the ice is not yet strong enough to bear you up; you certainly will fall through the water."

What is a thaw?—A thaw is a rise in temperature, causing the ice and the snow to melt.

Was the thaw taking place when the boys met the old man?— No, it had already taken place.

How do you know it?—The verb expresses it; the old man says: There "has been" a thaw.

What other word shows that the thaw had taken place?—The old man adds: "The ice is not *yet* strong enough to bear you up. The word *yet* shows that it is cold, but it has not been cold long enough to get thick ice.

What is ice?—Ice is frozen water.

What is ice used for?—Ice is used to skate on in winter; in Summer it is used to keep the milk, the meats and the fruits cool.

What is the contrary of strong.—Weak is the contrary of strong.

Give the meaning of to bear.—To bear means to hold, to support.

Express the idea of the sentence: The ice is not yet strong enough to bear you up, using weak and to hold instead of strong and to bear. The ice is still too weak to hold you up.

If the ice is not strong enough, what will happen?—The boys will certainly break through the ice.

Point out in the first four paragraphs the verbs that are in the past tense.

Was going, was, met, were making—was, played, liked, asked—refused, made fun, replied, went—met, said.

What did the gang do on hearing the old man?—The boys paused when they met the old man, that is, they stopped.

Why did they stop?—They stopped because they feared to venture on the ice.

Explain the verb; to venture.—To venture means to run a risk, to take a chance.

Express in a different manner: *Hearing this, the boys paused, they feared to venture on the ice.*—When the boys heard the words of the old man, they stopped, as they were afraid to take a chance on the ice.

Explain *to heed* and *warning.*—To heed means to pay attention to, to mind.—Warning is a notice, a caution against danger.

How could you therefore express the sentence:—Jack alone did not heed the old man's warning?—Jack was the only one not to pay attention to the old man's notice.

What did Jack do?—Jack then stepped on the ice.

Express *stepped* otherwise.—Jack walked on the ice; Jack put his feet on the ice.—Jack skated on the ice.

What did he do once on the ice?—Once on the ice, he cried to the other boys, that is, he shouted to the rest of the gang.

What did he say.—He said: "Shame, you cowards! there is nothing to be afraid of."

What is a coward?—A coward is a man or a boy without courage, a poltroon.

What does *Shame* stand here for?—Shame stands here for: You ought to be ashamed of yourselves.

Conjugate: to step upon the ice at the past tense.—I stepped, you stepped; he stepped, we stepped, you stepped, they stepped upon the ice.

Conjugate: to be afraid of nothing at the present tense, indicative mood.—I am afraid of nothing, we are afraid of nothing, he is afraid of nothing, you are afraid of nothing, they are afraid of nothing.

Express to be afraid of by a single word.—To fear.

Put the last two sentences into one.—Jack, not minding the old man's words, stepped upon the ice and shouted to the other boys: "Shame! you cowards! there is nothing to fear!"

Did Jack go far?—No Jack did not slide far.

What does *slide* mean?—To slide means to move along a surface as on snow or ice without losing contact with it, to glide.

What happened then?—The ice broke under his feet.

What broke under his feet.—The ice did.

Explain why Jack did not slide any longer.—The ice was broken; so Jack lost contact with it; this ended his sliding.

At what tense is the verb broke?—It is in the past tense.

Is it a regular verb?—No it is an irregular verb, the principal parts of which are to break, broke, broken.

What followed the breaking of the ice? Jack fell into the water.

How deep was the river there?—About four and a half feet.

How do you know it?—Jack is a young boy about five feet tall, and he has water up to his neck.

Did Jack's companions run to his help?—No they all ran off.

When did they run off?—They ran off as soon as they saw Jack fall through the ice into the water.

Do you think that Jack and his chums were real friends?—I do not think so; otherwise the boys on the bank would have done their best to help Jack out of danger.

Do you know a proverb that applies to true friends?—Yes, here it is: A friend in need is a friend indeed.

Who went to Jack's help?—The old man ran to Jack's help.

How does the story express that he ran?—It is said that the good old man hurried to his help.

What would have happened if he had not helped Jack?—Jack would have perished in the water.

Express the idea of perishing in other words.—Jack would have died or passed away.

Give another word for drawn him, drawn him out.—Pulled him out.

What is the opposite of to draw and to pull.—To push is the opposite.

Give the principal parts of to draw.—To draw, drew, drawn.

Describe Jack as he was when he came out of the water.—He was trembling from head to foot; he was as pale as death, and, at first, could not utter a word.

Give other words for trembling.—Shaking, quivering, shivering.

What made him tremble?—The cold water and the emotions caused by the danger he had been in, made him tremble.

How is the trembling noticed?—The hands and the legs shake, the teeth chatter.

Explain the expression: *pale as death.*—This means that Jack was as pale as a dead man.

Was Jack as talkative as before he went on the river.—No, for it is said he could not utter a word, that is he could not pronounce or speak a word.

In what tenses are the different verbs in this paragraph.—*Ran, past, must have perished,* conditional present; *had hurried, had drawn,* pluperfect, indicative mood; *was trembling, was,* past; *could utter,* conditional present.

In what state was Jack when he came out?—He was half frozen and was shaking.

Who brought him home.—Some of his friends who had come back when the danger was over, brought him home.

Explain: chattering teeth.—This expression means to make noise with the teeth by rapid collision.

What is the singular of teeth.—Tooth is the singular.

What is the general rule to form the plural in the nouns?—The plural in the nouns is generally formed by adding *s* to the singular.

What nouns in the text do not form their plural regularly.—bully, bullies, tooth, teeth; man, men; church, churches; foot, feet.

How do you suppose Jack's friends led him home.—Very likely, two were holding him by the hands, and the others followed the group.

Whom did they meet on their return.—They met Philip.

Where was Philip coming from?—Philip was returning from church.

What service had he attended?—He had attended Vespers.

Was it necessary for Philip to ask them any questions?—No, their sad faces, and Jack's sad condition plainly told the story.

Give other words for plainly?—Evidently, simply, quickly, merely.

What was ended for the day?—Their fun or pleasure was ended.

Did Philip say anything?—No. Philip did not say anything.

Did Jack's friends speak to Philip?—Yes, they repeated Philip's words in answer to Jack's sneers: "A good string indeed!"

How did they say them?—They said them sorrowfully that is in a tone full of sorrow.

Use other words instead of sorrowfully.—Sadly, mournfully, painfully, sorely, regretfully, pitifully.

Find some words expressing the contrary.—Joyfully, playfully, merrily, gladly, laughingly, gaily.

Relate the story in your own words. One Sunday afternoon, Philip met a lot of boys who were going to skate on the river.

The leader, Jack, invited him to go with them. Philip refused, as his mother had told him to go to church. An old man saw the gang going to the river, he warned the boys of the danger they would run, as there has been a thaw. Jack did not mind the old man and started to skate. He had gone only a few yards when the ice broke, and he fell up to the neck into the frozen water. The old man flew to Jack's help and pulled him safely to shore. Jack's companions who had run away at the sight of danger, came back and took him home. On their way back, they met Philip and praised him for obeying his mother.

F.-ANATOLIUS-LOUIS,
de l'Instruction chrétienne.

N. B.—Un catalogue de 96 pages, qui contient des extraits illustrant le contenu et la disposition des livres de la série "La Classe en Anglais" sera envoyé à toutes les personnes qui en feront la demande. (Procure des Frères de l'Instruction chrétienne, Laprairie, P. Q.)

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE

AVRIL 1927

Association des deux plans—les parallélépipèdes. Modèles à emprunter: le rabot, l'armoire, le plumier, les droites, etc., etc...

1ère année.

1ÈRE SEMAINE

Dessin perspectif: brique de savon.

2ème SEMAINE

Dessin perspectif: la règle.

3ème SEMAINE

Dessin de mémoire: grande brosse de peintre.

4ème SEMAINE

Dessin décoratif: le cerf-volant.

2ième année.

1ère SEMAINE

Dessin perspectif: boîte aux œufs.

2ème SEMAINE

Dessin perspectif: coffret d'écolier.

3ème SEMAINE

Dessin de mémoire: auto de livraison.

4ème SEMAINE

Dessin décoratif: décoration du cercle.

3ième année.

1ère SEMAINE

1ère lecon:—Dessin perspectif: panier.
2ème leçon:—Dessin géom.: un encrier de bureau d'élève.

2ème SEMAINE

1ère leçon:—Dessin perspectif: panier à fruits.
2ème leçon:—Dessin géom.: l'armoire de la classe.

3ème SEMAINE

1ère leçon:—Dessin de mémoire: une botte.
2ème leçon:—Dessin géom.: échelle 1½ po. au pi.

4ème SEMAINE

1ère leçon:—Dessin décora tif: décoration de l'assiette.
2ème leçon:—Dessin géom.: exercices à l'échelle, 1½ po. au pi.

4ième année.

1ère SEMAINE

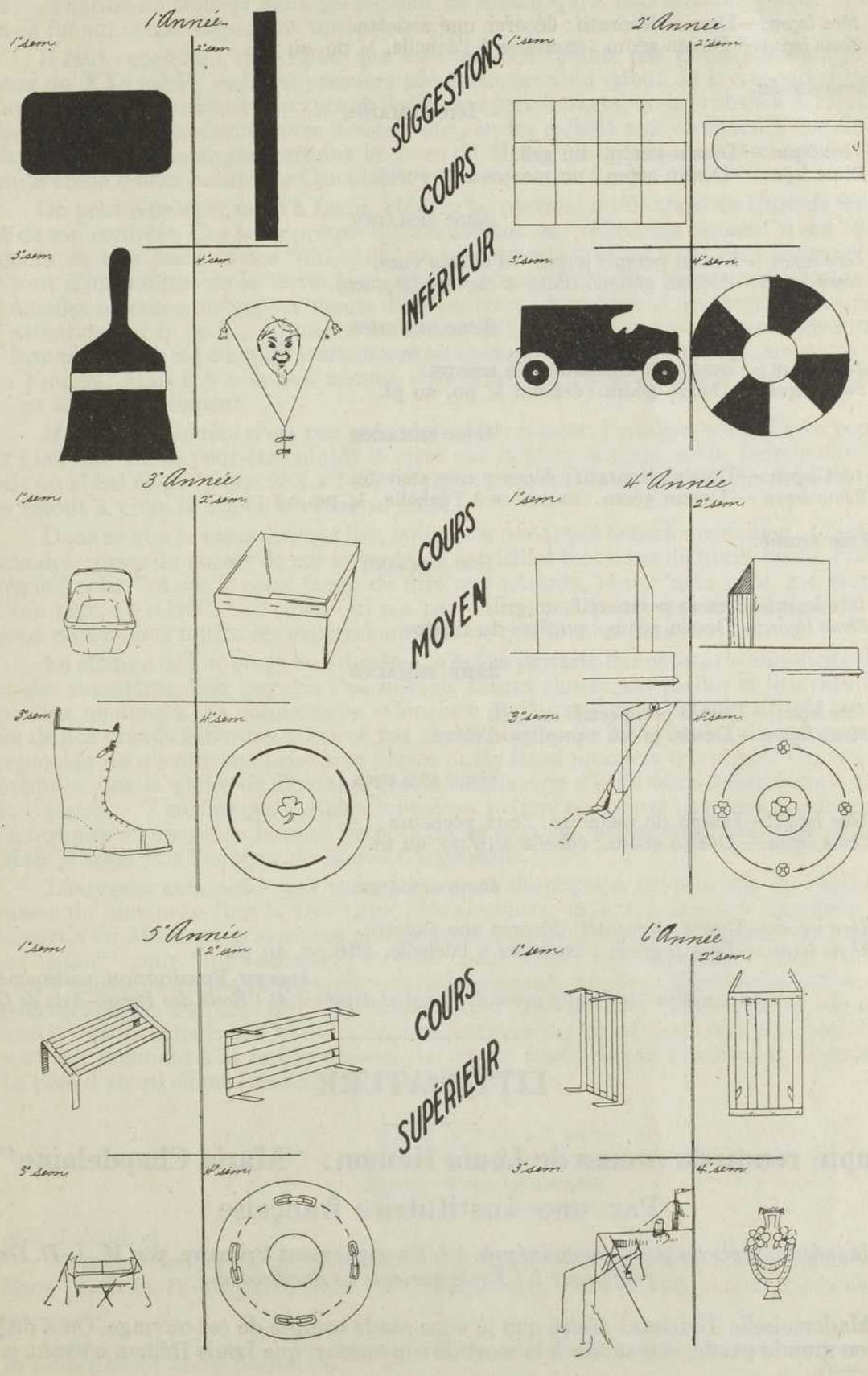
1ère leçon:—Dessin perspectif: boîte cubique.
2ème leçon:—Dessin géom.: support pour p apier à toilette—élévation, vue de côté.

2ème SEMAINE

1ère leçon:—Dessin perspectif: autre vue de la boîte cubi que.
2ème leçon:—Dessin géom.: support pour papier à toilette—coupe, plan.

3ème SEMAINE

1ère leçon:—Dessin, de mémoire: un enfant se balançant.
2ème leçon:—Dessin géom.: échelle ¼ po. au pi.


SUGGESTIONS
COURS INFÉRIEUR
1re Année
1er sem.
2e sem.
3e sem.
4e sem.
2e Année
1er sem.
2e sem.
3e sem.
4e sem.
COURS MOYEN
3e Année
1er sem.
2e sem.
3e sem.
4e sem.
4e Année
1er sem.
2e sem.
3e sem.
4e sem.
COURS SUPÉRIEUR
5e Année
1er sem.
2e sem.
3e sem.
4e sem.
6e Année
1er sem.
2e sem.
3e sem.
4e sem.

4ème SEMAINE

1ère leçon:—Dessin décoratif: décorer une assiette.
2ème leçon:—Dessin géom.: exercices à l'échelle, ¼ po. au pi.

5ième année.

1ère SEMAINE

1ère leçon:—Dessin persp.: un gril.
2ème leçon:—Dessin géom.: un marteau (3 vues).

2ème SEMAINE

1ère leçon:—Dessin persp.: le gril—d'autres vues.
2ème leçon:—Dessin géom.: boîte à cigares (3 vues).

3ème SEMAINE

1ère leçon:—Dessin de mémoire: les scieurs.
2ème leçon:—Dessin géom.: échelle ¼ po. au pi.

4ème SEMAINE

1ère leçon:—Dessin décoratif: décorer une assiette.
2ème leçon:—Dessin géom.: exercices à l'échelle, ¼ po. au pi.

6ième année.

1ère SEMAINE

1ère leçon:—Dessin perspectif: un gril.
2ème leçon:—Dessin géom.: pupitre du maître.

2ème SEMAINE

1ère leçon:—Dessin perspectif: un gril.
2ème leçon:—Dessin géom.: pupitre d'élève.

3ème SEMAINE

1ère leçon:—Dessin de mémoire: deux pêcheurs.
2ème leçon:—Dessin géom.: échelle 3/16 po. au pi.

4ème SEMAINE

1ère leçon:—Dessin décoratif: décorer une assiette.
2ème leçon:—Dessin géom.: exercices à l'échelle, 3/16 po. au pi.

JOSEPH PLAMONDON, *instituteur*,
Ancien élève de l'École normale Laval et diplômé de l'École des Beaux-Arts de Québec.

LITTÉRATURE

Compte rendu du roman de Louis Hémon: "Maria Chapdelaine" (1)

Par une Institutrice française

(*Etude inédite et très au point communiquée à L'*Enseignement Primaire, *par M. J.-D. Dufour, professeur à l'École normale de Sherbrooke*)

Mademoiselle Touchard désire que je vous rende compte de cet ouvrage. On a dit qu'il doit, en grande partie, son succès à la mort de son auteur; que Louis Hémon n'ayant jamais

(1) Résumé d'une conférence donnée à Paris par Mlle C. Dard, institutrice française, devant le Cercle Sainte-Catherine, le 18 juin 1922.

fait rien qui vaille (je vous donne tout cela sous bénéfice d'inventaire), son père fut très étonné et... charmé de trouver dans ses papiers, ce roman qui a une certaine valeur; il le publia, et ce fut un succès dépassant toute prévision.

Il faut cependant remarquer que les Canadiens peints par Louis Hémon, ne sont pas ceux du XXe siècle, mais les premiers pionniers, ceux du début de la vie canadienne. Tout auteur est libre de choisir l'époque où il situe ses personnages, mais le nôtre a le tort de décrire des villes toutes modernes avec cinéma, etc., en les mêlant aux campagnes des défricheurs. Faute de cette remarque, certains lecteurs de *Maria Chapdelaine* se sont écriés: "Cela ôte toute envie d'aller habiter le Canada!"

On peut reprocher aussi à Louis Hémon le portrait qu'il trace du Curé de Saint-Henri et de son confrère. Ces bons prêtres qui accueillent les "réflexions pieuses" avec "des hochements de tête brefs et des "oui, oui!" un peu distraits" et sont par trop paysans! "Il avait " tout d'un homme de la terre: le masque jaune et décharné, les yeux méfiants, les larges " épaules osseuses, même ses mains dispensatrices des pardons *miraculeux* (j'appelle votre " attention sur ce mot...) étaient des mains de laboureur, aux veines gonflées sous la peau " brune". Qu'il y ait eu, qu'il y ait encore au Canada des prêtres-paysans, nous en avons aussi en France. Mais il y a là-bas, comme chez nous, un clergé distingué que cette description a pu blesser justement.

Maria Chapdelaine n'est pas précisément un roman; l'intrigue y tient très peu de place et l'héroïne serait peut-être plutôt la mère que la fille; la mère, cette femme dont son mari fait un si bel éloge (pages 233 à 242) (1); Maria devient héroïque à la fin du récit quand elle se résout à vivre la vie qu'a vécue sa mère.

Dans ce que je viens de vous lire, vous avez remarqué le parler canadien. C'est peut-être une des causes du succès de cet ouvrage. Ces vieilles locutions de notre vieille France! "son règne" pour "sa vie"; cette façon de dire aux parents, non: "mon père, ma mère", mais: "son père, sa mère". Le chien qui n'a pas de nom et qu'on appelle simplement: "chien", vous retrouverez toutes ces expressions dans ce que je vous lirai encore.

Le charme de l'ouvrage en lui-même, c'est sa parfaite honnêteté; la simplicité des mœurs et des caractères, l'air pur qui s'en dégage, toutes choses auxquelles la littérature contemporaine ne nous a pas accoutumés. Conclure de là que Louis Hémon, s'il eût vécu, eût été un de nos grands écrivains, n'est-ce pas juger un peu vite? A combien d'auteurs pourrait-on reprocher de n'avoir pas brisé leur plume après leurs premiers ouvrages? Croyez-vous, par exemple, que la gloire de Rostand eût été amoindrie s'il ne nous avait donné que *Cyrano* et l'*Aiglon*... ? encore que l'*Aiglon* lui-même, malgré ses beaux passages, fourmille d'erreurs historiques et risque de fausser les notions de ceux qui apprennent l'histoire au théâtre... Mais je vous dois l'analyse de *Maria Chapdelaine*.

L'ouvrage commence par une pittoresque description de la sortie de l'église après la messe du dimanche (lire la 1ère page); les annonces de la semaine par Napoléon Laliberté; la sortie de Maria avec son père et leur rencontre avec François Paradis. Les expressions: un "adon" pour "un bonheur"; "icitte" pour "ici"; "c'est correct" pour "c'est juste"; sont à remarquer, nous les retrouverons fréquemment. Le vieux Nazaire Larouche, en dînant, pour demander du pain, dit: "Avez-vous cuit?" et de l'eau: "votre pompe elle marche-t-y bien?" et il confie bas à Maria: "Je leur conte ça par paraboles, c'est plus poli." Maria et son père prennent à la nuit le chemin du retour, conduits par leur cheval, Charles-Eugène. Le père d'abord chante un refrain de cantique:

"J'irai la voir un jour
M'asseoir près de son trône
Recevoir ma couronne
Et régner à mon tour.

puis il s'endort...

Le nom singulier du cheval venait d'une vieille rancune, éteinte depuis plusieurs générations par la mort des querelleurs. Un Chapdelaine avait donné ce nom à son cheval, pour

(1) Pour lire l'analyse de Mlle Dard, avec intérêt et profit, il convient d'avoir à sa portée le roman de Louis Hémon: *Maria Chapdelaine*.

avoir le plaisir de crier en passant devant la maison de son voisin: "Charles-Eugène, grand malvenant! vilaine bête mal domptée! marche donc, Charles-Eugène!" Depuis un siècle, la querelle était finie et oubliée, mais le cheval des Chapdelaine portait toujours le même nom.

La description de la route est fort belle. Je ne peux vous lire tout. Un passage un peu émotionnant est celui où les deux voyageurs passent la rivière gelée... Enfin, ils arrivent à la maison; nouvelle description qui ne manque pas de charme; un voisin, le seul qu'ils aient, Eutrope Gagnon, vient "veiller", comme on dit là-bas, et ils causent, comme causent tous les paysans: "Faire de la terre!" c'est la forte expression du pays, qui exprime tout ce " qui gît de travail terrible entre la pauvreté du bois sauvage et la fertilité finale des champs " labourés et semés. Samuel Chapdelaine en parlait avec une flamme d'enthousiasme et " d'entêtement dans les yeux". Ç'avait été tout son règne.

Durant plusieurs pages, l'auteur décrit l'arrivée du printemps, si impatiemment attendu après les longs mois d'hiver, enfin la visite promise de François Paradis, le jour où il rencontra Samuel et Maria, à la sortie de l'église de Péribonka (lire pages 45 à 54).

Le chapitre IV est une belle description des rudes travaux des défricheurs.

Au chapitre V, c'est une veillée, où paraît, pour la première fois, Lorenzo Surprenant, qui est aux États (lire p. 77 à p. 94.)

Au chapitre VI, c'est la fenaison, puis Maria qui songe à François Paradis en surveillant le four où cuit le pain.

Le chapitre VII décrit l'arrivée de l'automne, octobre amène la neige (ch. VIII). En décembre (ch. IX) c'est la tempête de neige, impossible d'aller à la messe de minuit et Maria récite les *mille Ave*. Parlant à des institutrices qui doivent lire à fond, je vous ferai remarquer qu'en certains passages, Louis Hémon parle de Dieu même ou des choses religieuses avec peu de respect. Ainsi page 33... cela n'est pas bien grave; voici qui l'est plus: p. 40, p. 96... La façon hâtive et quelque peu machinale dont Maria récite ses *mille Ave* sent la superstition.

Un joli passage est la conversation des époux Chapdelaine, le soir de Noël, p. 126, remarque, bas de la p. 133.

Le chapitre X, c'est la terrible nouvelle, apportée par Eutrope Gagnon, la mort de François Paradis qui s'est perdu dans les neiges, en voulant venir, pour Noël, malgré le danger qu'il courait.

Les enfants mâchent les premiers morceaux de tire, p. 136...

Page 152, encore une réflexion peu respectueuse pour la sainte Vierge. Au chapitre XI, c'est la visite, dont je vous ai parlé, du Curé de "Saint-Henri-de-Taillon", que les Canadiens nomment toujours "La Pipe", comme aux premiers jours, p. 159.

Au chapitre XII, nous assistons, à Honfleur, à une veillée où paraissent trois Français, déçus du Canada, p. 167. Lorenzo Surprenant décrit le labeur si pénible d'un habitant, c'est-à-dire d'un terrien, comparé aux facilités de la vie à la ville, et son récit émeut Maria et la tente... Lorenzo revient le lendemain et fait à Maria, sa déclaration en décrivant toujours la ville.

Au chapitre XIII, c'est le tour d'Eutrope Gagnon... Il ne sait que décrire la vie dure que connaît Maria... elle se souvient des descriptions de Lorenzo et... ne promet rien, p. 197, bas.

Le chapitre XIV raconte la maladie de la mère Chapdelaine. Une scène bien paysanne est celle des pilules apportées par Eutrope Gagnon, p. 202, et de toute la maladie. Le médecin est aussi paysan que ses malades. Eutrope va chercher le rebouteur qui se déclare impuissant (il faudrait tout lire!) et conseille d'appeler M. le Curé de Saint-Henri. La dernière communion de la mère Chapdelaine est fort touchante... Nous trouvons au chapitre XV, l'éloge de sa femme, par Samuel Chapdeleine... Maria lutte entre la vie de la terre et celle de la ville... les vieux instincts ancestraux triomphent, elle épousera Eutrope Gagnon et continuera la vie de sa mère. (Lire le chapitre XVI et la conclusion.)

Mlle C. Dard,

Institutrice française des Écoles libres de Paris.

DOCUMENTS SCOLAIRES

CONGRÈS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES A LA BAIE DES HA ! HA !

(suite et fin) (1)

LA TROISIÈME SÉANCE

M. le curé Coulombe, comprenant la noblesse de la cause de l'éducation et l'importance de ce congrès, mit généreusement à la disposition des organisateurs l'église de Saint-Alexis, qui seule pouvait recevoir la foule venue pour assister à la séance de clôture.

Les orateurs parlèrent dans le chœur. Le premier fut M. le curé de Saint-Alexis, qui souhaita la bienvenue en ces termes.

M. COULOMBE

M. le Président,

MM. les curés,

MM. les commissaires,

A la suite du curé de Bagotville et du curé de Port-Alfred, je suis réellement heureux de vous souhaiter la bienvenue dans la paroisse de la Grande-Baie, et les citoyens de cette paroisse, qui ont le cœur large et généreux, sont très heureux aussi de vous recevoir: Preuve, cette réunion nombreuse qui est devant vous.

Messieurs, j'aime à vous rappeler que la Grande-Baie est la plus ancienne paroisse du Saguenay. C'est ici même que sont débarqués les premiers blancs, les 21 Associés, qui ont fondé cette paroisse et qui ont semé sans relâche ensuite le grain qui nourrit les corps et perpétue la race. Et je n'hésite pas à dire que le plus grand nombre de ceux qui composent cette assemblée sont des descendants de ces héros du Saguenay, dont les noms sont gravés pour y être immortels sur le monument que vous avez tous admiré.

MM., le congrès touche à sa fin. Vous êtes à l'école depuis ce matin et vos maîtres ont été éloquents pour vous enseigner votre rôle de commissaire dans vos paroisses respectives et comme vous devez travailler à l'instruction et à l'éducation des petits Canadiens français pour en faire de bons citoyens et de grands patriotes.

Deux facteurs sont nécessaires absolument pour cela: l'école et le curé. Vous détenez le premier, mes chers amis, et j'espère que vous vous rendrez dignes de votre tâche en travaillant de concert avec votre curé au succès de vos écoles dans vos paroisses.

Pour moi, j'ai des compliments à faire à M. l'inspecteur et à MM. les commissaires de la Grande-Baie. On se donne réellement de la peine pour l'instruction et l'éducation des enfants, mais, il reste encore beaucoup à faire. Écoutez donc avec attention les orateurs qui vont terminer ce congrès comme vous l'avez fait depuis ce matin. Je m'adresse ici à tous les commissaires. Que ce congrès ne soit pas un vain mot pour vous, mais sachez mettre en pratique ce qui vous a été si bien dit par vos professeurs du jour que je salue encore une fois avec joie au milieu de vous.

J'espère que tous, nous emporterons de ce congrès un souvenir durable et fructueux.

L'orateur suivant fut M. C.-J. Magnan, qui prononça son troisième discours de la journée. Voici un résumé de ce discours.

M. MAGNAN

M. l'Inspecteur général parla de la famille en rapport avec l'école. L'endroit ne peut être mieux choisi, dit-il, pour parler une dernière fois aux commissaires d'écoles qui ont suivi le congrès. L'église, c'est le lieu de rendez-vous des parents chrétiens. La famille doit donner l'exemple non seulement durant les jours scolaires, mais le dimanche aussi.

---

(1) Voir L'*Enseignement Primaire* de mars 1927.

Heureux ceux qui peuvent sanctifier le dimanche chrétien, n'étant pas appelés à l'usine. Il est bien permis de se réjouir le dimanche, mais en chrétiens, après avoir suivi les offices religieux.

S'adressant aux mères de famille, M. Magnan rappelle que l'on a dit de bonnes choses d'elles durant le congrès et que l'on a besoin d'elles pour compléter les commissaires d'écoles. Les parents ne doivent jamais critiquer l'institutrice devant les enfants: ils doivent, au contraire, l'aider. Quand on croit que l'institutrice s'est trompée, qu'elle donne trop d'ouvrage à ses élèves, on va la voir et on s'entend avec elle tout simplement.

Il ne faut jamais faire les devoirs des enfants, car c'est les habituer à mentir et c'est les empêcher de progresser. Par contre, il est bon d'encourager et d'aider un peu les enfants pendant qu'ils font leurs devoirs. Pourquoi ne pas ménager, dans la maison, un endroit où les enfants puissent faire leurs devoirs?

C'est de toutes façons qu'il faut encourager les enfants. D'abord, il faut voir et signer les bulletins, en parler aux enfants et aux institutrices. Il ne faut jamais empêcher les enfants de fréquenter l'école, sauf les cas de vraie maladie. Vous êtes favorisés: en général, vos enfants ne sont pas trop éloignés de l'école.

J'emporte le meilleur souvenir de cette journée passée avec vous tous. Je fais des vœux pour que curés, commissaires et institutrices s'entendent parfaitement ici pour enseigner aux enfants le grand devoir de rester fidèles aux belles traditions de notre race. Ajoutez à l'enseignement sous ce rapport le bon exemple. Et, quand vous serez vieux, quand vous aurez petits-enfants et arrière-petits-enfants, vous jouirez du fruit de votre travail. Ainsi, avant d'aller rendre vos comptes là-haut, vous serez en mesure de conclure que, si la vie est une vallée de larmes, il est tout de même possible d'y sourire et d'espérer.

———

L'orateur suivant est M. Gustave Delisle, député provincial de Chicoutimi. Voici un résumé de son discours:

M. DELISLE

M. Delisle se proclame heureux de pouvoir dire aux maîtres locaux de l'éducation qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour favoriser la cause de l'éducation et d'ajouter que ses efforts ont été couronnés au moins d'un certain succès.

L'orateur dit que la journée a été fructueuse pour tous ceux qui y ont participé et que l'on peut escompter une moisson abondante de cette semence.

Nous sommes vraiment allés à l'école aujourd'hui. De façon générale,on s'acquitte un peu à la diable de la tâche de commissaire d'écoles. Il était bon que l'on vous en parlât clairement et avec autorité, comme on l'a fait depuis ce matin.

C'est bien entendu, l'institutrice ne donnera satisfaction et l'école ne sera efficace qu'en autant que les commissaires rempliront consciencieusement les devoirs de leur charge. J'espère que vous partirez d'ici plus éclairés quant à vos devoirs, mieux trempés pour les accomplir.

L'éducation est la préface de la vie. Si on donne à l'enfant tous les éléments intellectuels dont il a besoin, il sera plus tard bon citoyen et fera honneur à ses affaires. Tous les gou vernements attachent la plus grande importance au problème de l'éducation. Dans notreprovince, l'éducation est en dehors de la politique.

Dans le comté de Chicoutimi, le Gouvernement donne pour plus de $3000 de primes d'enseignement. Les commissaires doivent faire leur part, en donnant aux institutrices un salaire de $325 au moins. Il n'est pas raisonnable que des jeunes filles instruites usent leur santé sans retirer en retour un salaire convenable.

J'espère qu'au prochain congrès on pourra dire que les commissaires payent leurs institutrices plus cher. Je souhaite que M. Magnan, bien qu'il nous ait laissé entendre, dans son discours, qu'il achève d'assister personnellement à ces congrès, soit ici pour constater nos progrès sous ce rapport. D'ailleurs, la Province a encore besoin pour longtemps du dévouement, de l'intelligence et de l'expérience de M. Magnan.

Nous avons ici d'immenses ressources naturelles exploitées par de puissantes compagnies et sur lesquelles le Gouvernement va percevoir de belles sommes en taxes; et ces sommes sont destinées à l'éducation.

Ces énormes développements qui transforment notre région nous amènent des étrangers qui vont faire concurrence à nos gens. Il faut instruire nos enfants, si nous voulons qu'ils ne soient pas réduits à accepter partout les postes inférieurs. Nos enfants ne doivent pas souffrir de ce dont a souffert la génération présente. L'orateur cite l'exemple de Kénogami, où nos compatriotes montent sans cesse, grâce à leur compétence. Nous avons une population intelligente, qui ne demande qu'à apprendre.

M. Delisle est content de constater l'assiduité et l'attention avec lesquelles on a suivi les séances du congrès.

M. le Surintendant prononça ensuite le discours de clôture, dont voici un résumé aussi fidèle que possible.

L'HON. CYRILLE DELAGE

Je ne puis jamais me défendre complètement, victorieusement, de la crainte et de l'émotion quand je me lève, quand je m'avance pour répondre à l'invitation d'adresser la parole, et d'exprimer à un auditoire les sentiments qu'il m'inspire. Rien d'étonnant que je sois en ce moment sous le coup de ces deux sentiments, la crainte et l'émotion. Et comment pourrait-il en être autrement? La crainte est légitime après les discours sérieux, intéressants, éloquents que vous venez d'entendre; l'émotion profonde à la vue du spectacle touchant, salutaire, réconfortant dont nous sommes les heureux témoins: l'Église, l'État, la Famille, s'arrêtant autour d'un berceau, afin de buriner dans l'esprit, le cœur, l'âme de celui qu'il porte, sur les eaux du Nil de tous les pays, le cours de la vie, les principes qui en feront un être utile, un chrétien et un citoyen.

Mais j'ai déjà reconnu dans votre accueil l'esprit et ce cœur de notre bonne et brave population. Je puis donc compter une fois de plus sur la sympathie et l'indulgence.

Il me reste un devoir bien agréable à remplir avant que cette réunion prenne fin, tombe dans le gouffre du passé, non par exemple dans le gouffre de l'oubli. D'abord, je vous remercie de la gentille hospitalité que vous nous accordez depuis ce matin, vous tous, représentants des agriculteurs et des ouvriers de ce district, que je salue avec respect. Je vous félicite de l'heureuse manière dont vous faites les choses et je fais des vœux pour vous. Mes félicitations s'adressent à M. l'inspecteur Rochefort, aux commissaires, aux parents, aux membres du clergé, à tous ceux qui nous apportent leur concours.

L'éducation fut toujours et partout le souci constant des nations qui veulent vivre. En dépit de notre éparpillement, nous formons une nation, nous parlons la même langue, nous avons la même histoire, nous adorons le même Dieu, nous avons les mêmes espérances, les mêmes craintes quant à l'avenir.

Ce peuple, vous connaissez son histoire. Nos ancêtres sont venus semer ici la civilisation française et chrétienne. Avec eux, ils avaient des prêtres, des éducateurs, qui ont martelé notre âme nationale. Dans la pierre angulaire de chacune de nos maisons d'éducation, vous trouverez les noms de quelques prêtres ou missionnaires.

Nos ancêtres ont su rester français et catholiques sous l'égide du drapeau anglais. Aussi les saluons-nous comme de grands bienfaiteurs. Comme nous, nos enfants, dont la naissance est annoncée par la cloche de l'église paroissiale, ont droit non seulement au pain matériel, mais à la nourriture intellectuelle et morale que donnent l'instruction et l'éducation.

Tout en vivant le présent, nos ancêtres ont songé à l'avenir. Le monument des 21, en évoquant le passé, donne une leçon aux générations de demain. Il est beau d'avoir des ancêtres glorieux, mais ce qui importe, c'est de marcher sur leur traces.

Dieu merci, l'administration des écoles n'est pas centralisée ici entre les mains de l'État. Vous administrez vous-mêmes vos écoles. Tenez-y et voyez-y.

M. le Surintendant termine en assurant ses auditeurs qu'il fera tout son possible pour les aider à perfectionner leur organisation scolaire.

M. Rochefort ajouta ensuite quelques mots.

M. ROCHEFORT

M. l'inspecteur Rochefort, se défendant des félicitations qu'il a reçues au cours de la journée, dit que le succès est dû principalement aux sages directions qu'il a reçues de MM. Delâge et Magnan.

Il remercie M. Delâge d'être venu au congrès. Il remercie aussi M. Magnan, son ancien professeur, qui se dévoue à la cause de l'enseignement depuis 40 ans. Il remercie M. le député Delisle d'avoir suivi toutes les séances du congrès. Il remercie les curés, ces apôtres infatigables de l'éducation. Enfin, il remercie chaleureusement les commissaires, surtout ceux qui sont partis de loin, d'être venus assister au congrès moyennant des sacrifices réels.

J'espère, dit-il en terminant, que vous allez tous retourner chez vous plus convaincus que jamais de l'importance qu'il y a, pour vous, de suivre les diections du Département de l'Instruction publique.

M. le curé Coulombe récita une prière et tout le monde chanta l'hymne national *O Canada!*

Ainsi se termina une journée qui semble devoir marquer une date heureuse dans l'histoire de l'éducation chez nous. Dire que les congressistes sont retournés chez eux enchantés et remplis de bonnes résolutions, ce n'est dire rien de plus que la vérité.

"Le Progrès du Saguenay."

RAPPORT DE LA TREIZIÈME RÉUNION DE L'ALLIANCE CATHOLIQUE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL, SECTION DES INSTITUTRICES

Le 22 janvier 1927 eut lieu à l'école Montcalm la treizième réunion des membres de l'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal, section des institutrices. Mademoiselle Marie-Ange Nichol, institutrice à l'école St-Eusèbe, ouvrit la séance en interprétant au piano, avec succès, une valse de Chopin.

Mademoiselle Mercédès Grégoire, présidente, adressa aux invités et à ses collègues des paroles de bienvenue.

Mademoiselle Savoie, secrétaire et institutrice à l'école Souart, résuma les différents travaux inscrits au programme de la réunion de mai 1926.

Mademoiselle Édesse Blanchard, institutrice à l'école Marchand, parla de "La Culture personnelle de l'Institutrice". Cette causerie, fort remarquée, souleva de sincères applaudissements dans tout l'auditoire.

Mademoiselle Adrienne Labelle, institutrice, à l'école St-Vincent-Ferrier, joua sur son violon accompagnée par mademoiselle G. Corbeil, "Le Déluge de Saint-Saëns".

Le rapport du comité de régie fut ensuite lu et adopté.

Mademoiselle Berthe Lavoie, institutrice à l'école Garneau, se distingua dans deux récitations dont l'une "La Jetée" et l'autre "L'Amour frileux".

Monsieur Louis Bouhier, prêtre s.s. et officier d'académie, traita de "L'Education chrétienne". Pour bien instruire, l'institutrice doit savoir beaucoup, dit le conférencier; elle doit étudier sans cesse, préparer ses classes avec soin. Pour remplir, avec succès, son rôle d'éducatrice elle doit donner partout, à l'école et dans le monde, l'exemple par sa conduite et son esprit de foi, elle doit être un modèle par sa charité, sa prudence, son impartialité et sa patience.

Monseigneur A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université de Montréal et membre du Bureau central de la Commission des écoles catholiques de Montréal, exprima aimablement l'estime de chacun des membres du Bureau central à l'égard du personnel enseignant.

Monsieur l'abbé H. Jasmin, aumônier, termina cette assemblée en adressant au nom des institutrices des mots de reconnaissance à Monseigneur Piette.

Monsieur l'abbé Henri Jasmin, aumônier et professeur de langues à l'Université de Montréal, Monseigneur Piette, recteur de l'Université de Montréal et membre du Bureau central, Messieurs les abbés J.-O. Maurice, professeur de pédagogie, J.-A. Gariépy, visiteur des écoles du district, ouest, Louis Bouhier, p.s.s., conférencier du jour, Messieurs C.-A. Daigle, président de la Commission des écoles du district Centre, et A.-C. Miller, directeur des écoles du même district, J.-P. Labarre, directeur des écoles du district Nord et président général de l'Alliance, J. Paquin, professeur à l'École normale de Saint-Hyacinthe, Louis Baron, secrétaire général de l'Alliance et principal à l'École Olier, C. Chrusten, professeur à l'École Olier et un très grand nombre d'institutrices de toutes les parties de la ville assistaient à cette réunion.

L. Savoie, *Secrétaire.*

LE 10ème ANNIVERSAIRE DU CERCLE D'ÉTUDES DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC

Le 16 février dernier, les instituteurs catholiques de la ville de Québec ont célébré le dixième anniversaire de leur Cercle d'études par un joli banquet qui eut lieu au café du Parlement. Plus de quatre-vingts instituteurs prirent part à la fête. A la table d'honneur on remarquait parmi les invités spéciaux: l'honorable C.-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique; M. l'échevin J.-L.-A. Godbout, représentant le maire de Québec; M. Lionel Bergeron, secrétaire du département de l'Instruction publique et M. B.-O. Filteau, assistant-secrétaire; M. C.-J. Magnan, inspecteur général; MM. T. Verret et H. Bédard, membres de la Commission scolaire de Québec; M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques, M. L.-P. Goulet, inspecteur d'écoles; MM. N. Tremblay, G. Brûlé, Z. Tousignant, P.-P. Magnan, professeurs à l'École normale Laval et quelques autres. Le banquet fut présidé par M. Wilfrid Carbonneau, instituteur, et plusieurs santés furent proposées par MM. J.-T. Lamontagne, A. Pelletier, E. Jolin, F. Latulippe, C.-A. Lever, T. Lessard, auxquelles répondirent, l'honorable M. C.-F. Delâge, M. l'échevin Godbout, M. C.-J. Magnan, M. G.-E. Marquis, M. T. Verret, M. Deschesne, représentant *Le Soleil.*

Au début du banquet, le secrétaire avait lu plusieurs lettres très sympathiques aux instituteurs, entre autres celles du Premier Ministre de la province, du Président de l'Assemblée législative et des Révérends Frères Directeurs de plusieurs écoles de Québec.

La note dominante de la fête fut celle-ci: les instituteurs laïques de Québec méritent la confiance de la Commission scolaire de Québec, et cette dernière, par la voix autorisée de M. Verret, leur accorde cette confiance avec bonheur; la meilleure entente existe entre les instituteurs et les chers Frères qui voient dans les premiers non des rivaux, mais des collaborateurs; les instituteurs souhaitent voir leur sort s'améliorer encore afin de pouvoir se livrer de tout cœur à leur rude et noble labeur; la Commission scolaire de Québec a fait beaucoup pour les écoles de la vieille capitale depuis quelques années et les instituteurs espèrent qu'elle continuera son œuvre en améliorant leur sort dans la mesure du possible.

La fête, qui fut digne des éducateurs qu'elle avait réunis, se termina par l'hymne national *O Canada*!

ALLIANCE CATHOLIQUE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL, SECTION DES INSTITUTEURS

Le 28 janvier, à 8 hrs du soir, avait lieu à l'École du Plateau, la réunion régulière du dernier vendredi de janvier. Quelque cinq cents instituteurs y assistaient, au milieu desquels on remarquait: M. l'abbé Jasmin, aûmonier général de l'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal, M. l'abbé Adélard Desrosiers, principal de l'École Normale Jacques-Cartier, Messieurs les directeurs-secrétaires A.-C. Miller, J.-M. Manning, J.-D. Pilon, Messieurs les inspecteurs C.-J. Miller et Yves LeRouzès et messieurs les assistants-directeurs A.-W. Héroux, Charles Denhez, Évariste LeBlanc et Irénée Beauchemin, Messieurs les principaux des quatre districts, et tous les officiers de l'Alliance. A tous, M. le Président J.-P. Labarre souhaite la plus cordiale bienvenue.

Le Secrétaire donne ensuite lecture des minutes de la session de l'avant-midi du 28 mai dernier. Ces minutes sont approuvées telles que lues.

M. l'abbé Henri Jasmin, dans l'allocution qu'il adresse ensuite, se compare au jasmin qui s'épanouit aux chauds rayons du soleil. Ce soleil, en l'occurrence, est la chaude sympathie de l'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal pour son aumônier. Parlant ensuite d'éducation, M. l'abbé Jasmin fait un rapprochement entre le verbe éduquer et le verbe édifier. "Vous êtes, dit-il, les édificateurs de la société. On parle de bâtir dans la métropole américaine un édifice de 200 étages. Quelle gloire pour celui qui viendra à bout d'édifier un tel monument ! Mais que cette gloire est petite, qu'elle est vaine, si on la compare à celle qui sera l'apanage de ceux qui auront élevé à la gloire de Dieu, non des pierres ou des briques, mais des intelligences, des cœurs et des âmes."

M. le Président Labarre assure que les bonnes paroles de M. l'Aumônier ne sont pas perdues. Elles tombent comme la semence dans une terre bien préparée et elles porteront du fruit, car les oiseaux du ciel sont très rares en cette âpre saison et la semence germera avant qu'ils soient revenus.

L'article suivant à l'ordre du jour concernait la vieille et toujours nouvelle question de l'assurance. Un petit nombre de professeurs n'avaient pas voulu, ou avaient négligé de faire partie de l'assurance-collective durant les trois mois de délai que leur avait accordés la Commission Scolaire pour prendre une décision. Depuis, ils ont constaté que l'assurance-collective avait du bon, et le Comité ne voit pas d'invonvénients à leur entrée dans la phalange des assurés, pourvu toutefois que les Compagnies d'assurance ainsi que la Commission Scolaire ne s'y opposent pas.

Quant à l'assurance-collective additionnelle, il est proposé par MM. Gravel, secondé par M. R. Bergeron, et adopté unanimement, que le Comité de Régie continue l'étude de la question et envoie une circulaire explicative pour referendum sur la question de l'assurance-collective additionnelle, et chacun se prononcera pour ou contre cette assurance, complètement distincte de la première, c'est-àdire de celle actuellement en vigueur.

Le Comité rapporte progrès sur la question "assurance en maladie".

Trois amendements sont suggérés à la loi du fonds de pension: 1° Proposé par M. J.-W. Héroux, secondé par M. le principal Cartier, et résolu unanimement, que l'article premier du rapport du comité de régie sur ce point soit adopté, à savoir: qu'après le mot "Montréal" dans la 7e ligne de l'article 3031, soient insérés les mots suivants: "Un par les diverses associations des instituteurs et des institutrices de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, convoquées à cette fin par l'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal, incorporée."

Cet amendement aurait pour effet d'accorder au personnel enseignant de Montréal, un représentant additionnel sur la Commission administrative du fonds de pension.

2° Proposé par M. Lévi Tremblay, secondé par M. A. Ladouceur, et adopté unanimement que l'article deuxième du rapport du comité de régie sur le même point soit amendé comme suit: remplacer dans la 5e ligne de l'article 2993, le mot "vingt-cinq" par le mot "vingt".

Cet amendement aurait pour effet de calculer la pension sur les vingt meilleures années de salaire au lieu des vingt-cinq meilleures années.

3° Proposé par M. A.-C. Miller, et adopté unanimement de remplacer dans la dernière ligne de l'article 2994 les mots "douze cents" par les mots "quinze cents" (nouveau maximum de la pension proposée) et que le Gouvernement soit prié d'augmenter sa contribution au fonds de pension de manière à combler le déficit que ce nouveau maximum pourrait causer.

La proposition de M. Smith, à l'effet que tout fonctionnaire ayant enseigné pendant 30 ans, puisse prendre sa pension à l'expiration de sa trentième année d'enseignement, quel que soit son âge, est changée, avec l'agrément du proposeur, en une demande de renseignements au Conseil d'Administration du fonds de pension, à l'effet de savoir quelle somme additionnelle exigerait le changement proposé ci-haut. Adopté unanimement.

M. le directeur J.-M. Manning, appuyé par M. J. Cantin, propose un vote de sympathie aux familles des victimes du "Laurier Palace". Adopté à l'unanimité.

M. Langlois fait un violent réquisitoire contre ceux qui sont responsables de cette hécatombe. Toutefois l'enquête qui se poursuit actuellement ayant pour objet de dévoiler et de punir les coupables, l'assemblée demande que les lois soient observées en attendant ce jugement.

La question de l'enseignement par le cinéma est ensuite étudiée. M. le directeur Manning voit de multiples désavantages au cinéma et ne croit pas que celui-ci puisse jamais servir à un enseignement sérieux. Au point de vue physique, les vues cinématographiques ont un mauvais effet sur le système nerveux: elles surexcitent les nerfs et fatiguent tous les organes, surtout la vue. Au point de vue intellectuel, le cinéma, même s'il est tout-à-fait choisi, ne vaut guère mieux. Il faut habituer l'enfant non seulement à voir, mais à regarder, pour pouvoir comprendre, comparer, juger et graver dans son intelligence ce qu'il apprend. Mais, devant la pellicule qui dance en se déroulant constamment, comment fixer l'attention de l'enfant, le faire réfléchir? L'impression peut être vive, mais elle demeure superficielle tant à cause de la mobilité d'esprit qui est déjà très grande chez l'écolier qu'à cause des autres inconvénients du cinéma.

M. l'abbé Desrosiers tout en partageant l'idée de M. Manning sur le cinéma, se plaint de ce qu'on ne fasse pas davantage pour l'enfant. On se contente de tout lui interdire. Il ne faut pas seulement défendre le mal, mais il faut le remplacer par le bien. La colonie de vacances des Grèves est un exemple du bien qu'on peut faire aux enfants. Les compagnies de "Boy Scouts", quand elles sont bien dirigées, font aussi beaucoup de bien, au moins en ce sens qu'elles empêchent beaucoup de mal. Les Chevaliers de Colomb au Canada et aux États-Unis, les Belges dans leur pays, et bien d'autres encore, s'occupent d'une façon spéciale de procurer aux enfants l'occasion d'occuper agréablement leurs loisirs. M. le Principal de l'École Normale Jacques-Cartier termine en exprimant le vœu qu'un plus grand nombre d'instituteurs s'occupent dans la mesure de leur temps et de leur talent à exercer l'activité physique de leurs élèves en dehors des heures de classe.

Le Président remercie M. le Principal de l'École Normale et dit qu'en été, une dizaine de mille enfants jouent dans les cours de récréation de la Commission Scolaire sous la direction des instituteurs, que la Ville et la Commission ont dépensé l'été dernier environ treize mille piastres pour les amusements des enfants dans les cours de nos écoles. C'est peu, mais... c'est quelque chose.

M. l'inspecteur LeRouzès fait remarquer que les Chevaliers de Colomb font même donner des cours de "Boyology", c'est-à-dire d'étude de l'enfant, de ses goûts et de ses aspirations. On apprend, à ces cours, les principes, les méthodes et les procédés propres à intéresser les enfants et à les aider à devenir de bons citoyens en les éloignant des dangers qui les guettent, s'ils sont laissés à eux-mêmes.

M. le principal Cartier ayant dit que les Chevaliers de Colomb feraient certainement donner ces cours en français, si demande leur en était faite, il est proposé par M. le directeur Miller, appuyé par M. Tanguay, que le Comité de Régie fasse les démarches voulues pour obtenir ces cours sous peu.

Adopté à l'unanimité.

M. le président Labarre suggère, et il est proposé par M. J.-D. Guérin, appuyé par M. Josaphat Ménard, que l'Alliance fasse publier un fascicule qui contiendrait les règlements du fonds de dotation, des explications sur le fonds de pension, sur les salaires en maladie, quelques articles de la charte de "L'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal", des règlements, etc.

Approuvé unanimement.

Des motions de félicitations à l'adresse de l'honorable Donat Raymond, nommé Sénateur récemment, de même qu'au nouveau Ministre provincial, l'honorable J.-H. Dillon, commissaires d'écoles, sont votées à l'unanimité.

M. l'abbé Jasmin paie un tribut à la mémoire de M. Henri Valois, décédé depuis la dernière réunion et il est résolu unanimement que des condoléances soient adressées à la famille du défunt.

Puis, la séance est levée.

LOUIS BARON,
Secrétaire.

ASSOCIATION DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC

181e réunion de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval, le 29 janvier 1927.

Séance de l'Avant-midi.

La séance s'ouvre à dix heures, sous la présidence de M. C.-A. Pelletier, professeur à l'Académie Saint-Joseph, de Québec.

Présents: Mgr Th.-G. Rouleau, P. A. principal de l'E. N. L.; M. B.-O. Filteau, assistant-secrétaire du département de l'Instruction publique; M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des statistiques de la Province de Québec; MM. les abbés J. Dubé, J. Mathieu, R. Couture; MM. les professeurs de l'E. N. L. , N. Tremblay, J.-H. Jobin, J.-P. Garneau, R. Létourneau, P.-P. Magnan, E. Badeau; MM. les inspecteurs L.-P. Goulet, L.-O. Pagé, I. Jolin, L. Gagné, A. Rouleau; MM. les Instituteurs J.-E. Picard, R. Croteau, R. Gravel, U. Leclerc, J.-E. Jolin, A. Simard, J. Côté, L. Faguy, J.-E. Arteau, E. Asselin, J. Asselin, W. Beaumont, J.-M. Boileau, P. Bergeron, L. Boivin, R. Brochu, W. Caron, J.-A. Duval, W. Goulet, J.-A. Goulet, R. Goulet, F.-X. Girard, F.-X. Goupil, H. Goupil, E. Labrecque, L. Lemay, J. Lessard, W. O'Donnell, J. Sheehey, P. Marceau, J.-M. Mailhot, L.-P. Poulin, G. Poulin, J. Plamondon, L. Roy, D. Savard, L. Tanguay, J.-H. Talbot, Th. Ls. Tremblay, E. Tremblay, A. Vézina, P. Otis, A. Gagnon, G. Jean, J. Guimont, J. E. Goulet, L.-P. Goulet, J.-E. Simard, H. Morissette, L. Marquis, A. Gagné, J.-A. Goulet, C.-A. Plante, J. Blanchette, L. Létourneau, P. Latulippe, G. Filteau, L. Lavigueur, G. Gagnon, J.-L. Lamontagne, W. Carbonneau, J. Roy, L.-H. Hudon, W. Duchesne, C. A. Lever, L. Gravel, P. Bourque, J.-P. Lavoie et MM. les élèves-maîtres de l'École Normale. Laval.

Après quelques remarques de la part de MM. L. Faguy et G. Jean au sujet du rapport de l'élection du Secrétaire, il est proposé en amendement par M. B.-O. Filteau ass.-secrétaire, que le procès-verbal soit adopté en retranchant tout ce qui a trait à la discussion en rapport avec cette élection.

La prière récitée, M. le président souhaite la bienvenue aux membres. "Comme c'est la première séance de l'année", dit-il, "j'en profiterai pour exprimer à tous mes meilleurs vœux de succès dans vos entreprises, surtout dans le noble et beau travail que vous accomplissez chaque jour auprès de vos élèves."

LETTRES ET COMMUNICATIONS

Le secrétaire donne ensuite la lecture de lettres venant (*a*) de l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à notre assemblée, (*b*) de M. Lionel Bergeron, Secrétaire du Département de l'Instruction publique, motivant son absence, (*c*) de l'Actualité Économique, accusant réception d'un abonnement versé à cette revue par l'honorable Premier Ministre de cette province, pour l'Association. Puis le Secrétaire communique aux membres le rapport de la dernière assemblée du comité de Régie, tenue à l'École Normale Laval le 11 janvier 1927, en vue de préparer le programme de la séance du jour. En outre, ajoute le Secrétaire, M.-Z. Tousignant, professeur à l'E. N. L. annonce aux membres qu'il sera à leur disposition, tous les jeudis matins, de neuf à dix heures, pour distribuer aux professeurs les volumes qu'ils désireront et qu'ils ne devront pas garder plus d'un mois.

DE L'EFFORT INTELLECTUEL

M. J.-H. Jobin, professeur à l'E. N. L. et conférencier du jour, est appelé ensuite à prendre la parole. M. le professeur nous parla de "l'effort intellectuel". Sa conférence éveilla un vif intérêt chez ses auditeurs, aussi ces derniers firent écho aux paroles du conférencier par de vigoureux applaudissements. Voici en résumé ce que nous dit M. Jobin:

Le progrès merveilleux des sciences mécaniques a intellectualisé le travail de l'homme, mais il a surtout accru ses richesses en lui adoucissant la tâche. La fortune est généralement fatale aux jeunes gens, qui voudraient vivre sous la protection de la "loi du moindre effort".

Le jeune homme sollicité par toutes les attractions, résiste mal à l'ambiance générale et se livre à tous les amusements. Les exercices physiques sont nécessaires à la santé, mais qu'on n'en fasse pas la chose principale de la vie. Il est certain que les enfants s'acquitteront de leurs devoirs d'autant mieux que leurs forces seront plus vives. L'intelligence, en outre, est instruite du monde matétiel par la voie des sens; plus nos organes seront sains mieux ils atteindront leur objet (l'oreille sourde porte mal à l'âme les harmonies de la musique) et obéiront mieux aux ordres de la volonté.

Efforcons-nous de faire pour nous-mêmes et pour nos élèves une réalité de la vieille formule: "Un esprit sain dans un corps sain". Les sens agissent toujours vers leur objet: l'œil voit les couleurs et l'oreille entend les sons. Cependant il est une force qui peut intercepter la sensation, avant

qu'elle soit perçue par l'intelligence, c'est la volonté. On peut regarder sans voir et entendre sans écouter. Cette faculté peut aussi stimuler les impressions trop faibles pour les transformer en actions. Il importe donc de cultiver cette force, elle est la marque d'un caractère viril. Nous subissons l'influence des hommes volontaires et énergiques.

Pour le bien de nos élèves, nous voudrions avoir sur eux l'ascendant que donne une forte (supériorité) personnalité. La volonté s'affermit par des actes volontaires répétés comme le muscle se fortifie par l'action. Le travail est un autre excellent moyen de développer cette puissance. Évidemment le travail doit être approprié à l'état de chacun. Les élèves doivent s'occuper d'eux-mêmes, travailler à leur propre développement et, pour cela, faire généreusement ce que leur professeur exige d'eux, et celui-ci doit se dévouer pour ses élèves; cependant il doit travailler à sa propre formation, il doit étudier pour acquérir le prestige que donne le savoir et pour atteindre dans son enseignement, la clarté qui pénètre les intelligences et la simplicité qui charme.

M. B.-O. Filteau

Invité à prendre la parole après le conférencier, M. B.-O. Filteau, assistant-secrétaire du département de l'Instruction Publique, nous communiqua d'abord le message de l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique qui, pour des raisons majeures, n'avait pu se rendre à notre assemblée, mais qui voulait bien, comme toujours, nous donner la très précieuse assurance de son attention continuelle et nous exprimer ses meilleurs vœux de succès dans toutes nos entreprises.

"L'appréciation d'un travail comme celui qui vient de nous être présenté," dit Mons. Filteau, n'est pas chose facile et je n'hésite pas à avouer que je n'ai pas en ce moment la préparation voulue pour rendre justice à M. Jobin. Néanmoins je me fais un agréable devoir de lui offrir mes sincères félicitations pour l'excellent choix de son sujet, la matière très subtantielle qu'il a su en tirer et la forme très élégante dont il l'a revêtue.

"Malgré les difficultés considérables de son sujet, M. Jobin a réussi, presque sans notes et dans un langage à la fois précis et châtié, à nous faire saisir d'abord l'aspect physiologique ou le travail cérébral provoqué par l'effort, et en second lieu, son aspect psychologique ou le rôle de chacune de nos facultés intellectuelles dans la production de l'effort.

"Des conclusions très pratiques sur la formation de la volonté et le développement de la personnalité de l'enfant sont ensuite venues compléter cet exposé très instructif et lui donner un caractère vraiment pédagogique.

"Je remercie M. Jobin du bel exemple d'effort intellectuel qu'il vient lui-même de nous donner. La préparation d'une conférence comme celle-là a sans doute nécessité de longues heures d'étude, de recherches et de méditation. Cependant malgré les labeurs d'une tâche quotidienne déjà très lourde, il n'a pas craint de s'imposer ce travail supplémentaire afin d'apporter aux succès de nos réunions la contribution que chacun des membres de cette association doit se faire un devoir de payer à son tour.

"La peur de l'effort, voilà le grand mal de notre époque; je serais tenté de dire, le grand défaut de nos compatriotes. Peut-être faut-il accuser la rigueur de notre climat? Peut-être faut-il voir là une espèce d'engourdissement qui ferait que, comme le loir ou la marmotte de notre pays, nous nous sentons invinciblement gagner par le sommeil à certaines époques de l'année. Cela est possible, mais encore faudrait-il faire un effort pour nous réveiller de temps à autre et essayer d'imiter, au moins une partie de l'année, le castor que nos pères ont placé sur le blason de notre province pour y symboliser l'industrie et la constance dans le travail.

"Comme conclusion pratique de ces quelques remarques, me sera-t-il permis de vous suggérer un petit exercice qui ne requiert qu'un léger effort quotidien et qui développera, d'une manière surprenante, chez vous, une des qualités dont la négligence croissante dans nos écoles depuis quelque vingt ans, est peut-être la cause principale de notre funeste inclination pour le *moindre effort*, je veux parler des exercices de mémoire et en particulier de l'étude par cœur des belles pages choisies de nos grands maîtres.

"Apprenez par cœur", a dit un auteur, une page de prose ou de poésie écrite dans une langue belle et riche, que vous puissiez vous imprimer dans la mémoire, vous approprier au point qu'elle devienne bien vôtre et comme fonds et comme style, cela vous sera plus utile que cent lectures, plus profitable qu'un monceau de notes, plus profitable qu'un mois employé à feuilleter les dictionnaires. Apprenez par cœur un morceau seulement par mois et vous verrez quel profit, déjà, vous en tirerez au bout d'un an. Commencez par la poésie, passez ensuite à la prose.

"Outre que vous apprendrez ainsi la matière même de la langue, c'est-à-dire le vocabulaire et l'orthographe, vous découvrirez peu à peu les propriétés musicales les plus délicates du style; vous vous initierez aux subtilités les plus secrètes de l'art d'écrire, et cela, sans effort, par le simple effet de la répétition. Vous vous formerez ainsi une bibliothèque mentale qui sera pour vous une jouissance et un réconfort dans vos joies comme dans vos peines, tous les jours et en toute occasion. Vous vous formerez ainsi une anthologie dans laquelle vous cueillerez à souhait les ornements de vos écrits et de vos discours. Vous vous formerez ainsi un recueil de belles formes de langage, non pas froides et banales, mais harmonisées par l'art des grands maîtres, réchauffées de leur souffle, animées de leurs inspirations. Vous trouverez là en un mot un des plus profitables exercices de langue française: tout ce qui fait l'élégance et l'érudition.

"Encore une fois, Messieurs, un petit effort, un petit effort de 10 minutes chaque jour, et je vous promets des résultats qui dépasseront vos plus belles espérances."

M. B.-O. Filteau n'est plus dans l'enseignement actif, mais comme on le voit, il n'en conserve pas moins ses habitudes de semeur d'idées hautes et nobles. La colonie de professeurs qui essaima de ses classes, emportant avec elle le meilleur de ses enseignements, le revoit toujours avec grand plaisir et continue d'écouter ses sages conseils avec une attention sœur de celle avec laquelle elle suivait ses cours.

M. Nérée Tremblay professeur à l'E. N. L. appelé à prendre la parole, donne aux instituteurs des conseils non moins précieux. A tous il conseille l'amour de l'étude et de choses sérieuses qui favorisent l'éclosion des idées saines et des beaux mouvements. Si vous voulez vous imposer, dit M. Tremblay, auprès de ceux qui vous entourent et de qui vous dépendez, ne perdez jamais l'occasion d'ajouter à votre valeur personnelle, ce à quoi vous n'arriverez qu'en autant que votre programme de vie sera tout d'étude, de réflexion et de méditation.

Quoique les occasions de vous émanciper ici, en ville soient multiples il n'en est pas moins vrai de dire aussi que, beaucoup plus qu'ailleurs, vous avez l'avantage précieux d'ajouter à vos connaissances en suivant les cours et conférences qui se donnent soit à l'Université, soit à l'Institut, soit ailleurs. Vous avez là, autant de moyens sûrs et efficaces pour élargir vos horizons, ajouter à votre actif intellectuel et, conséquemment, atteindre les sommets vers lesquels tout instituteur digne de ce nom doit vouloir parvenir.

Les instituteurs, bien convaincus que toutes les paroles qui tombent des lèvres de ceux qui forment les éducateurs de demain et qui continuent d'orienter, par leurs sages conseils, ceux d'aujourd'hui, sont pour eux d'une très grande valeur, écoutèrent attentivement les judicieuses remarques de M. Tremblay qui fut longuement applaudi.

Ajoutons aussi que M. L.-O. Pagé, inspecteur, nous parla en des termes tout à fait heureux de "l'effort intellectuel".

COMMENT DÉVELOPPER LA FIERTÉ NATIONALE

M. Pierre-Paul Magnan, professeur à l'E. N. L. digne héritier des sentiments de fierté nationale de M. le Commandeur C.-J. Magnan, Inspecteur général, ouvrit le débat. Son exposé clair et précis sema l'enthousiasme dans les rangs. C'était justice pour le sujet et justice aussi pour l'heureuse manière avec laquelle il nous fut présenté. Voici en résumé ce que nous dit M. Magnan:

"Permettez moi de dire un simple mot sur cette importante question qui est au progreamme du jour "Comment développer la fierté nationale chez les jeunes", question à laquelle je me suis toujours appliqué, avec bonheur, de faire une place de choix dans mon enseignement durant le cours de mes onze années données à la jeunesse.

"Je tenais à exprimer publiquement mon humble opinion sur ce point capital du vrai patriotisme, pour nous du corps enseignant, espérant que mes modestes réflexions seront de quelque utilité, particulièrement aux élèves-maîtres de l'E. N. L.

"Aux maîtres consciencieux, le devoir est une dette, et en gens d'honneur, ils s'en acquittent loyalement. Si à l'instituteur incombe le devoir de développer chez les jeunes des sentiments d'amour et de reconnaissance à l'égard de Dieu et de ses parents, il en est d'autres, non moins importants, que le professeur doit inculquer dans le cœur de ses élèves, je veux parler de ceux que tout homme bien né doit avoir envers son pays et conséquemment envers ceux qui l'habitent. Et pour en arriver à ce résultat, il est nécessaire que le maître instruise ses élèves sur les deux principaux éléments qui constituent le peuple canadien.

"Notre pays, étant dans des conditions particulières, nous avons à faire connaître aux élèves les deux principales races qui l'habitent, exposant les faits du passé impartialement, et donnant une large place aux vérités historiques, soulignant au besoin les nombreux événements importants, enregistrés dans l'histoire canadiennes. Pour atteindre ce but il ne faut pas manquer une occasion dans l'enseignement quotidien d'ouvrir toutes grandes les sublimes pages de notre histoire. Dans l'enseignement du français, sachons choisir souvent des phrases et des dictées historiques propres à développer la fierté nationale dans le coeur de nos élèves.

"En enseignant l'histoire du Canada, faisons ressortir les traits distintifs du caractère national de notre race.

"En un mot, recueillons tous les faits saillants de notre belle histoire, coordonnons-les et offrons-les à l'écolier canadien, de telle façon qu'ils lui inspirent l'espérance dans ses destinées, la confiance dans ses propres forces, la fierté de ses origines, l'amour du passé des siens et l'ambition d'être ce qu'ont été ses aïeux: vaillants et patriotes.

"Et quand il aura à chanter l'hymne national "O Canada", debout avec dignité, prononçant les mots avec fierté et conviction, parce qu'il comprendra toute la signification de chaque parole, il sentira mieux que ce chant est un tribut d'hommage rendu non seulement à son pays tout entier, mais aussi à cette phalange de héros qui furent ses aïeux.

"En ce faisant, nous jouirons de la satisfaction très grande d'avoir fait notre part dans l'impérieux devoir du patriotisme, en préparant, pour demain, des hommes dignes, des patriotes éclairés et convaincus.

M. G.-E. Marquis

M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques, avec la maîtrise qu'on lui connaît, contribua largement à donner à ce sujet de discussion tout le relief qu'il méritait. Aussi fut-il salué par de vigoureux applaudissements, quand invité à prendre la parole, il se leva de son siège pour nous donner ses idées sur cette question présentée par M. P.-P. Magnan. Voici en résumé ce qu'il nous dit:

"La fierté nationale, chez nos compatriotes, se développe de plus en plus, mais, il faut l'avouer, il y a encore du chemin à parcourir pour atteindre la perfection, car il est arrivé trop souvent que l'on a confondu, chez nous, fierté nationale avec aversion pour des Canadiens qui ne sont pas de notre race ni de notre foi et qui parlent une autre langue que nous.

"Il faut remonter un peu en arrière pour bien comprendre cette aversion et se rappeler qu'au lendemain de la cession du pays à l'Angleterre, nos compatriotes eurent à lutter pendant longtemps contre l'accaparement de nouveaux venus, qui essayèrent bien des moyens pour nous absorber en nous dépouillant de nos droits civils, bien que garantis par un pacte; en nous fermant la porte de l'administration publique et en essayant de nous faire pénétrer dans des écoles neutres.

"Cette lutte dura plus d'un siècle et ce n'est à bien dire que depuis la Confédération que notre esprit a pu se porter vers d'autres objets, que la lutte a perdu de son acuité et qu'elle est devenue plutôt amicale.

"Au nombre de ceux qui ont le plus fait pour développer, chez notre peuple, la fierté nationale, il ne faut jamais oublier de remonter à celui qui a été notre premier professeur, à ce sujet: François-Xavier Garneau.

"D'autres historiens sont venus après lui qui ont aussi leur mérite, mais aucun n'a surpassé l'œuvre de Garneau, pour la période que celui-ci a couverte dans son histoire, puisque l'Histoire de Garneau s'arrête à 1840.

"Depuis l'Acte d'Union de 1840, plusieurs historiens nous ont offert des travaux qui méritent d'être considérés et, pour ne mentionner que quelques précis dont les instituteurs pourraient tirer profit, je signalerai l'"Histoire du Canada", par les Frères des É. C., publiée en 1914; celle de l'abbé Adélard Desrosiers, principal de l'École Normale Jacques-Cartier, et de Camille Bertrand, archiviste paléographe aux Archives Nationales, publiée l'année dernière (1925). Il y a encore les séries de conférences de M. l'abbé Lionel Groulx, à l'Université de Montréal et celle de M. le Sénateur Thomas Chapais, prononcées à l'Université Laval, conférences qui ont été mises en volume. Ces deux historiens ne traitent pas l'histoire de la même façon, mais il y a du bon à tirer des deux: le nationalisme de l'un est tempéré par l'impérialisme de l'autre.

"Mais il ne suffit pas, pour enseigner la fierté nationale aux élèves, comme aux étudiants, de rappeler les pages du passé, il faut y conformer sa conduite et ses actes. L'enseignement purement technique ne saurait inculquer la conviction, quand on ne la possède pas soi-même. Or, dans combien de circonstances avons-nous regretté le manque de fierté nationale, chez nos compatriotes, lorsqu'on en voit un si grand nombre, même parmi ceux qui occupent un haut rang dans la société, rougir de leurs origines et chercher à faire croire qu'ils appartiennent à la race dite "supérieure".

M. G.-E. Marquis est vivement applaudi, puis le débat est ajourné à 2 heures p. m.

Séance de l'après-midi.

Présents:—Les mêmes.

Dès l'ouverture de la séance, les instituteurs reprennent le débat de cette importante question savoir: "Comment développer la fierté nationale chez les jeunes?"

Tour à tour MM. les professeurs N. Tremblay, J.-H. Jobin, L. Faguy, A. Plante, A. Duval, G. Jean, J.-Théo. Lamontagne, E. Jolin, voulant faire bénéficier les membres de leur expérience, exposent de façon très intéressante, les moyens qu'ils croient devoir être les plus efficaces pour développer ce sentiment de fierté nationale chez les jeunes.

M. Tremblay félicite et remercie M. Marquis pour les remarques judicieuses qu'il a bien voulu faire relativement à cette question, puis encourage fortement les instituteurs à s'appliquer à former chez les jeunes "l'idéal national".

M. B.-O. Filteau

M. Filteau, avant de résumer le débat, félicite tous ceux qui ont pris part à la discussion et formule le vœu que plusieurs prennent à l'avenir la même détermination. Voici en résumé ce que nous dit M. B.-O. Filteau:

"La répétition, a-t-on dit, est la mère des études. C'est pourquoi, avec votre permission, j'essayerai de dire 1° ce qu'est la fierté nationale et 2° ce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire quelles sont ses insuffisances et ce qu'il faut pour la compléter.

"La fierté nationale est un sentiment qui fait que l'on est heureux d'être né sur le sol de cette Province et d'y respirer son air vivifiant et libre. C'est un sentiment qui fait que l'on se félicite d'être les fils des premiers pionniers de ce pays, les descendants de ces soldats défricheurs, glorieux vainqueurs de la barbarie et de la forêt, les héritiers de ces rudes travailleurs dont la vigueur, l'honnêteté et le courage furent toute la fortune et la noblesse, les compatriotes de tous les héros dont s'illustre notre histoire et en particulier de nos immortels missionnaires et martyrs canadiens. C'est ce sentiment qui fait qu'on se réjouit de pouvoir se réclamer d'une des plus nobles races du

globe, de parler sa langue harmonieuse et limpide, la langue française. C'est ce sentiment qui fait que notre cœur s'enfle d'orgueil à la vue de notre Saint-Laurent magnifique, de nos majestueuses Laurentides, de nos imposantes cataractes, de notre superbe rocher de Québec avec sa citadelle unique au monde, de toutes les beautés enfin de cette nature pittoresque qui fait notre admiration comme celle des étrangers. C'est ce sentiment qui nous fait tressaillir tour à tour d'émotion, de douleur ou d'indignation au souvenir des exploits de nos ancêtres, de leurs épreuves ou des persécutions dont ils furent l'objet. C'est ce sentiment qui nous fait chérir, admirer et respecter comme autant de trésors précieux nos traditions, nos coutumes, nos mœurs, nos libertés et nos institutions. C'est ce sentiment enfin qui fait que sans préjudice de notre respect et de notre fidélité au drapeau britannique, nous arborons, sans crainte comme sans forfanterie, à côté du drapeau Carillon-Sacré-Cœur notre beau titre de Canadien français catholique.

"Voilà, pour moi, ce qu'est la fierté nationale et c'est là sans doute un sentiment qui mérite d'être tendrement cultivé à l'école. Ceux qui m'ont précédé, ce matin, vous en ont indiqué les moyens. Presque toutes les matières du programme peuvent être appelées tour à tour à contribuer à son développement, et c'est votre devoir impérieux de tirer de chacune d'elles le meilleur parti possible.

"Mais n'oublions pas toutefois que ce sentiment, si louable qu'il soit, n'est pas suffisant pour faire du citoyen un véritable patriote. Celui qui se contente d'être fier de sa nationalité et de l'afficher publiquement n'est pas un patriote. Le patriotisme bien entendu est non seulement un sentiment mais c'est un *devoir*, voilà ce qu'il importe avant tout de bien faire comprendre à vos enfants. Ainsi en est-il du patriotisme s'il ne s'accompagne pas de certaines œuvres.

"Mais quelles sont ces œuvres qui constituent le vrai patriotisme? Quand on parle aux enfants de ce qu'ils doivent à la patrie, on ne mentionne en général que le devoir militaire. C'est un devoir sacré, mais le petit nombre d'entre nous seulement et dans de rares circonstances heureusement est appelé à donner sa vie pour son pays. N'est-il pas pour tous, pour les enfants comme pour les hommes, dans toutes les positions sociales, sans exception, et tous les jours de la vie, beaucoup d'autres devoirs que chacun doit remplir sans bruit, obscurément et à tous les instants? Ces devoirs sont ceux qui, bien accomplis, font la sécurité, la force, la paix et la prospérité d'une nation.

"Efforcez-vous donc de bien faire pénétrer dans l'esprit des enfants que la meilleure preuve du patriotisme est l'accomplissement des devoirs professionnels. L'ouvrier patriote est celui qui par sa ponctualité et le soin qu'il donne à son travail s'efforce de faire prospérer l'entreprise à laquelle il s'est attaché afin que la société en bénéficie. L'ingénieur patriote est celui qui ne songe pas seulement au profit qu'il peut tirer d'une entreprise, mais qui déploie tout son talent pour assurer à chacune des œuvres qu'il est appelé à édifier: une route, un pont, un chemin de fer, une galerie de mine, la solidité et la durée qui en feront une source de richesse pour son pays. Le médecin patriote est celui qui, par des études sérieuses et un dévouement de tous les instants, travaille non seulement pour se créer une situation lucrative mais qui s'efforce de combattre les causes de dépérissement de sa race et d'en accroître la vitalité. Le meilleur élève, l'élève le plus patriote est celui qui est le plus appliqué à son devoir, et qui dépense le plus d'énergie pour se préparer à devenir un honnête homme et un bon citoyen. L'instituteur le plus patriote, enfin, est celui qui, ennemi de la routine et du moindre effort, prépare le mieux sa classe, la donne avec le plus d'entrain et de méthode, cultive le mieux le cœur et l'esprit de ses élèves, de manière à remplir intégralement son devoir envers la commission scolaire, la famille, et la société.

"Bien faire ce que l'on doit faire, rendre aux autres ce qu'ils sont en droit d'attendre de nous, voilà le premier devoir du patriotisme. Que ce soit là, Messieurs, le grand précepte qui revienne constamment sur vos lèvres dans la formation des vertus civiques chez vos élèves. Autrement je crains fort que la peine que vous aurez prise pour cultiver chez eux la fierté nationale n'aboutisse qu'à produire des fats ou des épis vides."

On applaudit longuement aux remarques de M. B.-O. Filteau, puis M. le président résume le débat, remercie tous les membres qui ont pris part à la discussion et souhaite que cette semence d'idées émises relativement à cette question produise ses fruits.

La lecture d'un travail préparé par M. G. Filteau, est remise à la prochaine réunion.

A la fin de la séance, MM. les professeurs N. Tremblay et J.-H. Jobin émettent le vœu qu'à la fin de l'année les instituteurs se rendent à la Villa Manrèse pour y faire une retraite fermée. La proposition est fortement appuyée par M. G.-F. Lamontagne et semble rencontrer l'assentiment de tous les membres. M. le professeur Garneau propose que des démarches soient faites auprès du Rév. Père Directeur de la Maison des retraites fermées pour s'entendre avec lui. M. le Président conseille aux instituteurs de ne pas mépriser l'occasion de se rendre à la Villa Manrese pour y suivre les exercices de cette retraite.

M. le président annonce aux membres que l'Association qu'il a reçu du Ministère de la Colonisation une centaine de brochurettes "Emparons-nous du sol" pour être distribuées aux instituteurs; sur ce on prie le secrétaire d'adresser à l'honorable Ministre les remerciements de l'Association.

Les résolutions suivantes sont inscrites au procès-verbal:

Proposeur M. W. Carbonneau; secondeur M. Nérée Tremblay:

"Qu'à l'avenir le secrétaire s'abstienne d'inscrire au procès-verbal toute discussion ne revêtant pas un caractère pédagogique."

Proposeur M. J.-Théo. Lamontagne; secondeur M. A. Duval:

"Que le secrétaire soit tenu d'inscrire aux séances de l'avant-midi et de l'après-midi, les présences et de les consigner séparément au procès-verbal." Résolu à l'unanimité.

Proposeur M. C.-A. Plante; secondeur M. L. Faguy:

"Que l'Association adresse ses félicitations les plus sincères à M. Nérée Tremblay pour la victoire qu'il vient de remporter pendant la dernière lutte municipale, de Sainte-Foy, l'élevant au poste de premier magistrat de sa paroisse".

Proposeur M. P.-P. Magnan; secndeur M. L. Faguy:

"Que des félicitations soient envoyées à MM. A. Rouleau, G.-Jean, W. Caron et A. Morissette pour le succès qu'ils ont obtenu aux examens pour l'inspectorat en août dernier et qu'elles soient jointes aux meilleurs souhaits de l'Association des Instituteurs catholiques du district de Québec."

Proposeur Mons. G. Jean; secondeur M. P. Marceau:

"Que de sincères félicitations soient offertes à MM. A. Rouleau et Lucien Gagné, à l'occasion de leur élévation au poste distingué d'inspecteurs d'écoles.

Professeur M. I. Jean; secondeur M. P.-P. Magnan:

"Que de très chaleureuses sympathies soient adressées à M. A. Rouleau à l'occasion des deuils cruels qui viennent de le frapper: le premier par la mort de son frère, le deuxième par la disparition de son bien-aimé père, M. le Commandeur C.-E. Rouleau.

Proposeur M. Théo. Lessard; secondeur M. J. Lamontagne:

"Considérant la prochaine célébration des soixante années de la Confédération Canadienne;

"Considérant qu'une série de timbres sera publiée pour commémorer cet événement;

"Considérant les droits indiscutables de la langue française comme langue officielle du pays:

"Il est proposé et résolu à l'unanimité que l'Association des instituteurs du district de Québec demande instamment à l'honorable Ministre des Postes de bien vouloir faire publier cette émission bilingue de timbres canadiens;

"Que copie de la présente résolution soit adressée aux journaux et à l'honorable Ministre des Postes."

Proposeur M. L. Faguy; secondeur M. N. Tremblay:

"Que l'Association des Instituteurs de la circonscription de l' E. N. L.est heureuse de saisir l'occasion, à son assemblée régulière, d'offrir à Sa Grandeur Mgr Raymond-Marie Rouleau, O. P. ses hommages et ses respectueuses félicitations et l'expression de son filial attachement à l'occasion de son élévation au siège archiépiscopal du diocèse de Québec;

"Que copie de cette résolution lui soit transmise et adressée aux journaux."

Proposé par M.B.-O. Filteau, secondé par M. Nérée Tremblay et résolu à l'unanimité: que les motions et les vœux qui suivent soient inscrits au procès-verbal et que copie en soit adressée à Mgr Th.-G. Rouleau et à M. l'abbé Caron:

"L'Association des Instituteurs de la circonscription de l'E. N. L. est heureuse de présenter à Mgr Th.-G. Rouleau l'hommage de son profond respect, de son filial attachement et de sa plus cordiale gratitude pour les directions éclairées et la paternelle hospitalité qu'il lui accorde depuis de si nombreuses années.

"Elle prie également M. l'abbé Caron, Ass. Pr. de l'E. N. L., d'agréer l'assurance de la plus vive sympathie de tous les membres, de leur affectueux souvenir et de leurs sentiments les plus reconnaissants pour les nombreux témoignages d'intérêt, de dévouement et de générosité qu'il leur a prodigués en toute occasion.

"A tous deux, elle offre l'expression de ses vœux les plus sincères pour le prompt rétablissement de leur santé."

Proposeur M. J.-P. Garneau; secondeur M. P.-P. Magnan:

"Que l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'E. N. L. désire exprimer ses remerciements les plus sincères, à l'honorable Premier Ministre, pour le paiement d'une abonnement à l'Actualité Economique."

Proposeur M. B.-O. Filteau; secondeur M. N. Tremblay:

"Que les membres du comité de régie, avec le concours de MM. les Inspecteurs Goulet, Pagé et Filteau comme membres adjoints, s'occupent de l'organisation des fêtes que l'Association désire préparer à l'occasion des noces d'or de M. l'Inspecteur Vien."

PROGRAMME POUR LA RÉUNION DE JUIN 1927

M. E. Barbeau, professeur à l'É. N. L.: (sujet facultatif)
M. Th-Ls Tremblay, (sujet facultatif)
Lecture des travaux primés du dernier concours: M. G. Filteau, professeur.
Sujet de discussion: "Mauvais effet du cinéma sur les élèves qui fréquentent les théâtres."
A quatre heures la séance est levée.

C.-A. PELLETIER,
Président.

J.-M. FORTIN,
Secrétair.

DOCUMENTS OFFICIELS

SERVICE DE L'INSPECTION DES ÉCOLES PRIMAIRES

Nominations d'inspecteurs

Par un arrêté en conseil du 25 février 1927, MM. A.-M. Filteau et L.-P. Goulet, inspecteurs d'écoles, ont été nommés aux lieu et place de M. G.-S. Vien, pour le district contenant la cité de Québec, l'Ile-d'Orléans, la cité de Lévis, la municipalité scolaire de Lévis, Lauzon, Sorosto et Saint-Joseph-de-Lévis. M. Vien étant appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

M. A.-A. Letarte, inspecteur d'écoles, a été nommé aux lieu et place de M. A.-M. Filteau, promu; M. Irénée Jolin, inspecteur d'écoles, a été nommé aux lieu et place de M. L.-P. Goulet, promu; M. F. Poulin, inspecteur d'écoles, a été nommé aux lieu et place de M. A.-A. Letarte, promu; M. W. Caron, instituteur, a été nommé aux lieu et place de M. Irénée Jolin, promu; M. L. Gagnon, instituteur, a été nommé aux lieu et place de M. F. Poulin, promu.

LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DEMANDE AUX COMMISSIONS SCOLAIRES DE MIEUX PAYER LES INSTITUTEURS ET LES INSTITUTRICES

Dans une récente circulaire adressée à MM. les inspecteurs d'écoles, l'honorable C.-F. Delâge dit:

"Il importe de rappeler aux commissions scolaires l'importance de garder en place les bons maîtres et les bonnes maîtresses qu'ils ont l'avantage d'avoir dans leurs écoles. Afin de conserver ces bons serviteurs dans la municipalité, il n'est que juste de reconnaître leurs services en leur accordant soit une prime, soit une augmentation de traitement. Il faut également tenir compte, dans l'augmentation des traitements, du degré du diplôme, du nombre d'années passées dans l'enseignement, des succès remportés et du nombre d'élèves. Veuillez aussi attirer l'attention des commissaires sur les institutrices qui ont obtenu un diplôme dans nos écoles normales, et ont ainsi reçu une formation pédagogique spéciale, ainsi que sur la nécessité d'engager un instituteur chaque fois que le nombre des garçons dans la municipalité justifie cette mesure progressive."

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

SESSION DE JUIN 1926

Diplômes décernés—(*Suite*)

MONTRÉAL

SUPÉRIEUR FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Bernard, Cécile (Sect. comm.); Grenier, Gilberte (Sect. comm.); Gagné, Cécile (Sect. comm.); Leclerc, Lucienne; Jasmin, Marie-Ange; Lemaître-Anger, Lionel; Dion, J.-Emilien; Piette, J.-Antonio; Séné, Lucienne; Bigué, Gabrielle (Sect. comm.); Potvin, Rose-Alba; Mérineau, Antonia (Sect. comm.); Lafrance, Adorina; Dussault, Gertrude;

Sabourin, Clorinthe; Monette, Annette; Rousseau, Estelle; Chapdelaine, Jo.-Armand-Amédée (Fr. Gérald); Lafortune, J.-Cléridan (Fr. Amélius); Trépanier, Thérèse; Cormier, Marcelle; Mercier, Laura; Pigeon, Yvonne; Pelletier, M.-Anne-Cécile; Tremblay, Rollande; Vaillancourt, Cécile; Gélinas, Auréa; Bonneville, Laurentia; Riopel, Hélène; Thérien, Clotilde; Banville, Marie-Jeanne; Carrier, Thérèse; Dansereau, Louise; Lachance, Laurence; Rochon, Alphonsine; Emond, Anne-Marie; Beauchamp, Lina; Julien, Simonne; Laurence, Exilda; Coulombe, Emilienne; Lafortune, Fernande; Sauvage, Simonne; Laurier, M. Marthe; Sénécal, Diane; Routhier. Françoise; Lafortune, M.-Yvette-Hermine; Larivée, Gabrielle; St-Georges, Laurette; Laforce, Joseph-Paul; Michaud, M.-Cécile; Laurin, Jean-Paul; Morel, J.-Réal; St-Pierre, Jh.-Alphonse, Fr. Esdras; Bigras, Edmond; Deschambault, M.-Jeanne; Martineau. Fleurette; Laforest, Régina; Joly, Isidore; Lafram. boise, Yvonne.

SUPÉRIEUR ANGLAIS.—*Satisfaisant:*—Doherty, Louisa; Sears, Kathleen; Lavelle, Anna; Kennedy, Elizabeth Patricia; Fahey, Cecilia; McAleer, Mary; Sheasgreen, Mary L.; Jensen, Eileen; Murphy, Joseph Leo; McInnis, Sarah; Kearns, Lillian; Hudon, Rose-Mary; Mullaly, Jessie Rosalie; Leamy, Madeline.

SUPÉRIEUR FRANÇAIS.—*Distinction:*—Hébert, Marg.-Jeanne; Delorme, Yvonne; Therrien, Gérardine; Lemaître-Auger, Irène (Sect. comm.); Paquin, Georgette; Desmarais, Suzanne; Dion, Marie-Ange; Forest, Lucienne; Meunier, Florida; Huberdeau, Annette; Blouin, Yvette; Aunais, Gertrude; Mitchell, Claire; Labelle, Armandine; Goyette, Jeanne; Bernier, Cécile; Comtois, Josèphe-Emma; Thibodeau, Marguerite; Gadbois, Gabrielle (Sect. comm.); Leroux, Blanche-Berthe; Henrichon, Marguerite; Aubertin, Simonne; Henrichon, Gabrielle; Arpin, Eva; Pesant, Cécile; Lamy, Yvonne; Dulude, Marie-Jeanne; Lalonde, Rolande; Marion, Marguerite; Dequoy, Gabrielle; Charest, Marguerite; Proulx, Léa; Boivin, Athala; Brouillet, Jeannette; Dansereau, Annette; Lachance, Olivine; Lapierre, Françoise; Baril, Marguerite; Pelletier, Bibiane; Dupuis, Alberte; Hillman, Melissa; Lapierre, Claire; Daoust, Gabrielle; Beauvais, Laurette; Readman, Simonne; Proulx, Irène; Desnoyers, Hortense; Baulne, Gilberte; Lefebvre, Denise; Chatelle, Laurette; Deland, Marguerite; Lanthier, Marie-Rosa; Tremblay, Willianna; Bonnette, Gabrielle; Marin, Rose; Milord, Aliette; Gauvreau, Laure-Alice; Brisebois, Marie; Bégin, Simonne; Frenette, Germaine; Laganière, Claire; Leduc, M.-Rose; Prénoveau, Fernande; Prud'homme, Marguerite; Rivet, Charlotte; Rochon, Marguerite; Charland, Mireille; Massé, Elianne; Barnabé, Anna-Marie; Dufort, Violette; Hébert, M.-Jeanne; Filiatrault, Isabelle; Berthiaume, Annette; Couture, Antoinette; LeBel, Marguerite; Delisle, Berthe; Bergeron, Gilberte; Bisson, Germaine; Gauthier, Gilberte; Courtemanche, Yvette; Carrier, Germaine; Trottier, Lucile; Gagné, Pauline; Despatie, Valentine; Leblanc, Marguerite; Tardif, Alice; Laniel, Simonne (Sect. comm.); Desjardins, Florida (Sect. comm.); Roy, Mariette (Sect. comm.); Laberge, Elisabeth (Sect. comm.); Bonneville, Jeannette; Bourque, Maria; Roy, Jeanne; Boisseau, Simonne; Courchesne, Florence; Forget, Adrienne; Jantet, Marcelle; Parent, Adélina; Tougas, Blanche; Poirier, Lorette; Chicoine, Fortunate; Couture, Lucille; Grégoire, Simonne; Goyer, Marguerite; Petit, Mignonne; Bélanger, Marie-Jeanne; Lagarde, M.-Jeanne; Valois, Jeanne; Lévesque, Alice; Gauthier, Blanche; Pagé, Marie-Reine; Langevin, Marie-Paule; Chagnon, Germaine; Marcotte, Cécile; Morin, Blandine; Dupuis, Cécile; Perreault, Gabrielle; Murphy, Gilberte; Amyot, M.-Emélie; Béchard, Lucienne; Beauregard, Germaine; Dubord, Marie; Lapierre, Berthe; Parizeau, Aurore; Ratel, Marie-Ange; Lavoie, Berthe; L'Heureux, Rose-de-Lima; Landry, Bernadette; Paquette, Lucille; Morin, M.-Zita alias Odile; Lavigne, Annette; Beaupré, Fleurette; Durivage, Jeanne; Aubertin, Pauline; Joly, Blanche; Latour, Armandine; Legault, Raymonde; Perras, Annette; Montpetit, Hélène; Villeneuve, Alzire; St-Arnaud, Cécile; Lafrenière, Amanda; Gour, M.-Antoinette; Cardinal, Simonne; Bertrand, Adrienne; Bertrand, Jeanne; Pelletier, Laurette; Robillard, Marie-Thérèse; Bélanger, Gabrielle; Robillard, Marie-Madeleine;Dubreuil, Théodora; Desjardins, Lucette; Beaudry, Lucile (Sect. comm.); DeGagné, Germaine (Sect. comm.); Murray, J.-Paul-Daniel (Fr. Adérit-Jos.); Villemure, Léo Fr. Florimond; Beaudoin, J.-Edmond Fr. Denis; Laframboise, Laurette; Véronneau, Louise; Riquier, Yvonne; Desjardins, Léonie; Barrette, Noëlla; Lefebvre, Jeanne; Cormier, M.-Marguerite; Lachapelle, Mercédès; Allard, Lucille; Girard, Thérèse; Vanchesteing, Gilberte; Verdon, Marie-Anna; Langlois, Monique; Tremblay, Edith; Lauzon, Yvette; Laflamme, Béatrice; Maurice, Simonne; Beauregard, Dolorès; Blais, Jeanne; Lafleur, Bertha; Charbonneau, Adrienne; Lachaîne, Agathe; Ducharme, M.-Berthe; Beaudoin, M.-Flore; Trudeau, Juliette; Bessette, Thérèse; Forest, Eliane; Valiquette, Armande; Lamer, Simonne; Leroux, Marie; Toupin, Bernadette; Meloche, Simonne; Beaudoin, Irène; Allaire, Cécile; Leclerc, Jeanne; Allard, Léda; Cardinal, Marguerite; Lamoureux, Aldéa; Lacroix, Marguerite; Bélanger, Laurette; Chênevért, Rosa; Roy, Aquiline; Renaud, Simonne; Bret, Marthe; Pouliot, Noëlla; Gravel, Madeleine; Hébert, Liliane; Gagné, Germaine; Lacasse, Marcelle; Dionne, Irène; Sarrazin, Simonne; Bourassa, Jeanne; Robitaille, Berthe; Rochon, Thérèse; Sansregret, Florence; Hert, Marie-Paule; Durand, Marie; Labelle, Fleurette; Bazinet, Ida; Beaulieu, Lucille; Hardy, Marcelle; Finnegan, Marguerite; Lafond, Marie-Jeanne; Comeau, Maria; Limoges, Florence; Raymond, Anne-Marie; Langlois, Simonne; Lalonde, Lucrèce; Bourgeois, Antoinette; Gratton, Jeanne; Charbonneau, Marguerite; Gariépy, Jeannette; Aubertin, Annette; Corbeil, Gabrielle; Fafard, Laurette; Brault, Léonie; Dansereau, Françoise; Doyon, Marie-Ange; Archambault, Marie-Rose;

Chicoine, Simonne; Berthiaume, Germaine; Chagnon, Françoise; Yelle, Paula; Lévesque, Laurette; Lorrain, Simonne; Soulière, Diane; Cadieux, Fleurette; Beaudin, Simonne; Séguin, Antonienne; Thomas, Yvonne; Circé, Dolorès; Forest, Simone; Rousse, Imelda; Désautels, Jeanne; Morin, Berthe; Desforges, Fernande-Emily; Décosse, Gilberte; Lecours, M.-Jeanne; Pesant, Claudine; Beaupré, Aimée; Robitaille, Carmina; Parrot, Chrysostôme; Michaud, Yvette; Dubé, Carmen; Meunier, Marguerite; Dubé, Blanche; Delorme, Marie-Antoinette; Fortier, Mary-Ann; Bourdon, Marie-Louise-Annette; Bourassa, Clarisse; St-Maurice, Ernest; Lamontagne, Léopold; Thérien, Hélène; Brossard, Gertrude; Loiselle, Bertha-Ozélina (Sœur M.-Norbert); Gervais, M.-I.-Berthe (Sœur M.-Rosula); Soumis, M.-Justine (Sœur M. de Pazzi); Plante, M.-Florentine (Sœur Gertrude du Divin-Cœur); Brochu, Honorine; Thibodeau, Aimée; Cloutier, Azélie; Guénette, Aurélienne; Moulin, Gilberte; Vézeau, M.-Irène-Julienne; Toupin, Marie; Venne, Aline; Mongeau, Bruno; Thérien, Léo-Paul.

SUPÉRIEUR ANGLAIS.—*Distinction:*—Burns, Percy; Morgan, Sarah-Charlotte; O'Reilly, Alice-Martina; Quinn, Millicent-Marianne; O'Reilly, Marguerite; O'Loghlin, Clodagh; Donohue, Catherine; Fitzpatrick, Mary-Clare; Meagher, Kathleen V.; Smith, Agnes Rae O'Hara; Angelini, Maria A.; Corcoran, Gladys; Deevy, Eileen; McElheron, Violet Cecilia; Traynor, Milldred Mary; Ryan, Cecilia Margaret; Purcell, Mary Eileen; Pang, Mary Julia; Cagney, Gertrude H.; Egleston, Irene Veronica; Daly, Gwendolyn; Watson, Gertrude Lillian; Devlin, Marguerite; Collins, Frances; DiBenga, Jane; Ryan, Julia; Seeney, Dorothy; Farrell, Winefred; Murphy, Evelyn; Abbott, Laura; Healy, Kathleen; Pearl, Marg. Clara; Lovett, Theresa; Carroll, Elizabeth; Malone, Estelle; Sallie, Kathleen; Blanchetière, Marguerite; Cannon, Ethel; Keenan, Grace; Holdship, Mary Catherine; O'Donnell, Annie; Korb, Emily; Hammill, Dorothy; Clark, Antonia; Lalonde, Marguerite; Pope, Joyce Agnes; Burke, Margaret Bernardine; Donohue, Catherine (Sect. comm.); Strobl, Anna (Sect. comm.); Brady, Gertrude; Donnelly, Marion; Cuddihy, Foran; Archambault, Anna; Brosseau, Héléna; Connolly, Edward H.

SUPÉRIEUR FRANÇAIS, ÉLÉMENTAIRE ANGLAIS.—*Satisfaisant:*—Carle, Fernande; Lapointe, Jean.

SUPÉRIEUR FRANÇAIS, ÉLÉMENTAIRE ANGLAIS.—*Distinction:*—Perreault, Rita; Lasnier, Emile-R.

SUPÉRIEUR FRANÇAIS ET ANGLAIS.— *Satisfaisant :*— Dansereau, Jeanne (Sect. comm.); Dupras, Adrienne; Séguin, Jean; Nadeau, Chs-Auguste; Riopelle, Didier; Jeannotte, Antonio; Grignon, Wilfrid; Goulx Irène; Cyr, Georgette (4 sections); Pinard, Henriette; Sabourin, Jos.-D.-Laurent (Fr. Gabriel-Marie); Veillet, Jos.-Emile (Fr. Grégoire-Joseph); Verdon, J.-Pierre-Donat (Fr. Elie); Archambault, Gaston (Fr. Hervé-Marie); Thibault, Louis (Fr. Rémi-Marie); St-Onge, Jh-Léger-Vamille (Fr. Antoine-Marie); Herbert, Jh-Rémi-Victor (Fr. Jules-Henri); Lajoie, Jh-Napoléon-Hector (Fr. Jean -Paul); Héon, Jh-Arthur (Fr. Cyrille); Dauphinais, Gaston (Fr. Emilien-Jh); Bergeron, Eug.-Fleurimond (Fr. Ignace-Jh); Marineau, Paul-Henri (Fr. Philéas-Marie); Laforest, Antoinette; Daigneault, Gilberte; Campeau, Carmélia (Sect. comm.); Morin, Valéda; Beaulieu, Dulice; Germain, Cécile; Deschamps, France; Ostiguy, Simone; Thibaudeau, Marie-Joseph; Faubert, Louis-Philippe; DeSerres, Paul-Albert; Ouellette, Cyprien; Labelle, Léopold; Bourassa, Euclide; Bélanger, Albert; Payne, Roméo; Beauvais, Antonio; Dessureault, Walter (Fr. Maurice); Larose, Denis-Timothée (Fr. Oswald-Louis); Champagne, Charles (Fr. Célestin-Louis); Lachance, Joseph (Fr. Arsène-Marie); Daoust, J.-Achille; Denault, Albert;

SUPÉRIEUR FRANÇAIS ET ANGLAIS.—*Distinction:*—
Grenier, Marguerite (Sect. comm.); Fournier, Alice (Sect. Comm.); Duquette, Marie-Anna (Sect comm.); Tarte, Lorette (Sect. comm.); Jarry, Georgette (Sect. comm.); Chainé, Gertrude (Sect. comm.); Brunet, Cécile; Déry, Annette (4 sections); Langlois, Laurette; Dubé, Lucienne (Sect comm); Juteau, Marie-Jeanne; Langlois, Fernand; Breton, Laurent; Racicot, Paul; Morency, Paul; Samson, Jos.-Adélard; Tessier, Charlotte; Montpetit, Alma; Cousineau, Laurette; Sabetta, Pasquale; Languirand, dit Dandurand, Clément; Théôret, Alphonse; Dallaire, Louis-Antoine; Ducharme, Cécile; Rhéaume, Marie-Paule; Bouchard, Marie-Ange; Meloche, Marie-Jeanne; Beaulieu, M.-Madeleine; Corbo, Clotilde; Bishop, Marguerite; Laurin, Yvette; Courtemanche, M.-Jeanne; Provost, Armance; Beaugrand, Yvette; Lange, Aline; Longtin, Marie-Jeanne; Dagenais, Nélida; Paquette, Marie-Blanche; Francœur, M.-Reine; Coutu, Annette (Sect. comm.); Locas, Simonne (Sect. comm.); Dion, Yvonne; Angers, Georgette; Dumouchel, Thérèse (Sect. comm.); Roberge, Carmen; Lavoie, Germaine; Perreault, Maria; Jacques, Ma.-Berthe; Laurin, Marie-Paule; Montplaisir, Marcelle; Domingue, Béatrice; Hooper, Joséphine; Blanchard, Cécile (4 sections); Casaubon, Jeanne (4 sections); Marion, Berthe (4 sections); Hudon, M.-Anna-Cécile (Sect. comm.); Saint-François, Bernadette; Minville, Françoise; Dionne, Antoinette; Soucie, Irène; Latour, Jeanne-d'Arc; Brossard, Graciette; Cousineau, Marie-Anne; Meehan, Mélina; Brodeur, Emile de Sales (Fr. Pierre-Emile); Libert, Joseph (Fr. Hubert-Marie); Robitaille, Roland-Louis-Adrien (Fr. Norbert-Félix); Bilodeau, Jos.-Girard-Rosario (Fr. Aubin-Marie); Proulx, Ladislas-Gaston (Fr. Basilius-Marie); Lambert, Jos.-Ls-Phil. (Fr. Agathange-Marie); Lejeune, Jos.-Pierre-Em. (Fr. Claude Joseph); Fouchette, Jh-Paul-Séraphin (Fr. David-Joseph); Mongrain, Jh-Gédéon-Alfred (Fr. Thomas-Marie); Duquette, Jh-Arthur-Alfred (Fr. Anastase-Jh); Lelièvre, Jh-Léopold (Fr. Roger-Marie); Deneau, Jh-Ls-Moise-Henri (Fr. Adrien); O'Neil, Ls-Mie Williams

(Fr. Ermel-Mie); Boisvert, Jh-Arthur-Lauréat (Fr. Céleste-Marie); Lafrenière, J.-Albert-Léo (Fr. Florien-Marie); David, Ernestine; Plaisance, Alida (Sect. comm.); Brasseur, Germain (Sect. comm.); Paiement, Pauline; Benoît, Simonne; Beaulne, Annette; Lamy, Yvonne; Beaulieu, Laurette; Sanche, Marie; Paré, Françoise-Maria; Touchette, M.-Eva-Lucienne; Morin, Jeanne; Galardo, Pascaline; Hébert, Gertrude; Leroux, Cécile; Chaput, Jeanne; Larocque, Gabrielle; Verdon, Gilberte; Brunet, Marguerite; Beaulieu, Cécile; Purtell, Marguerite; Décarie, Marguerite; Hêtu, Emilienne; Duquette, Laurette; Aganier, Yvette; Chatebois, Blanche; LeMoyne, Simonne; LeMay, Gilberte; Sourdif, Béatrice-Bla-.Bernadette; Larivière, Hélène; Beauparlant, Sméralda; Vinet, Juliette; Poliquin, Cécile; Tremblay, Henri; Legault, Fortunat; Béland, Oliva; Latour, Jos.-Edouard; Phaneuf, René-A.; Joyal, Jos.-Bernard; Lapiante, Aimé; Boileau, Emilien; Brisebois, Lucien; Moisan, René; Cloutier, Robert; Campbell, Lionel-Wilson; Larivière, Philippe; Panneton, Alphonse; Bisson, Paul-Emile; Lamy, Antonio; Paquin, Jean; Latour, Paul-Emile; Roy, Juliette (Sœur Albert-de-Marie); Fortin, Marie-Anne (Sect. comm.); Deschesne, Armand; Hennessey, Anthony (Fr. Victrice); Huot, Jos.-Jules (Fr, Louis); Langlois, Jean-François (Fr. Philias); Désorcy, Jos.-Napoléon; Casavant, Girard; Dragon, M.-Anne (Sœur M.-du-Mont-Carmel).

SUPÉRIEUR ANGLAIS ET FRANÇAIS.—*Distinction:*—Rawson, Mary-Eliza; Pagotto, Caroline Shallow, Mary Elizabeth; Giacosa, Margherita; Smith, Bernice; Sauriol, Philomène; Facella, Teresa; Galardo, Helen-Silvia; Shea, Cath. Gertrude; Smith, Sarah-Ann; Gendron, Germaine; Veilleux, Florida; Durand, Germaine.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Être avec le Pape

—Tu penses que tu es très catholique; moi je désirerais que tu le fusses beaucoup plus, que tu le fusses vraiment. Tu le seras vraiment si tu ne donnes ta confiance qu'à ceux qui défendent en tout et partout le Souverain Pontife.

—Tu le seras vraiment si tu n'admets rien, si bon que cela paraisse, que le Pape ne l'admette.

—Tu le seras vraiment si en tout tu te conformes, positivement et dans la pratique, au désir du Pape.

—Tu le seras enfin pleinement si tu penses, si tu sens, si tu parles, et si tu aimes, si tu agis comme le Pape le désire.

—Sans le Pape, rien; avec le Pape, tout.

—Si un saint te proposait quelque chose qui ne fût pas entièrement d'accord avec ce que le Pape ordonne, sois certain que ce n'est pas un saint, ou que tu comprends mal ce que tu crois qu'il te propose.

—Il ne t'appartient pas d'interpréter les paroles ou les intentions du Pape; il ne t'appartient pas d'opposer des "je distingue" ou des "mais" à ce qu'a résolu le Pape. Il ne t'appartient pas de vouloir mesurer, peser et juger ce que le Pape veut ou prescrit.

—Qui s'éloigne du Pape quitte le bon chemin; qui se plaint du Pape est déjà jugé; qui juge ou condamne le Pape est déjà condamné.

—Rien de plus dangereux que de marchander son attachement à la personne du Pape; rien de plus sûr, de plus solide, que d'adhérer pleinement à la volonté du Pape.

—S'il faut mourir pour lui, on meurt.

—Il n'y a pas de catholicité sans le Pape.

—Qui n'est pas avec lui n'est pas avec Jésus-Christ, et qui n'est pas avec Jésus-Christ n'est pas avec Dieu.

—Ne te fie à personne qui ne montre entièrement et sur toute la ligne un ardent amour, un attachement sincère au Pape actuellement régnant.

—Le Pape, on l'aime, on le suit, non parce qu'il est "très social", "très diplomate" ou "très savant", mais parce qu'il est le Vicaire de Jésus-Christ.

—Ceux qui s'enthousiasment seulement pour tels ou tels Papes entrés déjà dans l'histoire, et se montrent froids avec celui qui présentement gouverne l'Église de Dieu, montrent clairement que leur attachement à la Papauté se fonde, non sur l'essence et la vertu des choses, mais sur des motifs très humains et peut-être même sur des intérêts secondaires et de parti.

—Qu'importe que le Pape soit seulement infaillible quand *ex-cathedra* il définit des questions de dogme ou de morale, s'il est toujours le Maître, le Pasteur universel de l'Église, à qui tous nous devons amour, vénération, soumission plus qu'à toute autre autorité de ce monde.

—La tactique de tous les ennemis de l'Église est de combattre toujours le Pape. Et plus leur tactique est hypocrite, meilleure elle leur paraît. C'est contre le Pape que vont tous leurs coups. Insensés ! Ils ne voient pas que de la sorte ils rendent évidente comme le plein jour l'institution de la Papauté.

GABRIEL PALAU,

(*Le Catholique d'Action*).

LANGUE FRANÇAISE

ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE

IDÉE CENTRALE: LE PRINTEMPS

COURS INFÉRIEUR

DICTÉES

I

LES PETITS OISEAUX

Ces *petits* musiciens *ailés* des bois, si *joyeux* au printemps, que deviennent-ils pendant l'hiver? Presque tous s'en vont dans des pays *chauds* où ils trouvent encore de *beaux* jours, tandis que nous avons des jours *froids* et *sombres*. Au printemps, ils reviennent dans nos bois.

EXERCICES. — 1. Écrire le texte au tableau avant de dicter, épeler les mots d'orthographe difficile; étude des règles d'accord de l'adjectif avec le nom.

2. Relever les adjectifs qualificatifs et les mettre au singulier.

3. Analyser les adjectifs.

4. Chercher et copier dix noms masculins, dix noms féminins et placer un adjectif démonstratif convenable. Mettre au pluriel.

5. Analyser grammaticalement cette phrase: *ces petits musiciens reviennent.* — Conjuguer le verbe *revenir* au présent, à l'imparfait et au futur de l'indicatif.

II

LE PETIT ROSIER

Albert avait planté dans un pot un petit pied de rosier. Chaque soir, lorsque l'air de la nuit devenait trop vif, il avait soin de le garder dans sa chambre. Cependant, un soir il ne crut point cette précaution nécessaire, parce que le temps paraissait doux; mais le lendemain matin les roses étaient flétries par la gelée.

SCHMIDT.

EXERCICES. — Commenter cette historiette. — Reflexions sur les suites que peut avoir une seule négligence.

Définir les mots: *flétrir, gelée.*

Trouver les contraires de: *planter, doux, lendemain.*

Que signifient les expressions: *pied de rosier, air vif*?

Qu'appelle-t-on sujet d'un verbe ? Manière de le reconnaître.

Souligner les sujets des verbes contenus dans la dictée.

III

LES OISEAUX

Nos petits amis, les oiseaux, reviennent au printemps et se rencontrent partout. Dans les vergers, nous trouvons les pinsons, les fauvettes, les linots, les mésanges, les roitelets; dans les bois, nous entendons les merles, les grives, les corbeaux, les geais; dans les campagnes, se rencontrent les alouettes, les perdrix, les hirondelles; dans la ferme, vivent les poules, les canards, les oies. Tous ces animaux rendent de grands services aux hommes.

EXERCICES. — Grouper les noms renfermés dans le texteci-dessus, d'après la règle suivie pour la formation du pluriel.

Transcrire la dictée en écrivant au singulier les noms des oiseaux.

Chercher: cinq noms qui s'écrivent au singulier comme au pluriel: cinq noms qui prennent un *x* au pluriel.

Employer chacun de ces noms dans une petite phrase.

Chercher les compléments directs de tous les verbes: mettre en deux listes ceux qui en ont et ceux qui n'en ont pas.

RÉCITATION

LE CHANT DES OISEAUX

Que chantez-vous, petits oiseaux?
Je vous regarde et vous écoute.
C'est Dieu qui vous a faits si beaux;
Vous le chantez sans doute.

Son nom vous anime en ces bois:
Vous n'en célébrez jamais d'autre.
Faut-il que mon ingrate voix
N'imite pas la vôtre?

Vos airs si tendres et si doux
Lui rendent tous les jours hommage.
Je le bénis bien moins que vous
Et lui dois davantage.

Le P. DE LATOUR.

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

Composer quatre petites phrases commençant par: Voici bientôt Pâques.

SUJET TRAITÉ

Voici bientôt Pâques, nous chanterons Jésus ressuscité.

Voici bientôt Pâques, le froid est fini, le soleil a reparu et les arbres commenceront bientôt à bourgeonner.

Voici bientôt Pâques qui nous apporte quelques jours de vacances et de joie.

Voici bientôt Pâques, nous demanderons à la sainte Vierge de nous apprendre à aimer son fils qui est mort et est ressuscité pour nous.

COURS MOYEN

DICTÉES

I

LES FLEURS

"Je me méfierai toujours de celui qui n'aime ni les fleurs ni les enfants, disait un philosophe, et lorsque sur la petite fenêtre d'une ouvrière, je vois onduler au vent quelques fleurs bien fraîches, je dis: le travail et la bonté habitent là."

Qui n'aime pas les fleurs? Le petit enfant les effeuille sous ses petits doigts; la jeune fille s'en fait un ornement; la femme en décore son habitation; le vieillard en recherche la vue. De tous les temps et sous tous les climats, les hommes ont chéri les fleurs. Elles brillent tout à la fois sur la fenêtre de l'artisan, dans le palais du riche et sur le seuil de la chaumière. Dans notre enfance, nous les avons aimées et elles ont été pour nous les objets des plus agréables récréations. Quels doux souvenirs les fleurs ne nous rappellent-elles pas?

EXERCICES. — Rechercher les verbes à un mode personnel et en indiquer le sujet.

II

UN SONGE

Le laboureur m'a dit en songe: Fais ton pain, je ne te nourris plus; gratte la terre et sème. Le tisserand m'a dit: Fais tes habits toi-même, et le maçon m'a dit: Prends la truelle en main. Et seul, abandonné de tout le genre humain, quand j'implorais du ciel une pitié suprême, je trouvais des lions debout sur mon chemin.

J'ouvris les yeux, doutant si l'aube était réelle; de hardis compagnons sifflaient sur leur échelle, les métiers bourdonnaient, les champs étaient semés. Je connus mon bonheur, et qu'au monde où nous sommes, nul ne peut se vanter de se passer des autres hommes; et, depuis ce jour, je les ai tous aimés.

Questions. — 1. Expliquer les expressions: *aube, compagnons* (sens où le mot est employé ici.)

2. Trouver des mots de même famille que *laboureur, humain.*

3. Remarque sur le mot *yeux.*

4. Analyser grammaticalement: *Je ne te nourris plus.*

5. Donner la conclusion ou la morale de ce récit.

RÉCITATION

I

ENFANTS ET OISEAUX

Les oiseaux ont des cœurs d'enfants,
D'enfants sans crainte et sans malice,
Tout leur apporte du délice,
Leur tire des cris triomphants,
Sur ce c.istal la peine glisse:
Les oiseaux ont des cœurs d'enfants.

Les enfants ont des cœurs d'oiseaux:
Si chaque nouveauté les grise,
Sur eux le moindre leurre a prise,
Ils tombent dans tous les réseaux:
Que de filets et de traitrise !
Les enfants ont des cœurs d'oiseaux.

Les cœurs d'oiseaux, les cœurs d'enfants
Sont de ceux qu'aisément l'on blesse;
Mais quel charme dans leur faiblesse !
Par ces tristes jours étouffants,
Demandons à Dieu qu'il nous laisse
Des cœurs d'oiseaux, des cœurs d'enfants !

C. F.

II

L'ENFANT ET LA FAUVETTE

Dans les sentiers ombreux d'un jardin solitaire,
Plein du chant des oiseaux,
Un jeune enfant assis sur un vieux banc de pierre,
S'égayait aux concerts qui tombaient des rameaux.
Il s'étonna de voir une fauvette
Écouter, attentive, au-dessus de sa tête
Avec un même empressement
Les plus savants accords du rossignol sauvage
Et l'âpre et rauque sifflement
D'un perroquet au vert plumage
Qui délirait sur le bord d'un balcon;
L'enfant voulut en savoir la raison.
— "Le rossignol m'apprend, répondit la fauvette,
Ce que je dois imiter
L'autre jaseur qui toujours se répète,
Me montre les travers que je dois éviter."

Les défauts du prochain sont aussi salutaires,
Pour nous instruire et pour nous façonner,
Que les talents et les vertus contraires:
Il faut savoir les discerner.

E.

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

L'EAU DANS LA NATURE

L'eau douce et l'eau salée. Provenance de l'une et de l'autre. Composition de l'eau douce, composition de l'eau salée. Comment se forment les sources.

SUJET TRAITÉ

Il y a deux sortes d'eau: l'eau douce et l'eau salée. Toutes deux existent à l'état naturel; la première se trouve dans les sources et les fontaines, les rivières et les fleuves, les étangs et les lacs. La seconde se trouve dans la mer.

L'eau douce diffère de l'eau de mer par son manque de saveur. L'eau de mer a, en effet, un goût âcre et désagréable qu'elle doit à la présence du sel qu'elle renferme.

Les sources sont formées par l'eau de pluie qui a traversé les couches perméables du sol et qui, s'étant arrêtée aux couches imperméables, s'écoule vers les vallées et les plaines où elle donne naissance aux rivières et aux fleuves.

COURS SUPÉRIEUR

DICTÉES

I

L'eau

L'eau est un corps liquide, clair et *transparent*. D'un côté il *coule*, il *échappe*, il *s'enfuit;* de l'autre il prend toutes les formes des corps qui l'environnent, n'en ayant aucune par *lui-même*. Si l'eau était un peu plus *raréfiée*, elle deviendrait un espèce d'air: toute la face de la terre serait sèche et stérile; il n'y aurait que des animaux *volatiles*; *nulle* espèce d'animal ne pourrait nager, *nul* poisson ne pourrait vivre; il n'y aurait aucun commerce par la navigation. Quelle main *industrieuse* a su épaissir l'eau en *subtilisant* l'air, et distinguer si bien ces deux espèces de fluides ? Si l'eau était un peu plus *raréfiée*, elle ne pourrait plus soutenir ces prodigieux édifices *flottants* qu'on nomme *vaisseaux;* les corps les moins pesants s'enfonceraient d'abord dans l'eau. Qui est-ce qui a pris le soin de choisir une *si* juste configuration de parties et un degré *si* précis de mouvement pour rendre l'eau *si* fluide et néanmoins *si* forte pour porter ?

FÉNELON.

ANNOTATIONS. — *Fénélon* (1651-1715), natif du Périgord, en France, fut d'abord précepteur du duc de Bourgogne, fils du grand dauphin, puis archevêque de Cambrai. On lui doit divers ouvrages tels que: *Télémaque*, roman écrit pour son élève; et l'*Éducation des filles*, des *Fables*, *Traité de l'existence de Dieu*, etc. — *Eau*: Fluide visible, transparent, mais incolore, sans odeur, et d'une sapidité indéfinissable. Ce fluide est de tous les liquides le plus abondant, il couvre les trois quarts de la surface du globe. — *Couler*: Ce verbe et les deux suivants sont employés impersonnellement. — *Lui-même*: L'adjectif *même* s'emploie souvent immédiatement après un pronon personnel pour marquer plus expressément la personne ou la chose dont on parle; il prend alors le nombre du pronom auquel, d'ailleurs, on le joint par un trait d'union: c'est ce qu'on appelle une locution pronominale personnelle. — *Raréfié*: Qui est rendu rare. En physique on qualifie ainsi le phénomène de la dilatation, d'une augmentation considérable de volume sans addition de nouvelle matière, mais en éloignant les molécules les unes des autres, par un agent étranger, tel que le calorique. — *Volatile*: Se dit des oiseaux qui volent. Au figuré, on appelle état *volatil* l'état d'un corps qui a été réduit en vapeur ou en gaz, ou même qui s'évapore aisément.

II

IL FAUT PROTÉGER LES PETITS OISEAUX

C'est notre intérêt de progéger les petits oiseaux, qui sont eux-mêmes les protecteurs de nos jardins, de nos vergers et de nos

champs. Ce sont eux qui détruisent les chenilles, ces ennemis acharnés de nos arbres, ainsi que les vers et les insectes qui en rongent les racines, les feuilles et les bourgeons (1). La gentille fauvette, le joli chardonneret, le gai pinson, la douce hirondelle, le mélodieux (2) rossignol, la vive mésange, l'aimable roitelet, tous les petits chanteurs qui vivent près de nos habitations et dans nos bois se nourrissent de chenilles, de larves (3) de hannetons, de fourmis et d'insectes de toutes sortes. On a calculé qu'un seul couple (4) de mésanges avec sa nichée (5) devorent chaque année trois cent mille chenilles et autres insectes. Nous serions donc bien imprudents et bien ingrats de détruire ces charmants petits êtres qui, tout en égayant nos demeures et nos bosquets, nous rendent tant de services et préservent si sûrement nos récoltes.

Explication des mots. — (1) *Bourgeons*: boutons qui poussent aux arbres et donnent naissance aux feuilles. — (2) *Mélodieux*: dont le chant flatte agréablement l'oreille. — (3) *Larve*: premier état de l'insecte après sa sortie de l'œuf. — (4) *Couple*: l'oiseau mâle et l'oiseau femelle. — (5) *Nichée*: tous les oiseaux d'une même couvée qui sont encore au nid.

Corrigé de la dictée. — Corriger ou faire corriger la dictée avant d'en indiquer les applications.

Interrogatfons. — Qu'est-ce que les *bourgeons*? Que signifie *mélodieux*? Qu'est-ce qu'une *larve*? un *couple*? une *nichée*?

— (Voir les explications ci-dessus.)

Applications écrites. — 1. Analyser les pronoms et les adjectifs démonstratifs contenus dans la dictée:

— *C'* (pron. démonst., 3e pers. du sing., sujet de *est*); *ce* pron. démonst., 3e pers. du plur., sujet de *sont*); *ces* (adj. démonst., masc. plur., détermine *ennemis*); *ces* (adj. démonst., mas. plur., détermine *êtres*).

2. Écrire les adjectifs qualificatifs de la dictée sous toutes leurs formes:

— Petits, petites, petit, petite; gentille, gentil, gentilles, gentils; joli, jolie, jolis, jolies; gaie, gais, gaies; douce, doux, douces; mélodieux, mélodieuse, mélodieuses; vive, vif, vives, vifs; aimable, aimables; seul, seule, seuls seules; imprudents, imprudentes, imprudent, imprudente; ingrats, ingrates, ingrat, ingrate; charmants, charmantes, charmant charmante.

3. Expliquer l'orthographe de *trois cent mille.*

— *Cent* est invariable parce qu'il est suivi d'un autre nom de nombre; *mille* est invariable parce qu'il signifie dix fois cent.

4. Écrire au singulier, comme si l'on ne parlait que d'un seul oiseau, la première et la dernière phrase de la dictée:

— C'est notre intérêt de progéger le petit oiseau, qui est lui-même le protecteur de nos jardins, de nos vergers et de nos champs. — Nous serions donc bien imprudents et bien ingrats de détruire ce charmant petit être qui, tout en égayant nos demeures et nos bosquets, nous rend tant de services et préserve si sûrement nos récoltes.

RÉCITATION

I

LE PRINTEMPS

L'hiver a fui. La neige et la froidure
N'ont plus pour nous de menaçants retours;
Un gai soleil réchauffe la nature,
Et voici les premiers beaux jours.

Oh! qu'ils sont beaux! qu'elle est riante et douce
Cette nature à nos yeux renaissant?
Ces quelques fleurs éparses dans la mousse,
Et ce feuillage verdissant!

Le monde entier semble ravi de joie!
Les champs, les fleurs, les forêts, les buissons,
Et les oiseaux dont l'aile se déploie,
Tout semble dire: Bénissons!

Bénissons Dieu! dit le ciel à la terre;
Bénissons Dieu! répond la terre au ciel;
Et toi, mon cœur, pourras-tu bien te taire!
Bénis le Seigneur, l Éternel!

TOURNIER.

II

L'ABEILLE ET LE LIMAÇON

Un limaçon dit un jour à l'abeille:
'Dès le matin
Sur ce jasmin
Ou bien sur la rose vermeille
Tu voltiges gaiment, puis tu viens t'y poser,
Et seule jusqu'au soir tu parais t'amuser.
Que ton sort est digne d'envie!
Hélas! malheureux limaçon,
Dans un jardin, dans la prairie,
Ou dans une étroite maison,
L'hiver, l'été, bref en chaque saison,
Partout je baille et je m'ennuie.
Apprends-moi donc dès aujourd'hui
Comment tu fais pour éviter l'ennui,
Dis-moi ton secret; je te prie.
—Oh! je vais te le confier,
A retenir il n'est pas difficile.
Je travaille, et toujours je sais me rendre utile;
Voilà le vrai moyen de ne pas s'ennuyer."

Mme DE LA FÉRANDIÈRE,
poète français. (1736-1817).

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

Faire le récit en prose de la fable de La Fontaine: "La Colombe et la Fourmi" et montrer quelle en est la conclusion morale.

SUJET TRAITÉ

Une fourmi était tombée dans un ruisseau. Elle allait se noyer, lorsqu'une colombe, qui buvait près de là, l'aperçut et en eut pitié. Vite, de son bec elle saisit un brin d'herbe et

le posa doucement sur l'eau. C'était un pont pour la fourmi qui en profita pour regagner le bord. Puis la colombe alla se percher sur un arbre. Un chasseur qui passait par là, l'ayant aperçue, tendit son arc pour la tuer. Ce chasseur avait les pieds nus, la fourmi le piqua au talon; l'homme se retourna, la colombe prit son vol et fut sauvée.

Cette fable prouve deux choses: en premier lieu qu'il faut venir en aide à tout le monde, surtout aux humbles et aux petits; elle montre, en outre, qu'un bienfait n'est jamais perdu.

SECTION MÉNAGÈRE

DICTÉES

I

LE CHAMP DE NOTRE AME

Mon âme, élève-toi, chante le Seigneur au plus haut des cieux.

Il donne aux vents l'aile légère qui porte la sève dans toute sa création. C'est lui qui désarme l'hiver et commande au printemps de ranimer la nature et de rouvrir les sources de la vie. Il abaisse ses regards, et la nature tressaille; il sourit, et la terre se revêt de sa parure verte; il ouvre sa main, et tout ce qui respire est rassasié.

Il dit au bon travailleur: "Retourne la terre que je t'ai donnée, jette le grain dans le sillon. C'est bien; alors je viendrai, je ferai germer le grain et mûrir la plante; et, quand il sera temps, je t'appellerai et je te dirai: Recueille."

Seigneur, regardez aussi le champ de notre âme; faites plus pour elle que pour le champ de blé. Soyez vous-même celui qui laboure et qui sème. Que je sente en moi votre main bénie, que mon cœur s'élance au-devant du soc, qu'avec joie il reçoive le grain de la grâce céleste, qu'il ne résiste pas à vos soleils et que plus tard, ô Père, il chante son hymne quand vous viendrez le moissonner.

A. MAZURE.

II

LES FÊTES DE FAMILLE

Ce qu'on appelle le bonheur sur cette terre n'est attaché à aucune position spéciale. Il ne se trouve exclusivement ni dans les richesses, ni dans les honneurs, ni même dans la gloire. On peut posséder tous ces biens et ne pas être heureux. On l'a dit avec raison: il y a quelque fois plus de félicité dans la chaumière du pauvre que dans les lambris dorés du riche.

Le bonheur ! Mais c'est une menue monnaie qui est à la portée de tous; nous l'avons souvent sous la main et nous le dédaignons. Nous pouvons, au milieu de nos familles, nous créer des joies, et ces plaisirs répétés constituent le bonheur. On trouve une source féconde de contentements et de délicates jouissances dans la douce affection qui unit le père, la mère et les enfants. Ce qui contribue beaucoup à cet amour mutuel, ce sont les bonnes habitudes prises au sein des familles.

RÉCITATION

L'ENFANT

Ce qui fait de l'enfant le charme incomparable,
Ce n'est pas son visage où brille la candeur.
Ce n'est pas son regard d'innocence ineffable,
Plus pur que la vertu, plus beau que la pudeur.

Ce n'est pas sa gaité, ni son bonheur de vivre,
Ni les rires bruyants qui terminent ses pleurs,
Ni son cœur ingénu qui croit tout et qui livre
A qui veut les cueillir ses plus aimables fleurs.

Ce n'est pas son élan qu'aucun souci n'accable,
Ni son âme étrangère aux choses d'ici-bas.
Ce qui fait de l'enfant le charme incomparable.
C'est qu'il a tous ces dons et qu'il ne le sait pas.

Comte DE SÉGUR.

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

LA MAISON AUX NIDS D'HIRONDELLE

L'hirondelle revient tous les ans à son nid. Elle est assez prévoyante pour le bien placer. — Toits dangereux ou instables qu'elle ne choisit pas. —Pourquoi niche-t-elle dans les ruines encore solides? — Dans quelles maisons habitées se fixe-t-elle? — Que pensez-vous des habitants de cette maison?

SUJET TRAITÉ

Heureuse et mille fois heureuse la maison aux nids d'hirondelles ! Elle est placée entre toutes les autres sous les auspices de cette douce sécurité dont les âmes pieuses croient avoir l'obligation à la Providence. Et, en effet, sans chercher dans l'hirondelle un instinct merveilleux de prophétie que les poètes lui accordent un peu trop libéralement, n'est-il pas permis de supposer du moins qu'elle n'est point privée de l'instinct, commun à tant d'autres espèces, qui leur fait deviner le séjour le plus assuré d'une famille en espé-

rance ? Ne craignez pas qu'elle se loge sous la paille inflammable d'un toit champêtre ou sous les fragiles soliveaux d'une baraque nomade ! Elle a si grand' peur des mutations qui bouleversent nos domiciles d'un jour, qu'on la voit se fixer de préférence aux édifices abandonnés dont nous nous sommes fatigués de remuer les ruines, et que n'inquiète plus le mouvement d'une population turbulente. Les hommes n'y vont plus, dit-elle, et elle construit paisiblement sa demeure au lieu qui a déjà vu passer plus d'une génération sans s'émouvoir de leurs ébranlements. Si elle redescend aux villes et aux campagnes, elle ne se fixe qu'à la maison paisible où nul bruit ne troublera sa petite colonie et à l'abri de laquelle la hutte solide qu'elle a si soigneusement pratiquée peut s'abriter assez longtemps pour lui épargner l'année prochaine de nouveaux labeurs. Si vous l'avez observée, notre hirondelle se prévient en faveur des figures bienveillantes, elle se fie comme une étrangère de lointains pays, aux procédés du bon accueil, elle aime qu'on ne la dérange pas, et s'abandonne à qui l'aime. Je ne suis pas sûr que sa présence promette le bonheur pour l'avenir, mais elle me le démontre intelligemment pour le présent. Aussi je n'ai jamais vu la maison aux nids d'hirondelles sans me sentir favorablement prévenu en faveur de ses habitants. Il n'y a là, j'en suis sûr, ni les orgies tumultueuses de la débauche, ni le fracas des querelles domestiques. Les valets n'y sont pas cruels, les enfants n'y sont pas impitoyables; vous y trouverez quelque sage vieillard ou quelque jeune fille qui protège le nid de l'hirondelle, et j'irais, un million sur la main, y cacher ma tête proscrite, sans souci du lendemain. Les yeux qui ne cherchent plus l'oiseau importun et sa couvée babillarde sont essentiellement bons, et les bons sont heureux de tout le bonheur qu'on peut goûter sur la terre. Charles NODIER.

ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE

SECTION AGRICOLE

DICTEÉS

I

LE CHANT DU ROSSIGNOL

De tous les oiseaux, il n'y en a point qui tiennent meilleure compagnie à l'homme que ceux qui ont reçu le don du chant; mais, quelque plaisir que ceux-ci puissent faire, le rossignol les efface tous et plaît autant seul que tous les autres ensemble.

Après qu'on leur a entendu célébrer en grand chœur l'Auteur de la nature et publier les bienfaits de Celui qui les nourrit, c'est une agréable nouveauté, sur le soir, d'entendre le rossignol commencer à chanter seul et continuer bien avant dans la nuit. On croirait qu'il sait combien valent ses talents, et que c'est par complaisance pour l'homme, autant que pour sa satisfaction propre, qu'il se plaît à chanter quand tous les autres se taisent. Rien ne l'anime tant que le silence de la nature. C'est alors qu'il compose et exécute sur tous les tons. Il va du sérieux au badin, d'un chant simple au gazouillement le plus compliqué, des tremblements et des roulements légers à des soupirs languissants et plaintifs, qu'il abandonne ensuite pour revenir à sa gaieté naturelle. On est souvent tenté de connaître l'aimable musicien qui nous amuse si obligeamment la matin et le soir. On le cherche, et il se cache: les grands génies ont leurs caprices.

A l'entendre seulement, on lui prêterait une grande taille; il semble qu'il faudrait une poitrine vigoureuse et des organes infatigables pour fournir et soutenir, sans aucun affaiblissement, pendant plusieurs heures, des sons si gracieux et si forts, des agréments si multipliés et si piquants, en un mot, une musique si prodigieusement variée; et cependant on trouve que c'est le gosier d'un très petit oiseau qui, sans maître, sans étude ni préparation, opère toutes ces merveilles.

Abbé PLUCHE.

II

L'ALOUETTE

L'oiseau des champs par excellence, l'oiseau du laboureur, c'est l'alouette, sa compagne assidue, qu'il retrouve partout dans son sillon pénible pour l'encourager, le soutenir, lui chanter l'espérance. *Espoir*, c'est la vieille devise de nos Gaulois, et c'est pour cela qu'ils avaient pris, comme oiseau national, cet humble oiseau si pauvrement vêtu, mais si riche de cœur et de chant.

La nature semble avoir traité sévèrement l'alouette. La disposition de ses ongles la rend impropre à percher sur les arbres. Elle niche à terre, tout près du pauvre lièvre et sans autre abri que le sillon. Quelle vie

précaire, aventurée au moment où elle couve ! Que de soucis, que d'inquiétudes ! A peine une motte de terre dérobe au chien, au milan, au faucon, le doux trésor de cette mère. Elle couve à la hâte, elle élève à la hâte la tremblante couvée. Qui ne croirait que cette infortunée participera à la mélancolie de son triste voisin le lièvre ?

Cet animal est triste et la crainte le ronge

Mais le contraire a lieu par un miracle inattendu de gaieté et d'oubli facile, de légèreté, si l'on veut, et d'insouciance française; l'oiseau national, à peine hors de danger, retrouve toute sa sérénité, son chant, son indomptable joie. Autre merveille: ses périls, sa vie précaire, ses épreuves cruelles nendurcissent pas son cœur; elle reste bonne autant que gaie, sociable et confiante, offrant un modèle assez rare parmi les oiseaux, d'amour fraternel; l'alouette, comme l'hirondelle, au besoin, nourrira ses sœurs.

MICHELET.

RÉCITATION

LES PLAISIRS DES CHAMPS

Si je ne loge en ces maisons dorées,
Au front superbe, aux voutes peinturées
D'azur d'émail et de mille couleurs,
Mon œil se paist des thrésors de la plaine
Riche d'œillet, de lys, de marjolaine,
Et du beau teint des printanières fleurs.
Ainsi vivant, rien n'est qui ne m'agrée.
J'oy des oiseaux la musique sacrée,
Quand au matin ils bénissent les cieux,
Et le doux son des bruyantes fontaines
Qui vont coulant de ces roches hautaines
Pour arroser nos prés délicieux.

DESPORTES, *poète français*,
(1546–1606).

COMPOSITION

LA VILLE OU LA CAMPAGNE ?

SUJET A TRAITER

Comparer la vie de l'agriculteur à celle de l'ouvrier des villes. Dire quelle est celle qui paraît préférable. Justifier les raisons de cette préférence.

Sommaire. — Parallèle entre la situation de l'un et l'autre. — Mettre en opposition: 1o l'habitation de chacun; 2o les conditions dans lesquelles ils travaillent: 3o les soucis, le luxe, les plaisirs et les entraînements dangereux des villes en regard de la simplicité, de la paix qui règne aux champs: 4o l'ouvrier malade à la ville et à la campagne.— Conclusion: montrer l'intimité qui unit les travailleurs des champs et le calme qui règne dans les esprits.

SUJET TRAITÉ

Examinons le sort de l'ouvrier qui habite la ville et celui du travailleur agricole, et nous reconnaîtrons qu'à tous les points de vue, la vie de l'ouvrier des champs est préférable.

A la ville l'ouvrier est souvent mal logé; il habite une étroite mansarde où l'air est rare et peu renouvelé, où ses enfants, comme des plantes qui manquent d'air et de lumière, finissent par s'étioler.

Le cultivateur habite une maison à lui; des bâtiments sont installés non loin de sa demeure: là sont logés les porcs, les moutons, les vaches, les chevaux et les oiseaux de la basse-cour. Attenant à la maison est un petit jardin dont les légumes et les fruits nourrissent la famille.

De son logement étroit et malsain, l'ouvrier, à la ville, passe entre les murs noircis d'une usine où il respire toujours un air impur. Il gagne, il est vrai, de fortes journées, mais il dépense à proportion, et de plus il use sa santé qui est tout son capital.

L'homme des champs, au contraire, travaille au grand air, sa vue s'étend sur un vaste horizon. Sa nourriture est frugale, mais c'est avec appétit qu'il mange la soupe et les légumes qui suffisent à entretenir sa robuste santé. Il gagne peu, mais il dépense peu et sait économiser pour ses vieux jours. Le chômage ne l'effraye pas: pendant la morte-saison il soignera ses animaux, coupera le bois pour *l'hiver prochain*, fera boucherie, tranquille et sans inquiétude, sachant bien qu'avec la belle saison l'ouvrage viendra de nouveau le solliciter.

A la ville règne un luxe effréné, avec des plaisirs et des séductions de toutes sortes. Trop souvent l'ouvrier y succombe et s'expose à la perte de son argent, de sa santé et peut-être du respect de lui-même. D'autre part avec ses vêtements de travail et sa tenue négligée, il se trouve humilié par le luxe et l'élégance des personnes aisées: il déplore sa condition, le fiel se répand dans son âme; de là naissent des sentiments de jalouise et de haine qui le rendent malheureux.

Toutes ces misères sont épargnées à l'ouvrier des champs. Maîtres et serviteurs partagent les mêmes travaux, mangent à la même table, sont vêtus de la même manière. Chacun étant propriétaire, la propriété est respectée ainsi que les institutions qui sont la base de la société.

Si l'ouvrier de la ville est malade, il n'a d'autre refuge que l'hôpital, asile des souffrances physiques et morales, où il se trouve isolé au milieu de malheureux comme lui.

L'ouvrier des champs, que surprend la maladie, est soigné chez lui et par les siens; ces voisins et ses proches s'intéressent à son état, le prêtre vient le visiter; il ne connaît pas les amertumes de l'abandon et de l'isolement.

Sans doute à la campagne se rencontrent comme ailleurs les défauts de l'humanité; mais, entre les personnes les distances se rapprochent; chacun sent qu'il a besoin de son voisin: de là naît une bienveillance réciproque. On peut dire que, si la liberté, l'égalité et la vraie fraternité règnent quelque part, c'est plutôt là qu'à la ville.

La vie des champs rapproche l'homme de Dieu. Et grâce à la paroisse catholique, le cultivateur canadien-français respecte et sanctifie le dimanche.

Heureux l'homme des champs, s'il comprenait son bonheur !

HISTOIRE DU CANADA

En inaugurant cette rubrique mensuelle, il nous paraît inutile d'insister sur l'importance de l'enseignement de notre histoire nationale à l'école primaire;nous prenons pour acquis que tous, instituteurs et institutrices, en sont intimement convaincus. Nous ne prétendons pas non plus donner de cet enseignement une méthode complète et détaillée. Nous visons tout simplement à aider les maîtres dans la préparation de la leçon d'histoire, en précisant la matière du programme, en subdivisant celle-ci en un certain nombre de points qui feront l'objet d'une dizaine de leçons dans le mois, en indiquant les faits sur lesquels il sera bon d'insister d'une façon spéciale, et enfin, en glissant à l'occasion un petit conseil pédagogique utile.

Qu'on nous permette toutefois quelques observations préliminaires:

1° L'enseignement de l'histoire est oral au cours préparatoire et au cours inférieur, mais il est utile, nécessaire même, que l'instituteur suive pour la préparation immédiate de chaque leçon, un manuel ou d'autres ouvrages historiques; il peut aussi s'en servir en classe pour faire à ses jeunes élèves une lecture "expressive et vivante" du fait étudié sur le tableau.

2° Les "Règlements du Comité Catholique" disent que cet enseignement doit être concentrique; mais le programme lui-même n'établit pas clairement si c'est par année ou par cours. Nous croyons que cette dernière façon est suffisante, pour répondre aux exigences du programme et qu'elle est préférable au point de vue pratique, surtout dans les écoles où la même institutrice a la charge des classes d'un cours, souvent de deux cours, parfois de trois.

3° Le temps généralement accordé à la leçon d'histoire est mesuré avec parcimonie; d'où la nécessité de n'en pas retrancher une parcelle et de ne pas faire déborder les autres matières sur le temps de celle-ci.

4° Enfin, nous renvoyons aux manuels C. S. Viator, approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et déjà adoptés par les commissions scolaires des villes de Montréal et de Québec, et par un grand nombre d'autres. Pour la distribution de la matière, nous suivons d'aussi près que possible la "Répartition Mensuelle" de MM. les Inspecteurs Miller et Brionne, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique "pour l'usage des instituteurs et des institutrices". Les tableaux indiqués sont ceux de MM. Desrosiers et Bertrand.

PROGRAMME DU MOIS D'AVRIL

COURS PRÉPARATOIRE.—Les leçons d'histoire commencent avec ce mois; rattachées aux exercices de pensée et de langage, elles sont traitées de même façon, et "doivent tendre à former le *vocabulaire* et à faciliter *l'expression*". Causeries très simples.

Étudier à l'aide d'images ou tableaux historiques: 1° la découverte de l'Amérique; 2° la découverte du Canada. Suivre la marche indiquée pour chaque image ou tableau: aperçu général, personnage principal, personnage secondaire, mise en scène, fait historique,

revue du sujet entier. Ce qui donnera une douzaine de leçons, qu'on peut facilement subdiviser encore. Insister sur l'idée religieuse qui animait Colomb et Cartier.

(Voir C. S. Viator, C. élém., pp. 3-11; c. int. pp. 3-14. Voir aussi *L'Ens. Prim.*, nov. 1926, p. 133.)

HISTOIRE DU CANADA, AVRIL 1927

PREMIÈRE ANNÉE.—On a vu jusqu'ici la découverte du Canada, la fondation de Québec, et au cours de mars, la vie des missionnaires.

Le programme d'avril vient naturellement à la suite de celui de mars. Sujets: Cruauté des Iroquois; principaux martyrs. On peut diviser en plusieurs parties fournissant chacune la matière de plusieurs causeries: 1° Manière dont les Iroquois faisaient la guerre; 2° cruels traitements infligés à leurs prisonniers; 3° le martyre du P. Brébœuf; 4° celui du P. Lalemant; 5° la béatification des martyrs jésuites.

Exposer le 7e tableau; l'expliquer comme il est dit plus haut.

Montrer aussi et expliquer l'image des Bienheureux Martyrs dans la gloire. Faire comprendre ce que c'est que le martyre. Insister sur l'héroïsme des martyrs. Nous ne devons pas rougir de notre foi.

(Voir C. S. Viator, c. élém., pp. 12-15 et 30-32; c. int., pp. 16-23 et 42-43.)

DEUXIÈME ANNÉE.—On a dû voir depuis septembre du 9e tableau au 20e. Le programme d'avril comprendra les tableaux 21 et 22: *Iberville victorieux des Anglais* et *Dispersion des Acadiens.*

Subdiviser l'étude de ces deux tableaux en une douzaine de causeries, comme ci-dessus (c. prép.). Notions sur l'Acadie, la Baie d'Hudson et Terre-Neuve, très simples, à l'aide de la carte murale.

Raconter séparément les exploits d'Iberville: celui de 1686 et ceux de 1694 et 1696 (sans mentionner ces dates).

(Voir C. S. Viator, c. élém., pp. 50-52 et 74-75; c. int., 67-71, 84-85 et 111-113.)

TROISIÈME ANNÉE.—Enseignement oral continué. Entretiens familiers et récits répétés par les élèves. Les élèves n'étudient pas encore le manuel, mais ils s'en servent pour "lire les principaux faits étudiés".

On doit avoir jusqu'à ce mois repassé dans leurs grandes lignes les faits des régimes français et anglais avant 1837, mentionnés au programme. Consacrer le mois d'avril à l'étude du *Soulèvement des Patriotes* (1837) et de *la Confédération*, accompagnée de celle des cinq derniers tableaux (32-36). Ces cinq tableaux fourniront une matière abondante pour la douzaine de leçon dans le mois.

Montrer que le soulèvement se produisit dans les deux provinces, et non pas seulement dans le Bas-Canada, le mécontentement étant général dans tout le pays. Notions très simples sur la naissance et le développement de la confédération.

(Voir C. S. Viator, c. élém., 114-119 et 120-132; c. int., pp. 185-197 et 223-232.)

QUATRIÈME ANNÉE.—Étude du manuel. Si l'on a C. S. Viator (c. élém.), se conformer à la *méthode* placée en tête du livre pour l'usage à faire des *leçons, récits, devoirs*, etc. Ne pas omettre l'étude des cartes, faire des entretiens sur les gravures.

On a repris avec de nouveaux développements la domination française et les débuts du nouveau régime. La "Répartition" marque comme programme d'avril, des faits d'ordre militaire et politique: guerres avec les Américains et soulèvement de 1837-38, soit, dans le manuel, les leçons 15e, 17e et 18e et les récits 29e, 33e, 34e, 35e, et 36e.

Principaux récits: assaut de Québec (1775) et bataille de Châteauguay (1813) Combats de St-Denis, St-Charles et St-Eustache. Montrer que les Canadiens furent loyaux à l'Angleterre et contribuèrent à lui conserver le Canada.

CINQUIÈME ANNÉE.—On a repris d'une manière plus approfondie toute l'histoire du Canada. Le programme devient concentrique par cours, et la 5e année est consacrée tout entière à la domination française, dont on a jusqu'ici étudié: les découvertes primitives, l'époque des fondations, celles du gouvernement royal et de l'expansion coloniale.

La matière du mois d'avril est *la guerre de Sept Ans.* En montrer les *causes;* européennes et américaines. Les faits:

Victoires de Montcalm à Chouaguen (1756), au fort Georges (1757), à Carillon (1758); bataille des Plaines d'Abraham et reddition de Québec (1759); victoire de Ste-Foy et capitulation de Montréal (1760).

Principales idées à faire ressortir:

Forces imposantes de l'Angleterre; peu de secours envoyés de France; détresse de la colonie; malversations de Bigot et de ses complices; mésentente entre Montcalm et Vaudreuil.

Conclusion de la guerre: Traité de Paris (1763).

Usage des tableaux synoptiques.

Manuel C. S. Viator, c. int., pp. 114-133 et 140-141.

SIXIÈME ANNÉE.—Depuis septembre, on a étudié, dans la domination anglaise, les diverses formes de gouvernement jusqu'à la reconnaissance du gouvernement responsable. Le programme de mars a porté sur l'Union, le régime fédératif est réservé au mois d'avril. On montrera:

Les causes
1° Le mouvement des idées et l'instabilité du gouvernement dans la dernière partie de l'Union;
2° Les autres *causes* de la Confédération: commerciales et économiques, relations entre les deux races, représentation parlementaire, etc.;
3° Les conférences préparatoires (Charlottetown et Québec);

Les faits
4° La charte nouvelle;
5° Les attributions du gouvernement fédéral et des gouv. provinciaux;
6° Le développement de l'Ouest;

Les résultats
7° L'annexion de nouvelles provinces;
8° Le respect de l'autonomie provinciale;
9° Comment furent traîtés les droits des minorités.

Manuel C. S. Viator, cours int., p. 211 à la fin.

SEPTIÈME ANNÉE.—Même programme matériel que la 5e année, mais les faits individuels de la domination française sont développés davantage, et surtout reliés entre eux et rattachés aux faits de l'histoire de France, d'Angleterre et des États-Unis, qui les font mieux comprendre.

Emploi habituel des tableaux synoptiques, des comptes rendus écrits et des compositions historiques.

HUITIÈME ANNÉE.—Programme de la 6e année. Comme en 7e, pour la manière de reprendre l'étude des faits, et les moyens pédagogiques.

En abordant le régime fédératif, matière de ce mois, on fera bien d'insister sur la conquête progressive des libertés civiles, politiques, religieuses et scolaires, depuis un siècle de domination anglaise. Puis, à mesure qu'on développera l'histoire de la Confédération, on pourra signaler les brèches faites au pacte fédératif; l'évolution de l'idéal national vers un idéal impérial et les réactions contre cette évolution; la participation aux guerres de l'empire, discussion sur la marine etc.; mouvement de la population, politique d'immigration intense; progrès économique et meilleure utilisation des ressources naturelles, etc.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, ALGÈBRE ET MESURAGE

AVERTISSEMENT.—Afin de donner à cette partie de la revue un caractère vraiment pratique, nous avons cru devoir nous enfermer strictement, pour le choix des problèmes, dans le cadre tracé par la "Répartition mensuelle du programme" préparée par MM. Miller et Brionne et recommandée par le Surintendant de l'Instruction publique pour toutes les écoles primaires de la province. Les exercices proposés dans chaque livraison ont un double but:

1. Fournir régulièrement aux instituteurs et aux institutrices, pour la récapitulation qu'ils ne doivent pas manquer de faire à la fin de chaque mois, quelques problèmes qui les aideront à s'assurer si leurs élèves progressent normalement;

2. Guider les aspirants et les aspirantes aux deux brevets du Bureau central en leur faisant étudier chaque mois quelques-uns des problèmes les plus importants du programme de chacune des sections du cours complémentaire.

COURS INFÉRIEUR

(1ÈRE ANNÉE)

1. Décomposez les nombres suivants et écrivez séparément les dizaines et les unités.

73	37	45	71	19	85
88	72	59	83	70	76
75	15	67	48	84	53

Exemple: 73 = 7 dizaines + 3 unités.

2. Comptez par 4 en commençant par 3 sans dépasser 50. (Dites 3 et 4 = 7 7 et 4 = . . .).

3. Une personne achète de la farine, de la viande et du charbon pour une somme totale de $90. La farine vaut 15 piastres et la viande 27 piastres; quelle est la valeur du charbon ? *Rép.*: $48.

4. Quand on paye 6 sous la chopine de lait, quel est le prix d'une pinte, d'un gallon ? *Rép.*: 12 sous, 48 sous.

(2ÈME ANNÉE)

1. Un commerçant achète six vaches à $45. chacune. Il les vend pour $325. A-t-il gagné on perdu et combien ? *Rép.*: $55, gain.

2. 16 pièces d'étoffe du pays de 24 verges valent $768. Combien vaut 1o une pièce, 2o une verge ?. *Rép.*: 1o $48. 2o $2.

3. Un jardinier a récolté 18 douzaines de choux. Il en a vendu la moitié à 9 sous le choux. Combien a-t-il reçu ? *Rép.* $9.72.

COURS MOYEN

(3ÈME ANNÉE)

1. Un cultivateur a besoin de $200. Il vend 72 minots de blé à $1.50 le minot et assez de barils de pommes à $2.00 pour compléter la somme requise. Combien de barils de pommes devra-t-il vendre ?

Solution : 72 barils à $1.50 = $1.50 × 72 = $108.
$200–$108. = $92.
$92. ÷ $2. = 46 barils. *Rép.*

2. Réduire en roquilles:
   a) 5 m. 4 gal. 7 pts 1 ch.
   b) 6 m. 2 gal. 4 pts 1 ch.

Solution : a) 5 × 8 = 40 gal.; 40 + 4 = 44 gal.
44 × 4 = 176 pts; 176 + 7 = 183 pts.
183 × 2 = 366 ch.; 366 + 1 = 367 ch.
367 × 4 = 1468 roq. *Rép.*
b) 1636 roq. *Rép.*

3. Additionnez les fractions suivantes:
   a) $\frac{3}{4} + \frac{5}{8} + \frac{7}{16}$
   b) $\frac{2}{3} + \frac{1}{2} + \frac{5}{6} + \frac{1}{4}$
   c) $\frac{4}{5} + \frac{2}{3}$

Solution : a) Faire trouver le dénominateur commun mentalement. Il faut réduire en seizièmes.

$\frac{3}{4}+\frac{5}{8}+\frac{7}{16}=\frac{12+10+7}{16}=\frac{29}{16}=1\frac{13}{16}$. *Rép.*

b) Même manière. *Rép.*: $2\frac{1}{4}$.

c) Même procédé. *Rép.*: $1\frac{7}{15}$

N. B.—Se rappeler qu'en 3ème année, le *dénominateur commun* ne doit pas dépasser 16 et donner un très grand nombre d'exercices sur ces petites fractions usuelles, les seules véritablement utiles à tous.

1. Le produit de deux nombres est 3.25 et l'un de ces nombres est 0.25. Quel est l'autre ?

Solution : $3.25 \div .25 = 13$. *Rép.*

2. Deux frères ont gagné pendant leurs vacances \$110. et l'un d'eux a gagné $\frac{5}{6}$ de l'autre. Combien chacun a-t-il gagné ?

Solution : Soit $\frac{6}{6}$ l'un

Alors $\frac{5}{6}$ l'autre.

$\frac{6}{6}+\frac{5}{6}=1\frac{1}{6}=\$110$

$\frac{1}{6}=\frac{\$110}{11}$

$\frac{6}{6}=\frac{\$110\times6}{11}=\$60$. *Rép.*

$\frac{5}{6}=\frac{\$110\times5}{11}=\$50$. *Rép.*

3. M. David a prêté à son neveu \$350. le 1er janvier 1920, à 6% d'intérêt. Si la dette n'a été payée que le 1er jan. 1923, quel en était le montant ?

Solution : \$1.00 en 1 an rapp. \$0.06

\$1.00 en 3 ans rapp. $\$0.06\times3=\$0.18$

$\$0.18\times350=\$63.00$. Int. pour 3 ans.

$\$350.+\$63.=\$413$. *Rép.*

COURS SUPÉRIEUR

(5ÈME ANNÉE)

1. On construit une maison d'école estimée à \$2109.25. Les propriétés imposables de la municipalité sont évaluées à \$324500. Quel sera le montant de la cotisation payée par A et B si leurs propriétés sont évaluées respectivement à \$4500. et \$ \$1850.

Solution : Il faut trouver d'abord le tant pour cent de la cotisation.

Sur \$324500 on prélève \$2109.25

Sur \$1.00 on prélève $\frac{\$2109.25}{324500}$

Sur \$100. on prélève $\frac{2109.25\times100}{324500}=\$0.65$

A paiera $\frac{\$4500\times0.65}{100}=\$29.25$. *Rép.*

B paiera $\frac{\$1850\times0.65}{100}=\$12.03$. *Rép.*

2. J'ai acheté $7\frac{6}{13}$ mille pieds de planches pour \$135.80; au même prix, combien coûteraient $19\frac{3}{4}$ milliers de pieds ?

Solution : $7\frac{6}{13}$ mille pieds = \$135.80.

1 mille pieds = $\$135.80 \div 7\frac{6}{13}$ ou $\$135.80\times\frac{13}{97}=\$18.20$.

$19\frac{3}{4}$ mille pieds $=\$18.20\times19\frac{3}{4}=\$18.20\times\frac{79}{4}=\$359.45$. *Rép.*

(6ème année)

1. Un ouvrier boit chaque jour, depuis 25 ans, 3.6 onces d'eau-de-vie à $5.60 la pinte et fume chaque semaine pour $1.40 de cigarettes, depuis la même époque. Calculer: 1o la somme dépensée inutilement; 2o l'intérêt annuel que produirait cette somme à 4%. (Une pinte égale 40 onces).

Solution : $\frac{\$3.60 \times 3.6}{40} = \$0.324$. Dépense quotidienne pour boisson.

$\$1.40 \div 7 = \$0.20$. Dépense quotidienne pour cigarettes.

($0.324 + $0.20) $365 \times 25 = \$4781.50$. Somme dépensée inutilement en 25 ans.

$\$4781.50 \times .04 = \$191.26$. Int. annuel. *Rép.*

2. Un agent fait encore un bénéfice de 40% sur un piano après avoir accordé deux escomptes successifs de 20% et 12½%. Si ce piano était marqué $400., combien lui coûtait-il ?

Solution : $\$400 \times 20\% = \$80$. 1er escompte.

$\$400 - \$80 = \$320$.

$\$320 \times 12\frac{1}{2}\% = \$40$. 2ème escompte.

$\$320 - \$40 = \$280$. Prix net.

$\$280 \div 1.40 = \$200$. Prix coûtant. *Rép.*

COURS COMPLÉMENTAIRE

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE ET MÉNAGÈRE

(7ème année)

Arithmétique

1. Un agent reçoit $6360 pour acheter du sucre à 5 sous la livre, avec instructions de retenir sa commission à 2% et de payer le fret à raison de 20 sous par quintal.

Solution : Prix d'achat d'un quintal $0.05 × 100 = $5.00

Commission = $5.00 × .02 ..... $0.10

Fret $0.20

Prix de revient $5.30

$6360 ÷ $5.30 = 1200 sacs ou 120,000 lbs. *Rép.*

2. A met à la beurrerie, dans le cours d'une quinzaine, 5390 lb. de lait contenant en moyenne 4.5% de gras; B met 7850 lb. contenant 3.25% de gras et C met 6600 lbs contenant 3.6% de gras. Les recettes s'élèvent à $323.12. Il y a à déduire $18.50 pour frais de fabrication. Quelle sera la part de chacun ?

Solution : $323.12 - $18.50 = $304.62. Produit net.

5390 × 4.5% = 242.55 lb matière grasse.

7850 × 3.25% = 245.125 lb. matière grasse

6600 × 3.6% = 237.60 lb. matière grasse.

242.55 + 245.125 + 237.60 = 725.275 lb. gras.

725.275 = $304.62.

1 lb. $= \frac{304.62}{725.275} = \$0.42$.

242.55 × 0.42 = $101.87. A. *Rép.*

245.125 × 0.42 = $102.96. B. *Rép.*

237.60 × 0.42 = $99.79 C. *Rép.*

MESURAGE (Voir section industrielle)

(8ème année)

Arithmétique

1. Un marchand importe de Cuba 60 barils de mélasse à $5.00 l'unité et 1200 boîtes de cigares pesant chacune ½ lb. à $3.75 la boîte. Les droits sur la mélasse sont de 15% ad valorem, mais on alloue 7% pour le coulage. Sur les cigares, les droits ad valorem sont de 25% et les droits spécifiés de $4.50 par livre. Combien paiera-t-on à la douane?

Solution : Mélasse: $5.×60=$300. Valeur de la mélasse.
$300×7%=$21. Coulage.
($300 − $21)×15% ou $279×15%=$41.85. Droits sur mélasse.
Tabac: 1200×½=600 lb.
$4.50×600=$2700. Droits spécifiés.
$3.75×1200×25%=$1125. Droits ad val.
$41.85+$2700+$1125=$3866.85. *Rép.*

2. A quel taux place-t-on son argent en achetant au cours de 95 des obligations qui donnent un dividende annuel de 5%?

Solution : $95 rapp. $5.00
$1 rapp. $\frac{\$5.00}{95}$
$100 rapp. $\frac{\$5.\times 100}{95}=\$5\frac{5}{19}$ *Rép.*: $5\frac{5}{19}\%$.

3. A quel cours se vendent des actions qui rapportent 7% de dividende annuel, si en les achetant, je place mon argent à 5%?

Solution : $5 proviennent de $100
$7 proviennent de ?
Rép. $\frac{\$100\times 7}{5}=\$140$.

Autre solution : Chaque action rapporte $7.00 de dividende.
5% du capital engagé=$7.00
1% du capital engagé=$\frac{7.00}{5}$
100% du capital engagé=$\frac{7.00\times 100}{5}=\$140$. *Rép.*

4. Que vaut-il mieux acheter, des obligations portant intérêt à 6% au cours de 128 ou des obligations portant intérêt à 5% au cours de 99?

Solution : Les premières rapp. $\frac{\$6.\times 100}{128}=\$4.64$ c-à-d. 4.64%.
Les secondes rapp. $\frac{\$5.\times 100}{99}=\$5.05$ c-à-d. 5.05%.
Rép.: Le dernier placement est le plus avantageux.

SECTION INDUSTRIELLE

(7ème année)

Mesurage

1. Trouvez le volume d'un cylindre creux dont le rayon intérieur est de 2 pieds 6 pouces, le rayon extérieur de 3 pieds 4 pouces, et la hauteur de 7 pieds.

Solution : 2 pieds 6 po.=30 po.
3 pieds 4 po.=40 po.
Surface de la base=$(40^2 - 30^2)\frac{22}{7}$.

Volume=$\frac{(40^2 - 30^2)\ 22\times\overline{7\times 12}}{7\times 1728}=106\frac{17}{18}$ pi. cu. *Rép.*

2. La surface convexe d'un cylindre est 6 pi. car. et son volume est de 6 pi. cu. Trouvez le rayon de la base et la hauteur.

Solution : Surface convexe ou $2\pi r \times h = 6$

Volume ou $\pi r^2 h = 6$

Deux choses égales à une troisième sont égales entre elles: on peut donc poser:

$2\pi r \times h = \pi r^2 \times h$

Chassant les facteurs communs à chaque membres on a:

$2\pi r = \pi r^2$ ou $2r = r^2$ ou $2r = r \times r$ ou enfin $2 =$ rayon. *Rép.*

Circ. $= 4 \times 3^1/_7$ ou $\frac{4 \times 22}{7} = \frac{88}{7}$

Hauteur $= 6 \div {}^{88}/_7$ ou $\frac{6 \times 7}{88} = \frac{42}{88} = \frac{21}{44}$. *Rép.*

3. Combien de seaux d'eau seront contenus dans une citerne cylindrique de 4 pieds de profondeur et dont le diamètre est de 6 pieds, si chaque seau contient 12 pintes? (1 pi $= 6\frac{1}{4}$ gal.)

Solution : Volume $= (\frac{6}{2})^2 \times \frac{22}{7} \times 4 = 113^1/_7$ Vol.

$113^1/_7 \times 6\frac{1}{4} =$ Capacité en gallons.

Capacite en pintes $= 113^1/_7 \times 6\frac{1}{4} \times 4$

Nombre de seaux $= \frac{113\ 1/7 \times 6\frac{1}{4} \times 4}{12} = 235\frac{5}{7}$. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Résoudre par la méthode de substitution:

1) $5x + 2y = 41$

2) $3x - 4y = 9$

Posons x en fonction d'y dans (1) $x = \frac{41 - 2y}{5}$

Substitutions dans (2): $3\ (\frac{41 - 2y}{5} - 4y = 9$

Chassant le dénom.: $3\ (41 - 2y) - 20y = 45$

ou $123 - 6y - 20y = 45$

ou $-6y - 20y = 45 - 123$

ou $-26y = -78$

ou $y = \frac{78}{26} = 3$. *Rép.*

Portons cette valeur dans (2): $3x - 12 = 9$

ou $3x = 9 + 12 = 21$

D'où $x = \frac{21}{7} = 7$. *Rép.*

2. Résoudre par la méthode de comparaison:

1) $\frac{x}{3} + \frac{4z}{5} = 6$

2) $\frac{x}{6} + \frac{3z}{5} = 4$

Simplifions (1) $\frac{x}{3} + \frac{4z}{5} = 6$ ou $5x + 12z = 90$

" $2\ \frac{x}{6} + \frac{3z}{5} = 4$ ou $5x + 18z = 120$

Posons x en fonction d'y dans (1): $x = \frac{90 - 12z}{5}$

Posons x en fonction d'y dans (2): $x = \frac{120 - 18z}{5}$

On a donc: $\frac{90 - 12z}{5} = \frac{120 - 18z}{5}$ ou $90 - 12z = 120 - 18z$

Transposant: $-12z + 18z = 120 - 90$

ou $6z = 30$

D'où $z = \frac{30}{6} = 5$. *Rép.*

Portons dans (1): $5x + 60 = 90$

ou $5x = 90 - 60 = 30$

D'où $x = \frac{30}{5} = 6$. *Rép.*

3. Si l'on soustrait 4 des deux termes d'une fraction, sa valeur sera $\frac{1}{3}$, et si l'on ajoute 5 à chaque terme, sa valeur deviendra $\frac{5}{6}$; quelle est cette fraction ?

Solution : Soit x le numérateur et y le dénominateur.

On aura (1) $\frac{x-4}{y-4}=\frac{1}{3}$ ou $3x-12=y-4$ ou $3x-y=8$

et (2) $\frac{x+5}{y+5}=\frac{5}{6}$ ou $6x+30=5y+25$ ou $6x-5y=-5$

Multipliant (1) par 2... $6x-2y=16$

Reposant (2) et soustrayant $6x-5y=-5$

on a..... $3y=21$.

D'où $y=\frac{21}{3}=7$.

Portons dans (1) $3x-7=8$.

$x=\frac{8+7}{3}=5$. *Rép.*: $\frac{5}{7}$.

(8ème année)

Mesurage

1. La surface convexe d'un tronc de cône est de 1430 pouces carrés. La hauteur inclinée est de 13 po. et le rayon de la grande base de 21 po. Trouvez le volume.

Solution : $1430\div 13=110$ Demi-somme des circonférences.

$110\times 2=220$. Somme des circ.

$\frac{21\times 2\times 22}{7}=132$. Circ. grande base.

$220-132=88$. Circ. petite base.

$88\div 3\frac{1}{7}$ ou $\frac{88\times 7}{22}=28$ Diam.; $\frac{28}{2}=14$. Rayon petite base.

$\frac{21^2\times 22}{7}=$ 1386 surface gr. base.

$\frac{14^2\times 22}{7}=$ 616 Surface petite base.

$\sqrt{1386\times 616}=$ 924. Surf. base moyenne.

2926. Somme des bases.

$21-14=7$. Diff. des rayons.

$\sqrt{13^2-7^2}=10.9545$ hauteur.

$\frac{2926\times 10.9545}{3}=10684.289$. Vol. *Rép.*

2. Un solide a la forme d'un cylindre dont les extrémité sont des hémisphères. Sa largeur totale est de 14 pouces et son diamètre est de 6 pouces. Trouvez son volume.

Solution : Volume des hémisp. $=\frac{\pi d^3}{6}=\frac{22\times 6^3}{7\times 6}=113\frac{1}{7}$. Vol.

Longueur du cylindre proprement dit $=14-3-3=8$

Vol. du cylindre $=(\frac{6}{2})^2\times\frac{22}{7}\times 8=226\frac{2}{7}$.

$226\frac{2}{7}+113\frac{1}{7}=339\frac{3}{7}$. Volume du solide. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Une dette de $648.27 est due dans 3 ans. Quelle est la valeur actuelle de cette dette si l'on tient compte de l'intérêt composé à 5% ?

Solution : La formule donne $C'=C(1+r)^n$

D'où $C=\frac{C'}{(1+r)^n}=\frac{\$648.27}{1.05^3}$.

Log. \$648.27 = 2,811756.

3 log. 1.05 = 0.021189 × 3 = 0.063567.

2.811756 − 0.063567 = 2.748179 qui cor. à \$560.11. *Rép.* \$560.11.

2. Quelle annuité payable pendant 20 ans, puis-je acheter avec \$10000. si l'argent vaut 5%?

Solution : La question revient à celle-ci: Si je prête \$10000, à 5%, quelle annuité devra-t-on me payer pour amortir cette dette en 20 ans?

La formule est la suivante:

$$C\,(1+r)^n = \frac{a[(1+r)^n - 1]}{r}$$

D'où $a = \frac{Cr\,(1+r)^n}{(1+r)^n - 1} = \frac{10000 \times 05 \times 1.05^{20}}{1.05^{20} - 1} = \frac{500 \times 1.05^{20}}{1.05^{20} - 1}$

20 log. 1.05 = .021189 × 20 = 0.433780 qui cor. à 2.6533.

On a donc:

$A = \frac{500 \times 2.6533}{1.6533} = 802.42$. *Rép.*: \$802.42.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

BOITE AUX LETTRES

QUESTION.— J'ai lu, dans la "Boîte aux lettres" de *L'Enseignement Primaire*, du mois de décembre dernier, qu'une institutrice qui enseigne pendant dix ans dans une école sous contrôle des commissaires, a droit à une prime annuelle.

Dix ans interrompus par trois ans de séjour comme novice dans une maison religieuse dont le but n'était pas l'enseignement, conserve-t-il l'institutrice dans le même droit?

Si non, les six années qui précèdent ce stage peuvent-elles compter avec les trois dernières qui le suivent? A. B.

RÉPONSE.— L'institutrice pourra faire compter, pour établir son droit à la gratification et à la pension, les années pendant lesquelles elle a enseigné dans une école sous contrôle antérieurement et postérieurement à ses années de noviciat dans une communauté religieuse, mais non pas ces dernières.

QUESTION.—Une institutrice laissant l'enseignement dont elle est fatiguée, au bout de vingt ans, pour gagner sa vie autrement, sans se marier, a-t-elle droit à sa pension, parvenue à l'âge de cinquante-six ans? Sinon, que faut-il faire pour y avoir droit? UNE INSTITUTRICE.

RÉPONSE.—Une institutrice qui a enseigné vingt ans et qui est arrivée à l'âge de 50 ans, même si elle n'est pas malade, peut abandonner l'enseignement et demander sa pension, mais cette pension ne commencera à courir que du jour où elle atteindra l'âge de 56 ans.

Une institutrice n'est pas obligée d'enseigner vingt ans sans interruption, mais pour obtenir sa pension elle doit avoir enseigné au moins deux ans dans les cinq années précédant sa demande. Celle qui demande sa pension à cinquante ans, doit de plus avoir enseigné dans l'année précédant immédiatement sa demande.

LES BILLETS D'OZANAM

Pendant que Frédéric Ozanam suivait les cours à la Sorbonne et au Collège de France, il avait pris l'habitude de signaler discrètement aux professeurs officiels les erreurs historiques ou doctrinales qui tombaient de leurs chaires. Lacordaire raconte l'incident suivant:

"Appréciateur du mérite, même chez des ennemis, Ozanam écoutait tout ensemble avec plaisir et avec réserve. Ses notes prises, il rentrait chez lui, recherchait les faits à leur source, les rectifiait; puis, seul le plus souvent, quelquefois avec des amis, même avec des jeunes gens inconnus, dont il sollicitait la signature, il adressait au professeur une lettre grave et raisonnée, où il l'avertissait de ses torts et le conjurait avec un accent de sainte naïveté de réparer

le dommage qu'il avait fait à des intelligences auxquelles il devait la lumière. M. Jouffroy reçut un jour une de ces lettres, signée: *Ozanam, étudiant.* Il avait connu dans son enfance le souffle de Dieu, et, même avant de mourir, il en eut des retours qui ont honoré sa mémoire. La lettre d'Ozanam le toucha. Il y était dit que bien des jeunes gens qui assistaient à son cours étaient chrétiens, et qu'ils souffraient douloureusement de voir un homme comme lui, éloquent et généreux, se permettre contre leur foi des attaques auxquelles ils ne pouvaient répondre, puisque le respect de l'ordre et de sa personne leur commandait un silence absolu. M. Jouffroy, dans la leçon qui suivit, donna connaissance à son auditoire des observations qu'il avait reçues, loua l'auteur de la convenance et du savoir dont il avait fait preuve, puis, avec une droiture qui mérite d'être rappelée, il désavoua ce qu'il avait dit au préjudice de la vérité."

L'ART MUSICAL COMPLÉMENT D'ÉDUCATION

Conférence donnée au Cercle pédagogique Marie Rollet des institutrices de la Cité de Québec par Monsieur Robert Talbot, Directeur de la Symphonie de Québec et professeur à l'Université Laval

Monsieur l'Aumonier,

Mademoiselle la Présidente,

Mesdemoiselles:

Des multiples aspects que présente aujourd'hui la question sociale, le coté éducationnel est bien celui qui est le plus étudié, celui pour la solution duquel se livrent toutes les attentions. Que de congrès, en effet, s'organisent à ce sujet: et qui peut compter les articles des revues et de journaux sur ce point d'extrême importance? Si les articles dans ce sens se contredisent souvent, sur le fond de l'éducation l'on s'entend, vous le savez, sur ce fait que là où se doit diriger surtout l'effort effectif dans la formation de la société au point de vue intellectuel, c'est principalement vers la jeunesse, la jeunesse de nos collèges, de nos couvents et de nos autres associations ou cercles de l'extérieur.

Qu'est-ce donc à dire? si ce n'est que la question de l'éducation reste toujours " la clé d'or" de l'édifice social. Les jeunes, en effet, sont les citoyens de demain, ceux qui devront à leur tour se débattre avec les problèmes de l'existence chargée de toutes sortes de difficultés nouvelles. Il convient alors et il est nécessaire d'accorder tous les avantages possibles à leur instruction. D'autant plus que l'esprit des enfants se prête merveilleusement à la gymnastique intellectuelle, qu'il s'ouvre volontiers à tout ce que l'on veut lui enseigner: par contre, personne ne l'ignore, l'intelligence dans un enfant d'âge moyen est plutôt réfractaire à l'acceptation de nouvelles théories, à l'évolution désintéressée des idées, surtout si la théorie, l'idée, exige un effort de volonté. C'est cette peur du travail, le besoin d'arriver vite et sans fatigue qui affaiblissent dans notre peuple tant de riches intelligences. Ces esprits paresseux oublient que nous vivons en société, que l'enseignement, les connaissances actuelles, ne doivent point profiter à nous seulement, mais aussi à ceux qui viendront après nous: quelle dette ne contractent-ils pas envers leurs semblables. Il apparaît donc urgent de donner le plus de soin que l'on pourra à l'éducation de la jeunesse, si l'on veut espérer d'elle les meilleurs résultats.

Que l'on s'accorde encore, malgré les méthodes variées des professeurs, malgré les vues particulières de telle ou telle communauté, de tel ou tel groupe, l'on se rejoint encore sur ce point: l'éducation doit former une élite.

Comme le disait Mgr Camille Roy dans son allocution prononcée à la messe du St-Esprit le 15 septembre 1925, la formation d'une élite, c'est le vœu que formulent tous les éducateurs. Et Mgr Roy ajoutait: "Vous serez lumière par votre science. Mais pour être lumière du monde il faut se souvenir encore que la science n'est pas le tout de l'homme et que l'intelligence n'a de valeur sociale, qu'en autant qu'elle s'allie à la valeur morale". Cette science nécessaire, cette valeur morale, ce caractère nécessaire de l'élite, Mesdemoiselles de l'enseignement, il convient de dire qu'il commence dans les jeunes par vos soins. Si les professeurs de l'enseignement secondaire, et plus tard, les professeurs de l'enseignement supérieur, arrivent à quelque succès, ils doivent une grande part de leurs résultats aux professeurs de l'enseignement primaire. Vous avez, en effet, le privilège de commencer la formation intellectuelle de l'enfant et de vous dépend, en forte contribution, la qualité de l'élite qui se rendra jusqu'à l'enseignement supérieur.

Maintenant, sera-t-il permis à un musicien d'énoncer à son tour ses idées au sujet des compléments quasi nécessaires, nécessaires même à l'élite? Vous comprenez tout de suite ici, Mesdemoiselles, que je veux parler d'art et plus particulièrement de l'art musical. Je voudrais donc, sans prétendre à la nouveauté, essayer de vous démontrer que l'art, l'art musical, de tous les arts le plus immatériel et le plus subtil, est un des plus puissants facteurs qui soient dans le parachèvement de

l'éducation. Habitué au rôle du professeur plutôt qu'à celui de conférencier, je dirai simplement sans plus de littérature quel est le syllogisme qui fait le fond du présent travail.

L'art et l'art musical se soutiennent des vraies personnalités. Or les vraies personnalités sont des richesses sociales. Donc l'art et l'art musical sont une richesse sociale. Donc l'art musical est un puissant facteur d'éducation.

Nous disons que l'art se soutient des vraies personnalités parce que la nature de l'art exclut tout ce qui est médiocre et mauvais, et que les causes de l'art comme l'art lui-même, doivent exclure tout ce qui est médiocre et mauvais. L'art est, en effet, une sorte de vie moyenne qui veut rehausser, surélever la vie terrestre pour la rapprocher de son terme qui est Dieu. Or pour surélever une chose il faut lui procurer des éléments qui lui soient meilleurs de leur nature. Qu'est-ce donc qui peut rehausser notre pauvre vie humaine, la rendre moins triste au point de vue extérieur?

Si ce n'est le Vrai, le Bien, le Beau, toutes entités qui se fusionnent dans des essais idéalisés et qui nous montent doucement vers l'Etre, vers Dieu qui est à lui seul le Vrai, le Beau et le Bien. L'art ne peut pas se travestir, prendre des aspects dissonnants en face de la vérité. Inutile de disserter bien longuement pour faire admettre que l'art exclut tout principe mauvais.

D'ailleurs, l'Histoire sert à confirmer ce que nous avançons. Chez les Grecs, par exemple, qu'est-ce que l'art sinon un moyen de vie plus parfaite, un moyen d'exprimer leur idéal, un moyen de progrès, une puissance de communication.

L'art s'appuie sur l'enseignement. Vous savez comme moi que l'enseignement du mal n'est pas un moyen de vie plus parfaite, ni une expression d'idéal, ni un moyen de progrès. L'art exclut donc tout principe mauvais. Mais il ne peut se soutenir que de vraies personnalités. Car l'art, en science, en sculpture, en littérature, en tout, ne se révèle qu'au moment où le sujet qui le produit possède toute sa technique, et qu'aux données déjà établies il ajoute une façon personnelle, originale d'action et d'expression. L'étudiant qui passe un examen en médecine et qui donne toutes les formules dans leur intégrité fait œuvre de savant: le médecin qui applique d'une façon nouvelle et personnelle la science de l'étudiant, fait œuvre d'artiste. L'étudiant en droit qui possède son code fait œuvre d'érudit: l'avocat qui démêle élégamment un programme légal fait œuvre d'artiste. Vous-mêmes, mesdemoiselles, qui exprimez d'une façon si personnelle vos connaissances scientifiques et modelez des jeunes intelligences, vous faites œuvre admirable d'artiste. Vous comprenez que la science, la grammaire et les mathématiques ne sont pas de l'art par elles-mêmes, mais toutes peuvent revêtir une forme artistique si le sujet qui les expose a la personnalité nécessaire à toute œuvre d'art. L'art se soutient donc de vraies personnalités. Cela peut se dire de la musique où moins qu'ailleurs la médiocrité n'est acceptable.

Prouvons maintenant notre mineure:

Les vraies personnalités sont des richesses sociales dans tous les domaines comme dans le domaine de l'art. Restons dans ce dernier point de vue. L'art possède assurément une finalité individuelle, mais il possède également une finalité collective. Par cette finalité il appartient au public. Est-il une richesse? Oui, puisqu'il est un moyen de progrès et un moyen d'enseignement.

Mais nous voulons parler ici de richesse intellectuelle et morale. L'artiste musicien comme l'artiste poète peut-il apporter sa quote part de richesse intellectuelle à la société? Ecoutons le philosophe Jacques Maritain: "Le savant est un intellectuel qui démontre, l'artiste est un intellectuel qui opère et le prudent est un volontaire intelligent qui agit bien". Donc l'artiste est un intellectuel qui opère. N'est-ce pas que le musicien lui aussi est un intellectuel qui opère? Lui aussi est du domaine des idées. Et sa langue est la plus immatérielle qui soit: le moindre de ses termes est universel. Tout comme le poète il peut être classique ou romantique selon qu'il veut exprimer des idées ou des sentiments. Et si le mot est immatériel, le son l'est davantage puisque lui-même compose le mot. D'où il suit que la musicien habite un monde encore plus abstrait et plus intellectuel que celui de tout autre artiste.

(*à suivre*)

Robert Talbot,
Professeur à l'Université Laval, Québec.

UN ANNIVERSAIRE IMPORTANT

1837-1927

Il y a quatre-vingt-dix ans cette année que les Frères des Écoles Chrétiennes sont arrivés au Canada. Les quatre premiers Frères arrivèrent à Montréal en 1837: ce sont les Frères Aidant, Adelbertus, Euverte et Rombaud. Ces religieux vinrent de France au Canada à la demande des Sulpiciens, avec l'approbation de Mgr Lartigue. Les chers Frères ouvrirent des écoles à Montréal en 1837; à Québec en 1843 et aux Trois-Rivières en 1844. Dans la suite cet important institut se répandit dans toute notre province et dans plusieurs autres provinces du Canada. L'institut compte, au Canada, 71 établissements dont 54 dans la Province de Québec.

BIBLIOGRAPHIE

LE CULTE DE LA VÉRITÉ.—C'est le titre de la belle conférence prononcée à Montréal, par Mgr Louis-Adolphe Pâquet, vicaire général du diocèse de Québec, lors de l'attribution des prix d'action intellectuelle fondés par l'A. C.-J. C. Cette brochure devrait être répandue à profusion.

"Qu'est-ce que le culte de la vérité et qu'exige-t-il de ceux qui s'y dévouent?

Et que donne-t-il en retour du temps et des forces qu'un zèle assidu lui consacre?"

Le magnifique travail de Mgr Pâquet répond à ces trois questions. Lisons-le; faisons-le lire. Il incitera à se passionner par le culte de la vérité, si nécessaire à l'heure présente où tant de doctrines fausses se disputent les esprits et poussent à penser de travers. Prix: l'exemplaire, 10 sous; la douzaine, $1.00; le cent, $6.00. S'adresser au Secrétariat général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, bureau 701, Montréal.

———

VERS LE BEAU.—Par Marie Sylvia, Institut Jeanne-d'Arc, Ottawa. S'inspirant de Joubert, l'âme de l'auteur "se chante à elle-même tout ce qu'il y a de beau". Chants inspirés par le cœur "qui est autour de nous et en nous". Par ces chants magnifiques, Marie Sylvia invite ses lecteurs à la suivre dans ses ascensions "vers l'essence infinie du Beau éternel et suprême: Dieu!" Les vers que renferme *Vers le Beau* nous consolent de nombre d'essais poétiques aussi fades que dépourvus de sens chrétien.

———

LE PROBLÈME SOCIAL.—Quelques éléments de solutions. Par Arthur Saint-Pierre, professeur à l'Université de Montréal. Le travail de M. Saint-Pierre, qui traite des principales questions sociales à l'ordre du jour, est précédé d'une préface de M. Édouard Montpetit. En vente à la librairie de l'Action française, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

Deuxième volume des conférences et discours du Surintendant de l'Instruction publique

Québec, le 25 mars 1927.

Aux Commissions scolaires
et au personnel enseignant.

Se rendant au désir qui lui a été exprimé, l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, publiera, avant le premier mai prochain, le deuxième volume de ses conférences et de ses discours.

Lors de la publication du premier volume, le public intellectuel a prouvé son appréciation de l'œuvre et des idées de celui qui, depuis dix ans, dirige avec tact et dévouement le département de l'Instruction publique dans cette province.

Les discours et les conférences de ce deuxième volume sur des questions scolaires, religieuses, patriotiques et nationales sont inédits. Nous pouvons affirmer que tous ceux qui s'intéressent à ces questions y trouveront des renseignements précieux présentés sous une forme soignée.

Le volume d'un format 9 x 6, imprimé sur un bon papier, contiendra 200 pages et aura une belle apparence. Il serait certainement un prix convenable pour la prochaine distribution des récompenses aux élèves de nos écoles.

Le prix sera de $1.25 broché et de $1.50 relié, fini toile.

Afin d'éviter l'oubli ou le retard, ce qui arrive assez fréquemment, veuillez donc nous envoyer votre commande aussitôt que possible.

En ce faisant, vous obligerez,

Votre tout dévoué,

ERNEST TREMBLAY, Imprimeur.

146, rue du Pont, Québec.